



Des fabriques à désinformation ?

5 pages spéciales

SHUTTERSTOCK

BELGIQUE
La Libre

JEUDI 9 JANVIER 2025 - www.lalibre.be

Près d'un visa de longue durée sur deux est accordé en Belgique pour un regroupement familial

p.10

L'alarmante escalade de violence à l'encontre des élus en Allemagne

pp.14-15

La soumission des géants de la tech à Donald Trump

Analyse Philippe Paquet

■ Meta supprime le "fact-checking" de ses réseaux sociaux. Un signe de plus du refus des patrons de la tech aux États-Unis de poursuivre leur opposition à Donald Trump. Au risque de favoriser la désinformation à un niveau inégalé.

A lors que, de ce côté de l'Atlantique, on commémore les attentats de *Charlie Hebdo* en revendiquant plus que jamais le droit à la liberté d'expression, l'exercice de celle-ci suscite, aux États-Unis, de plus en plus d'interrogations. Dernier coup de semonce en date, la décision du patron de Meta (Facebook, Instagram et WhatsApp), Mark Zuckerberg, de supprimer son programme de vérification des faits (*fact-checking*).

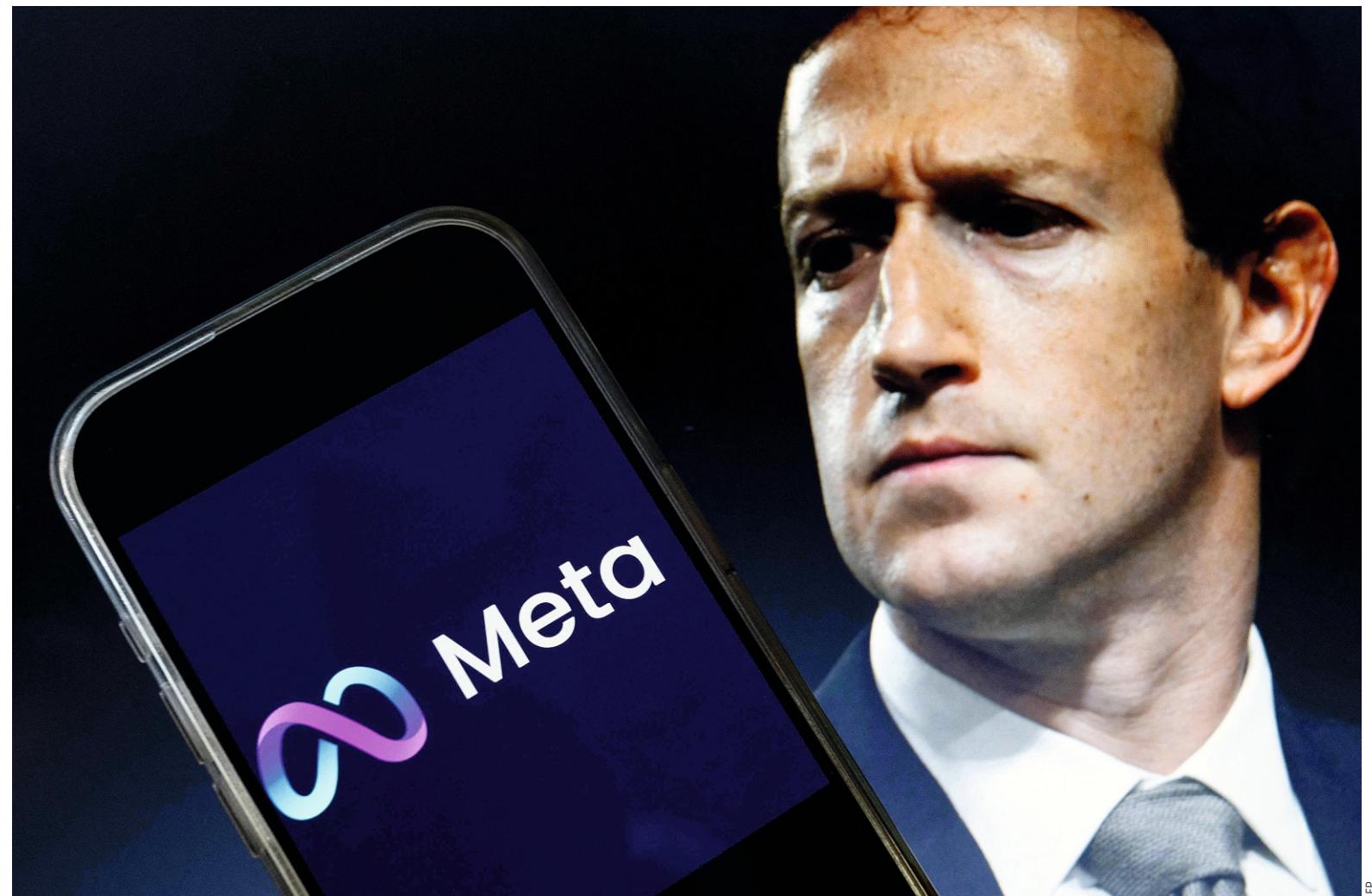
"Les vérificateurs ont été trop orientés politiquement et ont davantage contribué à réduire la confiance qu'ils ne l'ont améliorée, en particulier aux États-Unis", estime Zuckerberg dans un communiqué

Que de grandes entreprises cherchent à obtenir les faveurs du pouvoir politique n'a rien d'exceptionnel. Ce qui est nouveau, c'est la publicité qui est donnée à un processus d'ordinaire discret.

publié mardi sur les réseaux sociaux. Le travail des vérificateurs sera remplacé par des "notes de la communauté" telles qu'elles existent déjà sur X, depuis le rachat de Twitter par Elon Musk. Ce dernier a sans surprise salué la décision, en la qualifiant de "cool".

"Un point de bascule"

Mark Zuckerberg se dit convaincu de servir ainsi la cause de la liberté d'expression, en invoquant "*le point de bascule culturel*" que représente, selon lui, l'élection de Donald Trump, et qu'il interprète visiblement comme le rejet des entraves mises à la circulation des idées. Le patron de Meta a annoncé, dans la foulée, vouloir "mettre fin à un certain nombre de limites concernant des sujets comme l'immigration ou le genre".



Mark Zuckerberg, comme les autres grands patrons de la tech, estime visiblement qu'il n'est pas dans son intérêt de poursuivre la confrontation avec Donald Trump.

Il n'en est pas moins évident que la réforme s'inscrit dans un mouvement plus large qui voit les grands noms de la tech américaine reconstruire leurs relations, jadis houleuses, avec Donald Trump, dans le sens d'un rapprochement que d'aucuns assimilent à une forme d'allégeance.

Zuckerberg en prison

C'est particulièrement le cas de Meta, qui vient d'appeler deux proches du président élu à siéger à son conseil d'administration: Dana White, le sulfureux patron de l'association américaine d'arts martiaux mixtes (MMA) Ultimate Fighting Championship, et Joel Kaplan, un avocat et lobbyiste qui déclarait récemment que "*trop de contenus sans danger ont été censurés, trop de personnes ont été enfermées injustement dans la prison de Facebook*".

De prison, il était singulièrement question pour Mark Zuckerberg, puisque Donald Trump avait jadis menacé de l'envoyer derrière les barreaux pour avoir prétendument influencé l'issue de l'élection présidentielle de 2020. Il est vrai que le patron de Meta avait banni Trump de Facebook pendant deux ans après l'assaut sanglant du Capitole, dont on vient d'observer, ce 6 janvier, le quatrième anniversaire.

Les charmes du Texas

C'est un épisode que Zuckerberg est manifestement pressé de faire oublier. Il est allé dîner avec Donald Trump, fin novembre, dans sa résidence de Mar-a-Lago en Floride. L'occasion, pour lui, de présenter la réorganisation de ses réseaux sociaux, laquelle inclura aussi le déménagement des équipes "confiance et sécurité" de Meta de la Californie vers le Texas, un État passablement moins progressiste. Ce faisant, ne craint pas d'assurer Mark Zuckerberg, il y aura "*moins d'inquiétude à avoir sur le parti pris éventuel*" des personnes impliquées.

Si le patron de Meta peut être préoccupé par son sort personnel, il doit aussi veiller à la prospérité de ses entreprises en ne laissant pas ses concurrents courtiser le futur Président à ses dépens. Nul n'a oublié la déconvenue de Jeff Bezos quand, en 2019, durant le premier mandat de Donald Trump, le Pentagone avait octroyé un contrat de 10 milliards de dollars à Microsoft, plutôt qu'à Amazon. Un choix qui avait toutes les apparences de représailles exercées à l'encontre de celui qui est aussi le propriétaire du *Washington Post*, un journal qui n'a jamais ménagé ses critiques à l'encontre de Trump.

Aussi les géants de la tech rivalisent-ils de générosité pour s'assu-

rer les bonnes grâces de Donald Trump. Avec une belle harmonie, Mark Zuckerberg et Jeff Bezos, mais aussi Sam Altman, le patron d'OpenAI, ont tous versé un million de dollars dans les coffres de l'organisation de la cérémonie d'investiture du Président, le 20 janvier. Par comparaison, Amazon n'avait déboursé que 276 000 dollars pour la prestation de serment de Joe Biden et 58 000 à peine pour celle de Trump en 2017. Meta n'avait rien donné.

Un geste surtout symbolique

Pour des sociétés qui brassent des milliards de dollars, cette contribution financière est insignifiante et relève plus du geste symbolique, destiné à montrer patte blanche au nouveau locataire de la Maison-Blanche. Une mesure de précaution à la fois individuelle et collective. Il faut à la fois convaincre le Président de ne pas interférer dans un secteur technologique qui rêve de dérégulation, et le persuader de ne pas fausser la concurrence en favorisant ses protégés (Musk et Bezos sont, par exemple, des rivaux dans l'industrie spatiale à travers leurs sociétés SpaceX et Blue Origin).

Que de grandes entreprises cherchent à obtenir les faveurs du pouvoir politique n'a rien d'exceptionnel – toutes ont d'ailleurs un département chargé des relations avec le gouvernement. Ce qui est nouveau, soulignait sur les ondes de la radio publique NPR Margaret O'Mara, historienne à l'Université de Washington, c'est la publicité qui est donnée à un processus d'ordinaire très discret.

Vives tensions dans la presse

Et sans doute aussi son impact sur la presse et la désinformation. Déjà, Jeff Bezos, rompt avec la tradition, avait empêché le *Post* de soutenir officiellement un candidat durant la campagne présidentielle. Le *Los Angeles Times* avait pris la même posture. Il vient à présent de censurer une caricaturiste, qui a démissionné dans la foulée: son dessin représentait les patrons de la tech agenouillés devant un buste de Donald Trump, à qui ils payaient tribut, des sacs de billets à la main.

La tension est à son comble dans la rédaction du cinquième plus grand quotidien américain. Au désespoir des journalistes effarés, le patron du *L.A. Times*, Patrick Soon-Shiong, veut y utiliser l'intelligence artificielle pour mesurer... le "degré d'objectivité" des articles. Avec un dispositif permettant au lecteur mécontent d'obtenir sur-le-champ une version du texte plus conforme à ses attentes.

La loi européenne sur les services numériques subit un stress test

En vigueur depuis février 2024, le règlement européen sur les services numériques (DSA, pour *Digital Services Act*) subit une série de stress tests. L'un des objectifs de la législation est d'amener les grands acteurs du numérique à contribuer à la réduction des risques systémiques posés par la propagation de la désinformation, dont la manipulation des processus électoraux et du débat démocratique. À quelques jours du retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, les plateformes américaines défient l'Union européenne.

Le milliardaire Elon Musk utilise son réseau social X pour vilipender des gouvernements européens et promouvoir des partis d'extrême droite. Il offrira ainsi une large exposition, ce jeudi, à la présidente de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), Alice Weidel, dont la conversation avec le mogul américain sera diffusée en direct sur X. De son côté, le patron de Meta, Mark Zuckerberg, a annoncé mardi l'abandon, aux États-Unis, de la politique de modération par des fact-checkers des contenus postés sur Facebook et Instagram, estimant qu'il avait nui à la liberté d'expression. Dans la foulée, il a accusé l'UE "d'adopter un nombre croissant de lois institutionnalisant la censure" – accusation réfutée par la Commission qui rappelle que le DSA ne définit pas ce qui est un contenu illégal.

Un instrument puissant, sur papier

De la façon dont l'Union traitera les cas X et Meta dépendra la crédibilité du DSA. "C'est une législation qui donne beaucoup de pouvoir, soit aux régulateurs nationaux, soit à la Commission, pour les très grandes plateformes", situe Jean-Marc Van Gyselghem, directeur au Centre de recherches information, droit et société de l'Université de Namur. En cas de violations répétées des dispositions du DSA, l'UE peut adopter des sanctions contre l'entreprise contrevenante, sous forme d'amende pouvant aller jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise, d'astreinte à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires journalier, voire "de suspension temporaire dans des cas d'urgence", rappelle M. Van Gyselghem.

Le DSA fonctionne, assure la Commission, par la voix de Thomas Regnier, son porte-parole pour le Numérique: "Nous avons des échanges quotidiens avec ces grandes plateformes qui collaborent avec la Commission, sont au courant de nos législations et prennent des mesures pour s'y conformer." Il pointe que la plateforme d'origine chi-

noise TikTok a retiré une application pour répondre aux obligations de protection des mineurs en ligne et que LinkedIn a été contraint de ne plus proposer de publicités ciblées. En décembre, la Commission a renforcé son contrôle des activités de TikTok, accusé d'avoir favorisé des manipulations par la Russie de la présidentielle roumaine. Mais encore: avant de modifier son système de modération dans l'UE, Facebook doit soumettre au préalable une analyse d'évaluation des risques à la Commission.

L'enquête sur X toujours en cours

Le sensible dossier "X", en revanche, est toujours en traitement. La Commission a ouvert à l'automne 2023 une enquête afin de vérifier si le réseau social respecte le DSA. La réponse quant à l'utilisation des algorithmes se fait attendre, alors qu'Elon Musk redouble

d'agressivité envers des dirigeants européens. "C'est une chose que M. Musk exprime son opinion plusieurs fois par jour sur la situation en Europe. C'en est une autre de vérifier si l'algorithme est conçu de manière à rendre ses messages plus visibles que les

autres. Si c'est le cas, est-ce que cela a un impact sur la démocratie et les systèmes électoraux de nos États membres?" interroge l'eurodéputée social-démocrate danoise Christel Schadelmose, qui avait piloté le dossier DSA au Parlement européen lors de la législature écoulée. Le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, a fustigé, mardi, ce qu'il estime être de la lenteur de part de la Commission.

Pour Mme Schadelmose, la Commission "doit donner davantage d'informations. Et si elle constate que le DSA ne suffit pas, qu'elle le dise. Nous avons une bonne législation, mais pour l'instant, nous n'avons pas les moyens de savoir si elle est appliquée". Le P Van Gyselghem lui fait écho. "On ne peut pas se satisfaire de regarder le train passer et faire les dégâts. Si la législation prévoit des sanctions et qu'elles ne sont pas mises en œuvre, elle n'a plus de poids." Jean-Marc Van Gyselghem fait cependant remarquer que tous les États membres ne voient pas la situation de la même manière: des pays comme l'Italie de Giorgia Meloni et la Hongrie de Viktor Orban se rangent aux côtés de Donald Trump et d'Elon Musk.

"Quelle que soit l'administration en place, nous avons une législation et nous veillerons à ce qu'elle soit respectée par les entreprises qui proposent des services dans l'UE", assure Thomas Regnier. On pourra vite le vérifier.

Olivier le Bussy

“Zuckerberg pense qu'il peut faire ce qu'il veut, mais un retour de flamme est probable”

Entretien Pierre-François Lovens

Professeur à la Solvay Brussels School (ULB), où il enseigne les systèmes d'information et la stratégie numérique, Nicolas van Zeebroeck connaît bien la mécanique singulière des plateformes numériques et des réseaux sociaux. Il en a expliqué les dessous et les enjeux dans un essai paru à l'automne aux Éditions de l'Université de Bruxelles (*L'économie numérique. Enjeux et ressorts d'une révolution*, 226 pages).

Interrogé sur la décision de Mark Zuckerberg de supprimer la modération des contenus sur Facebook et Instagram, Nicolas van Zeebroeck rappelle la “recette magique” de l'économie des plateformes en ligne. “*La première particularité de l'économie des plateformes est d'être basée sur des logiciels. Ils sont très coûteux à développer. Mais une fois qu'ils existent, le coût devient pratiquement nul, peu importe le nombre d'utilisateurs.*” Mieux: une fois qu'une plateforme a atteint une certaine masse critique en nombre d'utilisateurs, les revenus et les profits augmentent de manière exponentielle. Le deuxième élément est lié aux effets de réseau. “*Les utilisateurs attirent les utilisateurs*, résume le professeur. Ce qui rend Facebook très intéressant, notamment pour les annonceurs,

est le fait que la plateforme attire énormément de monde, avec une grande diversité d'usages et de contenus.”

Une entrave

Est-ce pour renouer avec cette “recette magique” que Mark Zuckerberg a pris la décision de supprimer la modération des contenus sur Facebook et Instagram? Le patron de Meta dit vouloir “revenir aux racines” des réseaux sociaux. “À l'origine, les réseaux étaient animés par la volonté de donner une grande liberté d'expression aux utilisateurs”, expose Nicolas van Zeebroeck. “Ils se voyaient un peu comme les porte-voix de la Terre entière, où chacun allait être mis sur un pied d'égalité, allait pouvoir s'exprimer et diffuser ses contenus librement. En ce sens, renoncer au fact-checking marque un retour à l'idée originale des réseaux sociaux et, plus globalement, de l'Internet.” Mais, ajoute l'universitaire, là où Mark Zuckerberg est “un peu faux jeton”, “c'est que ce n'est pas

pour rien que les réseaux sociaux, dont Facebook, ont été obligés de commencer à mettre de la modération en place (à la suite de plusieurs scandales qui ont émaillé leur développement, dont celui de la fuite de données d'utilisateurs de Facebook au profit de la société Cambridge Analytica, Ndlr).”

Or, qu'est-ce qui a fondamentalement changé pour que cette modération, devenue indispensable, ne le soit plus aujourd'hui?

Pour Mark Zuckerberg, ce retour aux racines comporte deux avantages. “*Le premier est que la modération, et tout ce qui ressemble de près ou de loin à du contrôle manuel sur les contenus, entrave le modèle économique des plateformes dans la mesure où le nombre de modérateurs est proportionnel au nombre d'utilisateurs.*” On a donc un dispositif dont le coût augmente avec le nombre d'utilisateurs. “*Cela casse la recette magique du modèle économique des plateformes.*” Autre élément: depuis le premier mandat de Donald

“La réaction des utilisateurs et des annonceurs? C'est la grande question et un vrai pari pour Zuckerberg.”



Nicolas van Zeebroeck
Professeur à la Solvay Brussels School (ULB)

Trump à la Maison-Blanche et l'assaut du Capitole en janvier 2021, Trump a un œuf à peler avec les grandes plateformes technologiques... L'élection de Trump en novembre, couplée au rôle joué par Elon Musk et à la montée des populismes à travers le monde, a clairement poussé Zuckerberg et d'autres patrons de la tech, comme Jeff Bezos (Amazon), à faire une courbe rentrante vis-à-vis de la nouvelle administration républicaine. “*En clair, la suppression du fact-checking arrange les affaires de Zuckerberg et le met en bons termes avec Trump.*”

Comment les utilisateurs réagiront-ils?

Les utilisateurs des différentes plateformes et réseaux de Meta vont-ils, pour autant, réagir négativement à la fin de la modération des contenus? Les annonceurs vont-ils, par ailleurs, prendre leurs distances avec Meta, comme ils l'avaient fait lorsqu'Elon Musk avait supprimé toute modération sur X (ex-Twitter)? “*C'est la grande question et un vrai pari pour Zuckerberg*, répond Nicolas van Zeebroeck. *Les plateformes numériques doivent atteindre un triple équilibre.*” Il y a, d'une part, le modèle économique des plateformes, qui incite à supprimer toute modération. D'autre part, il faut plaire aux utilisateurs et aux annonceurs. Enfin, face aux autorités (gouvernement, régulateur, etc.), les plateformes doivent veiller à ne pas se faire trop taper sur les doigts. “*Cette équation n'est pas facile à résoudre et, de surcroît, elle est mobile dans le temps.*”

À la différence du réseau X d'Elon Musk, fait observer le professeur de Solvay, Meta est beaucoup plus incontournable. “*Avec Facebook, Instagram, Threads et WhatsApp, Meta touche la moitié de l'humanité! Par ailleurs, là où X est une plateforme de microblogging, les plateformes de Meta permettent d'acheter et de vendre, de poster des photos, d'échanger des contenus avec ses proches... La prise de risque, en cas de mécontentement des utilisateurs, est donc plus importante.*” Faut-il, pour autant, s'attendre à une réaction négative et massive des utilisateurs de Facebook et Instagram suite à la suppression de la modération des contenus? “*Un retour de flamme est probable*, estime Nicolas van Zeebroeck. Ses plateformes étant devenues tellement incontournables, Mark Zuckerberg pense qu'il peut faire ce qu'il veut. Or, même si le risque est limité, il n'est pas exclu qu'un jour, les utilisateurs et les annonceurs commencent à migrer vers d'autres plateformes.”



À travers ses différentes plateformes et réseaux, Meta touche la moitié de l'humanité!



MAMAN, ON MANGE QUOI CE SOIR?



TOUJOURS
UNE BONNE
RECETTE
BON MARCHÉ
P'TITS LIONS

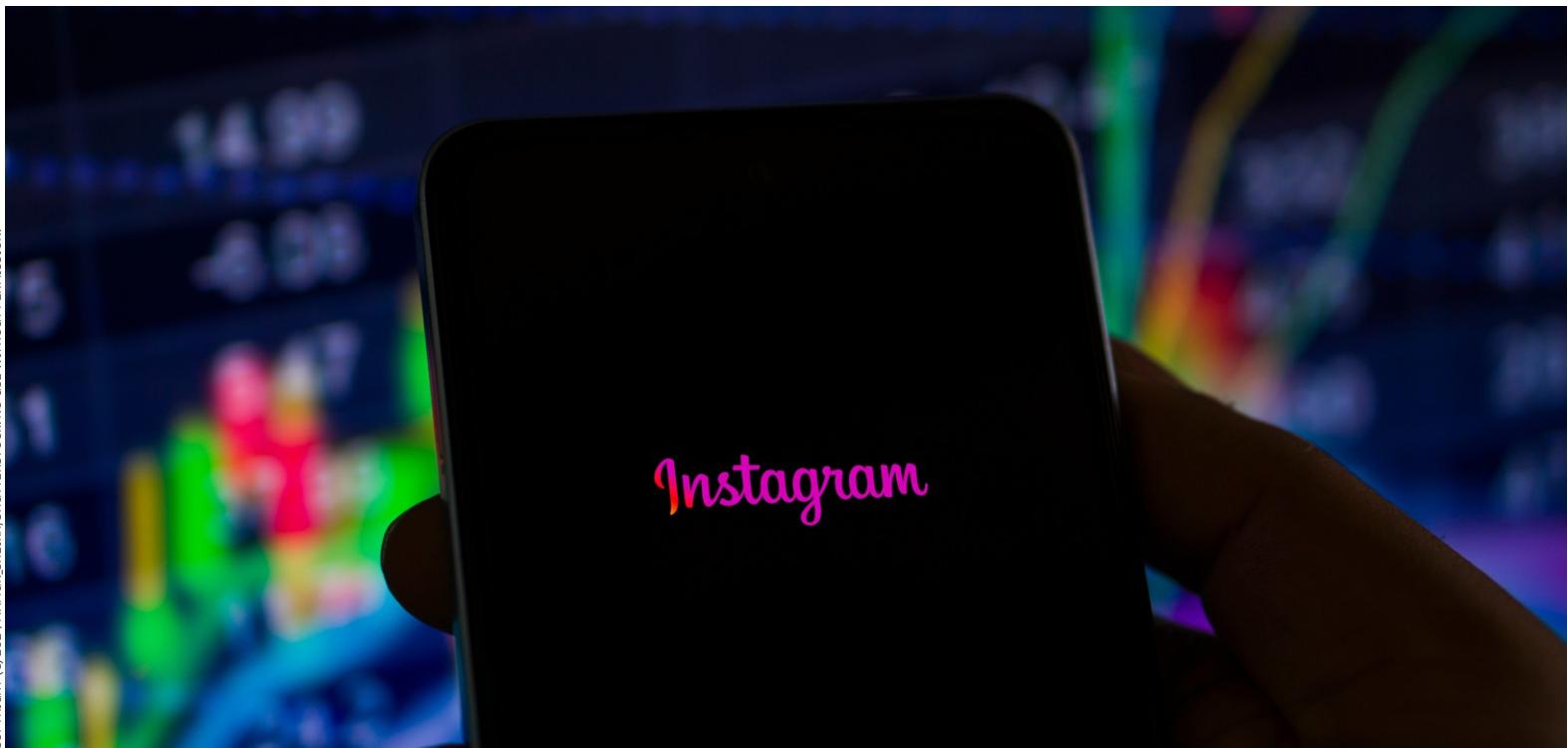


La question embêtante devient amusante, car il y a toujours une délicieuse recette P'tits Lions et toujours bon marché dans notre livre de cuisine P'tits Lions. Miam ! Mais au fait, on mange quoi demain ?

Achetez notre livre de cuisine P'tits Lions dans les magasins participants ou sur delhaize.be



SCANNEZ POUR
PLUS D'INFOS



Selon Valère Ndior, "il s'agit d'adapter les standards de modération à la nouvelle donne politique".

"Les personnes déjà exposées à la violence pourraient l'être davantage"

Entretien Geneviève Simon

C'est une décision dont on mesure encore mal toute la portée: Mark Zuckerberg, le patron de Meta (Facebook et Instagram), a annoncé le 7 janvier l'abandon du recours à des vérificateurs (*fact-checking*) pour les publications sur ces réseaux sociaux. Professeur de droit public à l'Université de Bretagne occidentale et membre junior de l'Institut universitaire de France, spécialiste de la gouvernance des réseaux sociaux, Valère Ndior nous éclaire sur les enjeux de ce revirement.

Que signifie pour vous la fin du fact-checking ?

Je tiens à préciser que cela concerne les États-Unis, pas encore l'Union européenne. Jusqu'à présent, vis-à-vis de l'UE, Mark Zuckerberg s'était plutôt engagé à améliorer sa politique de modération. Là, on est dans une démarche qui relève quasi de la défiance ou de la provocation. En optant pour ce qui est un retour aux origines de leur approche en matière de liberté d'expression, il fait le choix de renoncer à un partenariat avec des experts (médias, journalistes, organisations de la société civile...) qui permettaient de déterminer la véracité des propos publiés quotidiennement en ligne. Ce qui signifie que Meta s'aligne sur la conception qu'a Donald Trump de la liberté d'expression, qui ne souffre ni de contradictions, ni de vérifications des faits.

Trump reprochait aux médias leur partialité, mais la mise en place de "community notes" (commentaires émis par tout un chacun) va-t-elle régler le problème ?
Je suis assez sceptique. Employées par Twitter pour signaler les publications contestables, les *community notes* ont été développées dans la foulée de la crise du Covid-19. Or les *community notes* peuvent

être instrumentalisées par des utilisateurs coordonnés et mal intentionnés, pour créer un effet de meute. On peut dès lors se retrouver dans une confrontation entre partisans du vrai et du faux qui, chacun de leur côté, vont essayer d'asseoir leur autorité, sans intermédiation ni arbitrage de modérateurs ou de vérificateurs habilités.

Il n'y a pas que le "fact-checking" qui sera supprimé, un changement est également prévu concernant la modération: des sujets comme l'immigration ou le genre ne pourront plus en faire l'objet, ce qui n'est pas le cas du suicide, de l'automutilation ou des troubles alimentaires. Comment expliquer cette différence de traitement ?

Il me semble que c'est lié à des préoccupations exprimées par la classe conservatrice américaine ces dernières années, et particulièrement les Républicains. Il faut avoir à l'esprit que, depuis 2016, Meta comme les autres réseaux sociaux ont été accusés par les Républicains et les partisans de Trump de modérer les contenus de façon biaisée, progressiste, et de censurer les discours conservateurs. Ce, notamment en ce qui concerne les discussions sur le genre et les pratiques sexuelles. Alors qu'au niveau de la protection des mineurs et des personnes vulnérables, il y a un consensus politique. J'ai l'impression qu'il s'agit d'adapter les standards de modération à la nouvelle donne politique, pour éviter une confrontation avec l'administration Trump.

"On est dans une démarche qui relève quasi de la défiance ou de la provocation."



Valère Ndior
Professeur de droit public
à l'Université de Bretagne
occidentale

les dirigeants des réseaux sociaux pour les inciter à modérer de façon "plus objective" selon lui. On a donc le sentiment que Meta courbe l'échine, et anticipe les quatre années à venir.

Est-ce ainsi qu'il faut comprendre le déplacement des équipes de modération, qui vont quitter la Californie pour le Texas ?

C'est une décision symboliquement extraordinaire que Mark Zuckerberg assume complètement. Il s'agit ici de rassurer l'opinion républicaine en disant que ces modérateurs texans seront plus neutres, plus objectifs, et plus du tout inféodés aux intérêts démocrates de la Silicon Valley. Une manière pour Meta de montrer patte blanche à l'administration Trump.

Ces changements sont-ils une menace majeure pour la démocratie ?

Je suis assez inquiet des modifications opérées, la désinformation risquant de menacer l'intégrité des certains processus démocratiques.

Il y a fort à parier que ce repli contribuera ou renforcera les comportements débridés de personnes qui remettent en cause les résultats d'élections, l'efficacité de traitements médicaux... C'est une menace pour l'Amérique et, par ricochet, pour les démocraties européennes. De même, on a des raisons de penser que les personnes déjà exposées à la violence sur les réseaux sociaux pourraient l'être davantage, Meta pouvant désormais constituer une sorte de vivier pour les appels à la haine, à la violence, la manipulation.



[INNOVATIVE] JOY.

BMW JOY DEALS.



**La BMW Série 1
à partir de 199 €**

par mois hTVA,
en location pour les professionnels.*



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Informations environnementales (AR 19/03/04): [bmw.be](#)

4,3-8,3 L/100KM • 112-188 G/KM CO₂ (WLTP)

* Infos et conditions sur [bmw.be](#)

Schaerbeek, dernière commune sans majorité, est l'otage d'un bras de fer PS/MR



Le PS veut que Hasan Koyuncu (photo) soit désigné bourgmestre, le MR pousse Audrey Henry. À moins que Vincent Vanhalewyn ou Bernard Clerfayt ne soit désigné au finish ?

■ Les discussions ont repris à Schaerbeek. Mais la question de l'identité du prochain bourgmestre continue d'empêcher la conclusion d'un accord dans la commune.

Il s'agit d'une rareté dans le paysage institutionnel belge. Plus de trois mois après les élections communales, Schaerbeek reste dans l'incapacité de former une majorité. Elle reste la seule commune dans le cas en Belgique, à l'exception des communes – Celles, Saint-Josse et peut-être Heuvelland – où les citoyens sont appelés à retourner aux urnes pour cause de scrutin invalidé.

“En principe, la date butoir pour former une majorité était le jour de la prestation de serment du conseil communal (NdR: le 1^{er} décembre). Mais en pratique, le fait de ne pas avoir de majorité n'a pas d'effet”, pointe Pascal Delwit, politologue à l'ULB. L'actuel collège communal de Schaerbeek se trouve donc, comme le gouvernement fédéral et son homologue bruxellois, en affaires courantes.

Les négociations, toutefois, ont enfin repris depuis ce lundi à Schaerbeek. Et de manière intense. Le PS, la liste MR-Engagés, Ecolo/Groen, et la liste du bourgmestre de Bernard Clerfayt (Défi) se sont réunis pour parler mobilité et budget. L'objectif est clair. Avancer sur le fond, tout en évitant soigneusement de discuter de la répartition des postes. Car c'est bien pour une question de personnes, sur fond de bras de fer régional entre PS et MR, que la sixième commune la plus peuplée du pays se trouve dans l'impasse.

La liste du bourgmestre a subi une cinglante défaite électorale (de 17 à 6 sièges). Elle a été dépassée par le PS (10 sièges), arrivé un poil devant la liste MR-Engagés (10 sièges), et Ecolo/Groen (9 sièges).

Fort de sa victoire, le PS exige que Hasan Koyuncu, son meilleur score, soit désigné bourgmestre. Le MR et les Engagés plébiscitent Audrey Henry et s'opposent à la désignation du député régional socialiste à l'origine d'une cérémonie au Parlement bruxellois au cours de laquelle un imam avait récité les sourates du Coran.

Pour Ahmed Laaouej, président du PS bruxellois, le veto du MR s'apparente à “du racisme”. Pour le PS, c'est Hasan Koyuncu – lequel a remplacé Emir Kir comme “champion” électoral du PS dans l'influente communauté turque – qui doit devenir bourgmestre. Et personne d'autre, pas même un ou une autre socialiste.

“Nous avons appris à connaître Hasan Koyuncu. Il est probablement moins dangereux que ce que certains ont prétendu. Par contre, son entourage reste inquiétant, et je doute que le PS puisse le contrôler”, pointe un élu schaerbeekois. Les tensions ont beau s'apaiser ces derniers jours, rien n'est réglé.

Car le problème, en réalité, dépasse largement la personne d'Hasan Koyuncu et

de son entourage. Le MR s'est senti humilié par les succès du PS dans les négociations postélectorales à Ixelles, à Anderlecht ou à Forest. La consigne qu'ont reçue les élus schaerbeekois du parti national est claire: ne plus rien céder au PS.

Schaerbeek comme monnaie d'échange

Schaerbeek a même été utilisée comme monnaie d'échange dans des marchandages régionaux, qui ont finalement échoué.

En novembre, alors que les discussions entre Ahmed Laaouej et David Leisterh, président du MR bruxellois, avançaient bien au niveau régional, la question de Schaerbeek est arrivée sur la table dans le cadre d'un équilibre global. Dans les couloirs du Parlement bruxellois, le PS a proposé au MR un deal dans lequel Hasan Koyuncu aurait enfilé l'écharpe mayoriale durant les quatre ou cinq premières années de la législature, tandis qu'Audrey Henry (MR) aurait terminé le mandat.

Cette proposition de partage a été rejetée par David Leisterh et Georges-Louis Bouchez, président du MR, car jugée inéquitable. Quelques jours plus tard, le PS décidait de se retirer des négociations régionales après l'arrivée de la N-VA à la table.

La piste d'une majorité de gauche, un temps testée par le PS avec le PTB, a été tuée dans l'oeuf par la locale Ecolo.

Le MR a bien tenté par la suite de “monnayer” Schaerbeek, mais avec Ecolo cette fois. Via un large deal, le MR espérait remplacer le PS par Ecolo à la Région, en offrant en prime le mayorat de Schaerbeek à Vincent Vanhalewyn, le chef de file des

verts dans la commune. Les écologistes ont décliné, confirmant leur choix pour l'opposition à la Région, et refusant de se déscocher du PS à Schaerbeek. À Schaerbeek comme au gouvernement bruxellois, le PS et le MR sont condamnés à s'entendre. Car la piste d'une majorité de gauche, testée par le PS avec le PTB, a été tuée dans l'oeuf par la locale Ecolo. Schaerbeek devra-t-elle attendre un accord régional ?

Vanhalewyn ou Clerfayt au finish ?

“Si on parvient à un accord à Schaerbeek, on pourra être en position de dire à Ahmed Laaouej, Georges-Louis Bouchez et David Leisterh: ‘On vous aime bien mais rien ne se passe à la Région et nous devons atterrir à Schaerbeek’, observe une source schaerbeekoise. La question fondamentale, c'est désormais de savoir combien de temps il faudra à Vincent Vanhalewyn (Ecolo) pour se rendre compte que c'est lui qui doit devenir bourgmestre. C'est un scénario très crédible, car ni le MR ni le PS ne perdraient la face. Et Vincent Vanhalewyn, comme 1^{er} échevin [sortant], est l'une des seules personnes qui connaissent parfaitement les dossiers communaux. Bien sûr, pour le PS, ce serait compliqué qu'Ecolo prenne le mayorat, au vu de leur campagne anti-Good Move. C'est pourquoi Bernard Clerfayt dispose également d'une petite chance de redevenir bourgmestre.”

L'expérience ne serait pas un mince atout dans une commune qui a connu des crises à répétition ces dernières années, sur fond d'instabilité du conseil communal.

Adrien de Marneffe

Au niveau communal, la “grande muraille” entre la N-VA et le Belang a résisté

En vue des élections communales, Bart De Wever avait donné des consignes claires aux élus locaux nationalistes: pas de majorité avec l'extrême droite. Le boss avait été ferme: le cordon sanitaire existe, il faut le respecter. Toujours et partout. *“En Flandre, les majorités sont désormais formées et la parole du patron a été respectée... à la lettre”, rapportait De Standaard, mercredi.*

Cela n'empêche pas que des élus N-VA ont négocié, discuté, échangé, pendant de longues semaines parfois, avec le Vlaams Belang dans plusieurs communes. Mais au bout du compte, il faut bien le constater, aucune section n'est montée à bord d'un attelage avec le Vlaams Belang.

À l'heure où les négociations tournent à plein rendement, c'est une bonne nouvelle pour le formateur royal qui prouve qu'il est capable de tenir ses troupes. À l'échelon local aussi, les élus nationalistes mar-

chent droit et évitent le chaos. C'est donc libéré de cette menace que Bart De Wever peut désormais apparaître à la table des négociations en vue de la formation du gouvernement fédéral.

Le formateur au niveau fédéral, Bart De Wever (N-VA), craignait que l'extrême droite ne monte à bord de majorités locales.

On le sait bien, le formateur N-VA craignait que l'extrême droite ne monte à bord de majorités locales. *“Je ne veux pas d'une Vivaldi II. La perspective de voir se constituer des majorités avec le Belang au niveau local augmenterait le risque de voir se prolonger le gouvernement fédéral en affaires courantes”, avait prévenu le bourgmestre d'Anvers qui a toujours précisé qu'il existe “une grande muraille” entre la N-VA et le Vlaams Belang.*

Le double jeu de Dedecker

Et pourtant, dans plusieurs communes rurales, l'influence du Vlaams Belang était très forte. À plusieurs endroits, le parti a su tirer parti des rivalités opposant

des listes locales. Ce fut le cas à Middelkerke où il s'en est fallu de peu. Dans la station balnéaire où Jean-Marie De-decker, tête de liste N-VA, siège comme indépendant, N-VA et Vlaams Belang ont dansé le tango pendant des semaines. Les ténors de la N-VA ont retenu leur souffle, jusqu'à ce que finalement, le Belang soit maintenu dans l'opposition.

Dans la commune anversoise de Willebroek, la dernière à avoir formé une majorité, les négociations sont longtemps restées dans l'impassé. Un élu de la liste Iede-reen 2830 barrait la route à la N-VA. Le Belang a alors proposé ses services, en vain. Finalement, le mandataire récalcitrant a été révoqué ce qui a permis de hisser la N-VA à bord et de former une majorité.

Mot d'ordre respecté

À Berendrecht-Zandvliet-Lillo, un district au nord de la Métropole en pleine zone portuaire, le Vlaams Belang a là aussi failli imprimer sa marque au sein de la nouvelle majorité communale. Finalement, une majorité a été formée entre la liste Pro 2040

et la N-VA. Au départ, deux élus N-VA ont été sur le point de monter à bord d'un attelage aux côtés du parti d'extrême droite. Carl Geeraerts, le bourgmestre du district, est revenu sur sa décision.

La cité portuaire tremble lorsque Bart De Wever tape du poing sur la table. Après sa course rentrante, le bourgmestre sortant du district a été contraint de céder son écharpe maïorale à un autre élu de la liste Pro 2040: Zander Vliegen. Au bout du compte, le conseil du parti a tranché: c'est non à l'extrême droite. À la suite de cette décision, deux élus N-VA ont quitté leur parti. Ils siégeront dorénavant comme indépendants.

J. He.

Les demandes de visa pour un regroupement familial sont en augmentation constante

■ Ce dossier sensible est actuellement discuté au sein de l'Arizona.

Lorsque l'on évoque les flux migratoires, c'est souvent le droit d'asile qui est pointé. Or, le regroupement familial constitue une part importante des entrées sur le territoire belge. Comme souvent en matière migratoire, le regroupement familial demeure un droit très complexe dans ses conditions et ses procédures. Retenons cependant ceci: l'arrivée en Belgique par regroupement familial est possible pour certains étrangers dont un membre de leur famille est belge ou réside légalement en Belgique. Sans être exhaustif, il peut s'agir d'un conjoint, d'un descendant ou ascendant direct, d'un membre de la famille dont la personne est à charge.

En fonction des cas, les conditions du regroupement familial peuvent varier. Quoi qu'il en soit, la personne intéressée doit pouvoir prouver les liens familiaux, documents ou test ADN à l'appui. Et c'est à l'Office des étrangers que revient de reconnaître (ou non) le droit au regroupement familial.

Demandes en croissance

Ces règles et procédures ne sont pas anodines. En 2023, indique le dernier rapport du Centre fédéral migration Myria publié cet automne, 45 % des octrois de visa de longue durée concernaient des raisons familiales. Et les chiffres sont en croissance ces dernières années. De manière générale, ils suivent l'évolution du nombre de demandes d'asile.

En 2023, 54 427 demandes de visa long séjour ont été introduites. 41 583 de ces demandes ont été acceptées. Et parmi ces acceptations, plus de 19 700 concernaient le regroupement familial (ensuite, ce sont les visas étudiants ou la migration économique qui forment le gros des demandes de visa longue durée). Les principaux octrois concernent les ressortissants de la Syrie, du Maroc et de l'Inde.

En 2023, toujours selon le rapport Myria, 24 % des demandes de regroupement familial avaient été refusées.

Ces chiffres témoignent de l'enjeu et expliquent l'importance de ce dossier dans le cadre des négociations gouvernementales. Selon des informations que *La Libre* avait pu révéler, la probable coali-

tion Arizona entend durcir les conditions d'accès au regroupement familial, tout en restant dans le cadre de l'Union européenne qui dicte les principes en la matière.

Plusieurs points sensibles

Parmi les conditions nécessaires au regroupement familial, la personne qui accueille un de ses proches en Belgique doit prouver qu'elle bénéficie des revenus "stables, réguliers et suffisants". Et cela, pour éviter que ses proches deviennent une charge pour les pouvoirs publics. Actuellement, indique l'Office des étrangers, le résident en Belgique doit disposer d'au moins 2 089,55 euros net par mois. Ce montant équivaut à 120 % du montant du revenu d'intégration sociale.

Aux dernières nouvelles, l'Arizona a pour souhait d'augmenter ce taux à hauteur de 150 %. C'est un point très sensible. En effet, si cette condition n'est pas applicable dans toutes les situations, le taux de 120 % suscite déjà beaucoup de critiques au sein du secteur. Dans son principe et dans son application, cette condition est jugée trop sévère par Myria et le Ciré (la Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). D'autant plus au regard de la situation économique actuelle, et du marché de l'emploi en Belgique, affirment ces organisations.

De surcroît, regrette Myria, les procédures en matière de regroupement familial sont d'une grande complexité, notamment pour ceux qui doivent les introduire à l'étranger, souvent dans un contexte de conflit. Or, faute de moyens, l'accompagnement des demandeurs (qui est souvent déterminant pour bénéficier d'un octroi) n'est pas suffisant. Cela serait d'autant plus problématique que la Belgique, contrairement à d'autres pays européens, ne facilite pas l'introduction d'un dossier à distance, par voie numérique, ou par le membre de la famille en Belgique.

Aujourd'hui, souligne le Ciré, le regroupement familial est une procédure utilisée comme une "variable d'ajustement", "un outil de gestion de la migration et de sélection des familles", et non plus comme un droit à la vie familiale. Un point d'attention que ne retiendra sans doute pas l'Arizona.

Si cette coalition avance sur ces questions, elles seront donc très discutées ces prochains mois.

LA JOURNÉE

Embarras dans l'Arizona autour d'une résolution sur la mémoire de la Résistance...

Un malaise est apparu mercredi en commission de la Défense autour d'une proposition de résolution de l'Open VLD sur "l'éducation à la mémoire et à la citoyenneté en ce qui concerne la Résistance belge durant la Seconde Guerre mondiale". Après une suspension de séance, l'auteur, Kjell Vander Elst, a accepté de reporter le vote du texte. Le texte vise à célébrer la mémoire des résistants qui ont payé de leur vie la résistance à l'occupant allemand et à ses collaborateurs. Il s'inscrit dans le sillage de l'initiative flamande de "Helden van het Verzet" (Héros de la Résistance) qui vise à faire connaître le nom et le visage de ces personnes. Originellement, il demandait la création d'un musée de la Résistance et de refaire du 8 mai, jour anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, un jour férié. La proposition n'avait pas reçu un accueil enthousiaste de tous les partis. Notamment de la N-VA. Finalement, le texte a évolué et propose de faire du 8 mai un simple jour de commémoration. La création d'un musée a aussi été abandonnée.

... et le PS en profite pour attaquer la N-VA

Dans un premier temps, M. Vander Elst avait donc demandé mercredi que son texte soit mis au vote. Et cela a provoqué un grand embarras dans les rangs de la coalition Arizona. Plusieurs partis ont demandé un report sans guère expliquer pourquoi. La N-VA a obtenu une suspension de séance. Quand les travaux ont repris, le député Open VLD a accepté que le vote de son texte soit reporté à la prochaine séance, avertissant que ce serait la dernière fois. Dans la probable future opposition, le PS s'est étonné de cette demande de report. "La N-VA empêche le vote d'un texte sur la commémoration de la Résistance belge au nazisme! Les partis de l'Arizona se rangent derrière la N-VA. Quelle désertion démocratique!" a lancé Christophe Lacroix sur X.

Les subsides fédéraux ne sont pas assez contrôlés, faute de moyens

Le SPF Stratégie et Appui (Bosa) n'est pas en mesure d'exercer un contrôle suffisant de la bonne affectation des subsides fédéraux, ressort-il d'un rapport présenté mardi à la Chambre. Le gouvernement démissionnaire avait introduit au début de la législature des *spending reviews* pour déterminer si certaines dépenses publiques atteignaient bien leur objectif et s'il était possible d'en augmenter l'efficacité. Depuis l'an dernier, l'exercice s'applique à tout le budget fédéral. Il incombe à Bosa de veiller à ces contrôles.

Le SPF a contrôlé les années passées l'affectation des moyens publics aux services de l'asile et de l'immigration, à la justice et aux soins mais s'est aussi penché sur les milliards d'euros de subsides fédéraux. Plusieurs problèmes sont pointés du doigt, notamment l'absence de définition juridique d'un subside, d'une dotation, d'un don ou d'un transfert. Une gestion des données structurée fait aussi défaut, ce qui a rendu difficile l'identification d'une éventuelle utilisation abusive ou de doubles paiements. Enfin, peu de subventions sont assorties d'indicateurs de performance et plusieurs départements fédéraux souffrent d'un manque de capacité, ce qui signifie que les données n'ont pas toujours pu être fournies. Le groupe de travail chargé de ces *spending reviews* considère qu'il manque des éléments essentiels pour mener à l'avenir un contrôle efficace de la politique de subsidiation. Il plaide pour la création d'un registre interfédéral des subsides.



Le circuit de Spa-Francorchamps accueillera encore des F1 au moins jusqu'en 2031. Mais sans doute pas tous les ans.

Le déficit du Grand Prix de Belgique est toujours pris en charge par la Wallonie

■ La compétition aura lieu à quatre reprises au cours des six prochaines années.

Les amateurs de F1 peuvent se réjouir de l'annonce tombée mercredi matin. Le Grand Prix de Belgique aura bien lieu jusqu'en 2031, sur le circuit de Francorchamps. Avec deux exceptions toutefois, en 2028 et en 2030 où, sauf ordre contraire, il sera absent du calendrier de la compétition. Mais, assure-t-on, le circuit sera le réserviste numéro un en cas d'annulation d'un autre Grand Prix. Spa Grand Prix, la société organisatrice de l'événement, espère toutefois encore pouvoir récupérer les éditions 2028 et 2030. "Cette prolongation de contrat a une fois de plus été rendue possible grâce au soutien du gouvernement wallon, mais aussi des fans de ce que nous croyons être le plus beau circuit du monde", expliquent Melchior Wathelet et Vanessa Maes, le président et la directrice générale de Spa Grand Prix.

Cette épreuve sportive d'envergure internationale, adulée par les uns et honnie par les autres, est chaque année mise en avant dans l'actualité en raison du soutien financier qui lui est

apporté par les finances wallonnes et donc par le contribuable. En effet, après chaque édition, le gouvernement wallon met la main au porte-feuille pour en épouser les pertes, variables d'une année à l'autre.

En 2023, le déficit était de 3,2 millions d'euros, selon des chiffres fournis début 2024 par Willy Borsus (MR) lorsqu'il était encore ministre wallon de l'Économie. Un chiffre plutôt encourageant au regard des déficits précédents, qui avaient atteint 7,3 millions en 2021 et 5,6 millions en 2022.

7,5 millions en 2018

En cherchant un peu dans nos archives, on trouve aussi le montant du déficit lors des éditions antérieures. Il était de 7,5 millions en 2018 contre 5,9 millions en 2019 et 1,4 en 2020, année du Covid où la course s'était déroulée à huis clos. Avec l'annonce des mesures d'économie qui devront être réalisées sur l'ensemble de la législature wallonne, on peut se demander si le gouvernement compte restreindre son intervention dans les futurs déficits du Grand Prix. Parce que, si les recettes augmentent, le prix du plateau reclamé par Liberty Media, la société

américaine détentrice de la licence F1, augmente également. Ce coût a augmenté de 5 millions d'euros en deux ans.

A cela, il faut ajouter les montants investis pour moderniser le circuit. En 2022, via la Sogepa (désormais Wallonie Entreprendre), le bras financier de la Région, le gouvernement a consenti un prêt pour un montant de 7 millions d'euros. Des investissements qui ont notamment permis d'augmenter le nombre de places, ce qui permet d'accueillir 10000 spectateurs en plus. Lors de la dernière édition du Grand Prix, dont le montant du déficit n'est pas encore connu semble-t-il, celui-ci avait accueilli 380000 spectateurs, le même nombre qu'en 2023. La

déclaration de politique régionale du gouvernement wallon indique que la société Spa GP et la société qui gère le circuit doivent tendre vers une autonomie financière et à terme, ne plus dépendre des pouvoirs publics. Mais aucune échéance n'a été fixée.

Pour l'actuel ministre wallon de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet (MR), "en plus de cette vitrine internationale, l'événement génère des retombées économiques importantes pour la

Wallonie mais aussi pour la Belgique. La prolongation de cette relation sur plusieurs années permettra également aux équipes du circuit de planifier l'avenir, ce qui est extrêmement positif."

Retombées économiques

Et justement, quelles sont-elles ces retombées économiques? Une récente étude de Deloitte, commandée par le précédent gouvernement et dévoilée en septembre 2024, rappelait que le circuit ne sert pas qu'une fois l'an pour une course de Formule 1. En 2023, le circuit pouvait se prévaloir de 221 jours d'activité, générant des retombées économiques de quelque 147 millions d'euros et des retombées fiscales (qui profitent en grande partie au fédéral) de l'ordre de 84,2 millions d'euros. En termes d'emplois, l'étude avance le nombre de 2501 emplois directs et indirects en lien avec l'activité.

Une précédente étude réalisée déjà par Deloitte en 2019 indiquait par contre des chiffres moins élevés en termes de retombées économiques. Elle évoquait alors un montant de 29,5 millions d'euros sur l'ensemble de la Belgique et un autre de 20,5 millions pour la Région wallonne.

Stéphane Tassin

3,2

Millions

En 2023 le déficit du Grand Prix était plus bas que lors des éditions précédentes.

3,2

Millions

En 2023 le déficit du Grand Prix était plus bas que lors des éditions précédentes.

Début du procès où l'État belge est assigné pour abus policiers durant une manif

■ Fixées en février 2024, les plaidoiries auront lieu ce jeudi et ce vendredi.

Le 24 janvier 2021, près de 150 personnes étaient rassemblées place de l'Albertine, à deux pas de la gare de Bruxelles-Central, pour manifester contre "la justice de classe" et les abus policiers.

A l'époque, la crise sanitaire avait fortement réduit les possibilités de manifester. Initialement, l'événement n'avait d'ailleurs pas été autorisé, mais le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close (PS), l'avait ensuite toléré. Sauf que le rassemblement a rapidement dégénéré. Plus de 200 personnes ont été interpellées et emmenées à la caserne de police à Etterbeek. Certains témoignages évoquaient des arrestations arbitraires, des coups infligés gratuitement, des crachats, une impossibilité d'aller aux toilettes, obligeant certaines personnes à se soulager devant tout le monde en cellule, ou encore des insultes sexistes et racistes.

Après la manifestation, le 24 janvier 2021, un syndicat policier (la CGSP Police) avait pointé la gestion

de l'événement par la police. Le syndicat avait en effet été alerté par plusieurs affiliés qui ont été témoins de violences après une manifestation. Dans la foulée, un courrier a été envoyé au bourgmestre de la Ville de Bruxelles pour dénoncer la situation.

Le 24 janvier 2023, soit deux ans jour pour jour après les faits, onze personnes avaient assigné en justice l'État belge, la zone de police de Bruxelles-Capitale-Ixelles et le bourgmestre Philippe Close, en tant que chef de la zone de police. La Ligue des droits humains (LDH) s'était jointe à cette action, intentée au civil devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Fixées initialement en février 2024, les plaidoiries auront lieu ce jeudi 9 et ce vendredi 10 janvier.

L'absence de contrôle

En se joignant à cette action judiciaire, la Ligue des droits humains avait ciblé deux éléments qu'elle estime problématique dans le travail

de certains policiers.

Le premier point concerne l'absence de mécanisme de contrôle dans les lieux de détention tels que la caserne d'Etterbeek où avaient été emmenés les manifestants arrêtés dans la foulée de la manifestation du 24 janvier 2021.

La "nasse"

La Belgique a pourtant signé en 2005 l'Opcat, le protocole facultatif de la Convention des Nations unies contre la torture. "Ce protocole poursuit l'objectif d'établir un système de visites régulières, effectuées par des organismes internationaux et nationaux indépendants, sur les lieux où se trouvent des personnes privées de liberté, afin de prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants", expliquait, à l'époque, Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la LDH. "La Ligue des droits humains demande la mise en œuvre de ce mécanisme qui aurait pu éviter la surveillance de tels abus."

L'autre élément pointé est la pratique dite de la nasse, dispositif poli-

cier qui consiste à encercler un groupe et l'empêcher de sortir, action qui pourrait être assimilée à une privation de liberté qui ne dit pas son nom selon certains défenseurs des droits humains.

En janvier 2023, Robin Bronlet, l'avocat des onze plaignants, rappelait à *La Libre* que la privation de liberté est soumise à une série de règles précises, raison pour laquelle, selon lui, le dispositif de la nasse pose encore plus problème. "Quand on est pris dans une nasse, on est, de facto, privé de liberté. Pourtant, aucun texte légal n'encadre clairement cette technique. En plus, la nasse ne permet pas de distinguer les individus et se fait donc de manière arbitraire. Lors de la manif, certains témoins ont d'ailleurs expliqué avoir été encerclés alors qu'ils n'étaient même pas présents pour le rassemblement. Des témoins nous expliquent aussi que les arrestations semblent avoir été décidées sur la base d'un profilage ethnique. Il est fondamental d'apporter des règles claires en la matière pour éviter ce genre d'abus. [...] Ce que nous souhaitons, ce sont des changements de fond, car les abus pointés sont symptomatiques de maux plus profonds."

Maryam Benayad



Cette photo a été prise durant la fameuse manifestation organisée le 24 janvier 2021 à Bruxelles.

Quand Belgrade réglait ses comptes à Bruxelles

■ Les assises jugent les assassins présumés du militant kosovar Enver Hadri, exécuté en 1990.

C'est un procès hors du commun relatif à un assassinat politique qui s'ouvre ce jeudi devant les assises de Bruxelles. Les faits datent d'il y a 35 ans et il est probable qu'aucun des deux accusés, qui avaient été libérés après paiement d'une caution de 100 000 euros, ne se déplacera pour s'asseoir sur les bancs des accusés.

Ils seront jugés pour l'assassinat, commis le 25 février 1990, d'Enver Hadri. Ce réfugié politique d'origine yougoslave, alors âgé de 48 ans, était inscrit comme réfugié politique en Belgique depuis 1973. Il présidait le Comité pour la défense des droits de l'homme au Kosovo. Cet organe souhaitait que la province du Kosovo devienne la septième république de la Yougoslavie, avant son indépendance et son rattachement à l'Albanie.

Enver Hadri se savait menacé. Il s'en était ouvert à la BSR de Bruxelles, l'unité de gendarmerie qui était alors en charge du terrorisme. Le dimanche 25 février 1990, sa voiture est arrêtée à un feu rouge au carrefour formé par la rue Saint-Bernard et la rue de la Victoire à Saint-Gilles. Une VW Golf se positionne à sa hauteur. Le passager installé sur le siège avant sort une arme munie d'un silencieux. Il fait feu. Enver Hadri s'écroule sur son volant. Trois heures plus tard, il succombe à ses blessures à l'hôpital.

Un parfum de guerre froide

Le mur de Berlin est tombé trois mois plus tôt. On est alors à la fin de la guerre froide, mais toujours dans une mentalité de cette époque, avec l'élimination de la subversion interne dans les pays de ce qu'on appelait l'Europe de l'Est. Un changement de régime s'amorce alors en Yougoslavie avec la captation progressive du pouvoir fédéral par le régime nationaliste serbe de Slobodan Milosevic, qui fait de la problématique du Kosovo une question clé de sa politique. Un an plus tard, l'ex-Yougoslavie s'embrase après que plusieurs de ses républiques ont déclaré leur indépendance.

L'enquête sera difficile. Elle s'oriente vers la piste de l'attentat politique commis par les services secrets serbes. Des témoins expliquent notamment à la BSR qu'une pratique utilisée par la justice de Belgrade est la suivante: un criminel peut avoir la possibilité de choisir entre la prison ou une mission dans l'intérêt de la politique de l'Etat. La police procure alors les faux papiers, l'argent et les armes nécessaires.

Un tel "collaborateur" peut recevoir une importante somme d'argent, un effacement des condamnations voire, s'il a des problèmes à l'étranger avec la police locale, obtenir que Belgrade réclame son extradition via Interpol. Il se fera alors oublier en Yougoslavie.

Un homme raconte même qu'une quinzaine de jours avant l'assassinat d'Enver Hadri, il avait été missionné pour le tuer mais que, vu que sa voiture a été contrôlée à l'entrée de Bruxelles car en excès de vitesse, la mission fut abandonnée.

Des "opérations spéciales" à l'étranger

L'enquête est enrichie par un témoignage d'un homme, désigné sous le nom de code "C48" au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Un homme clé est alors identifié au sein des services de renseignement serbes comme le superviseur de ces "opérations spéciales" à l'étranger, Bozidar

Spacic. Celui-ci se vantera d'ailleurs plus tard dans la presse yougoslave d'avoir rempli ces tâches.

On dessine les contours d'un vivier de criminels auquel les services de renseignement ont accès. Deux hommes sont identifiés comme le tandem qui a tué Enver Hadri: Veselin Vukotic et Andrija Draskovic. Livré à la Belgique en juin 2008, Vukotic est libéré moyennant le paiement d'une caution de 100 000 euros et l'obligation de résider à Bruxelles. Deux mois plus tard, il est extradé vers la Serbie pour y purger une peine de 20 ans prononcée par défaut. Huit mois plus tard, il est libéré pour raison de santé...

Andrija Draskovic est arrêté en juin 2015 en Croatie en vertu du mandat d'arrêt européen délivré par la Belgique. Après paiement d'une caution de 100 000 euros, il prend la fuite en jet privé au départ de l'aéroport de Split...

Le 23 novembre 2016, la cour d'assises de Bruxelles a condamné Spacic, Vukotic et Draskovic à la réclusion à perpétuité. Ils étaient absents à leur procès. Condamnés par défaut, ils pouvaient faire opposition en vue d'être rejugés. Vukotic et Draskovic ont fait opposition. Lundi, lors de la constitution du jury, ils ne se sont pas présentés.

L'avocat de Vukotic a expliqué qu'il était "sans instructions" de son client. Il sera donc rejugé par défaut. L'avocat de Draskovic a dit qu'il représentera son client qui ne souhaite pas venir car il est signalé par la justice belge. Ce qui implique que, s'il passe la frontière, il sera incarcéré et comparaitra détenu. Ce que, manifestement, il ne souhaite pas.

Les deux sièges réservés aux accusés seront donc vraisemblablement vides jeudi matin à l'ouverture de ce procès prévu pour deux semaines.

J.La.

EN BREF

Judiciaire

La demande de dommages et intérêts de Bart De Wever devra attendre le procès en appel

Le tribunal correctionnel d'Anvers ne se prononcera pas avant le 13 mai sur les dommages et intérêts réclamés par le bourgmestre d'Anvers, Bart De Wever, à cinq membres présumés d'un groupe terroriste qui avaient voulu attenter à sa vie. Les avocats de la défense ont plaidé pour que l'examen de la demande soit suspendu jusqu'à la fin de la procédure d'appel, qui doit se pencher sur l'affaire le mois prochain. Les prévenus avaient été arrêtés le 27 mars 2023, après une série de perquisitions menées à Anvers, Molenbeek-Saint-Jean et Eupen. (Belga)

Judiciaire

Trois nouveaux inculpés dans le dossier du Qatargate

La juge d'instruction dans le dossier dit du "Qatargate", scandale de corruption présumée au sein du Parlement européen, a procédé à l'inculpation de trois nouvelles personnes, rapporte *Le Soir*. La juge a inculpé un ex-conseiller politique, un conseiller et un ancien assistant parlementaire du groupe social-démocrate (S&D). Tous les trois sont soupçonnés d'avoir mis leur influence réelle ou supposée au service de l'organisation criminelle présumée, dirigée par l'ancien syndicaliste et eurodéputé italien Antonio Panzeri, le "repenti" dans ce dossier, en échange d'avantages. (Belga)

Limbourg

Cinq suspects interpellés après l'incendie de la voiture d'un agent pénitentiaire à Heers

Cinq suspects ont été interpellés après l'incendie de la voiture d'un agent pénitentiaire à Heers (Limbourg), en novembre, indique la police judiciaire fédérale mercredi. Elles seront présentées jeudi au juge d'instruction à Tongres. Les suspects sont jeunes, l'un d'entre eux est un mineur. Fin novembre, le feu avait été bouté au véhicule de l'agent pénitentiaire dans l'allée de sa maison, au milieu de la nuit. Une lettre de menace avait été déposée dans sa boîte aux lettres. (Belga)

www.dominiquerigo.be

%
janvier 2025

importantes remises sur le mobilier d'exposition dans notre showroom

Rue de Stalle 210 - 1180 BRUXELLES

moins 15% sur toutes nouvelles commandes avant le 31/01/2025

DR DominiqueRigo
CONTEMPORARY INTERIORS SINCE 1974

Les actes de violence contre les élus allemands sont en augmentation

Allemagne Les menaces, les insultes et les agressions font désormais partie du quotidien des personnalités politiques, à tous les niveaux. La montée de l'extrême droite n'y est pas étrangère.

Delphine Nerbollier
Correspondante à Berlin

Les statistiques officielles le confirment: les actes de violence politique de la part de l'extrême droite sont en nette progression en Allemagne. Selon des chiffres rendus publics cette semaine, plus de 34 000 délits de ce type ont été répertoriés par les services de police allemands l'an dernier, soit une hausse de plus de 17% en un an. Parmi les victimes se trouvent des citoyens lambda mais aussi des élus et membres de partis politiques, particulièrement pris pour cibles lors de campagnes électorales. Si les exemples ont été nombreux l'an dernier, ils le

"Si la société civile ne parvient pas à protéger de la haine ceux qui prennent des responsabilités, alors il sera difficile pour la démocratie de se maintenir."

Marco Wanderwitz
Élu fédéral de l'Union démocrate-chrétienne

sont de nouveau dans la très courte campagne électorale en cours, à un mois et demi des législatives du 23 février.

La sociale-démocrate Carolyn Macmillan en sait quelque chose. Il y a un mois, cette élue locale berlinoise s'est fait agresser avec plusieurs de ses camarades de parti

alors qu'elle tenait un stand, à côté d'un arrêt de bus. En raison du froid, elle avait gardé son bonnet rouge, aux couleurs de son parti, le SPD. Une provocation pour quatre jeunes néonazis, en route pour participer le même jour à une manifestation extrémiste dans la capitale. "Ils nous ont traités de 'sales gauchistes', et nous ont dit qu'ils espéraient que cela nous ferait disparaître", nous raconte Carolyn Macmillan. Grâce à l'arrivée rapide de la police, cette élue n'a pas été blessée,



Des militants d'extrême droite manifestent pour "la loi et l'ordre", à Berlin, le 14 décembre dernier.

mais elle s'étonne de l'engrenage qui a suivi. "Une dizaine de sympathisants extrémistes sont ensuite apparus et ont commencé à attaquer les policiers. C'est un tout autre niveau d'escalade que celui que je connaissais", commente-t-elle, choquée mais pas abattue. "Tous ceux qui étaient présents ont eu peur, mais nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à montrer l'exemple, justement quand nos opposants veulent nous faire taire", estime-t-elle.

Une nouvelle normalité dans la vie des élus

Violences, menaces et insultes semblent entrées dans la normalité de la vie des élus. Selon une enquête publiée au printemps, six élus sur dix reconnaissent avoir déjà été menacés verbalement ou physiquement dans le cadre de leurs fonctions. Certains en arrivent à jeter l'éponge, comme l'élu fédéral Marco Wanderwitz et son épouse. Membres du parti chrétien démocrate (CDU) dans la Saxe, ils sont devenus les bêtes noires de la formation d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), en poussant pour une procédure d'interdiction de ce parti. "L'AfD s'est donné comme objectif de détruire ce qu'elle appelle les vieux partis, c'est-à-dire le système des partis démocratiques. Elle nous considère comme ses opposants", témoigne cet élu qui dit recevoir des "menaces, messages hostiles et haineux, tous les jours dans la boîte mail, au courrier".

"Les gens vous insultent en pleine rue. Certains vous insultent même quand vous êtes au marché de Noël avec votre enfant de quatre ans. Je ne vais donc plus au marché de Noël avec mon enfant de quatre ans, reconnaît-il. Nous luttons depuis un bon moment déjà. Place aux autres! Certains nous disent: 'Si les démocrates jettent l'éponge, l'extrême droite a atteint son but.' Je sais que si tout le monde fait comme nous, ce n'est pas une solution. Mais par notre geste, nous voulons faire passer un message: si la société civile ne parvient pas à protéger de la haine ceux qui prennent des responsabilités, alors il sera difficile pour la démocratie de se maintenir dans les prochaines années."

Le poison de la haine distillé par l'AfD

Comme Marco Wanderwitz, l'élu fédéral social-démocrate Karamba Diaby a lui aussi décidé de mettre fin à sa carrière politique. Officiellement, les attaques répétées de l'extrême droite contre sa permanence locale ne sont pas la raison officielle de son départ, mais cet élu – le premier du Bundestag né en Afrique – reconnaît que "ces événements ont influencé sa décision". "Depuis que l'AfD est entrée au Bundestag en 2017, l'atmosphère est devenue très nocive. Ses élus multiplient les discours de haine contre les minorités. C'est très négatif pour la cohésion sociale de notre pays et je suis convaincu que ces messages de haine mènent à des agressions dans la rue", commente-t-il.

La proximité avec les administrés ne limite pas forcément ce genre de problème. Silvio Witt en a fait l'expérience depuis son élection, en 2015, au poste de maire de Neubrandenburg, ville de 64 000 habitants dans le nord de l'Allemagne. "J'avais sous-estimé le manque de respect auquel sont confrontés les élus locaux", reconnaît ce maire, ouvertement homosexuel, et qui a déposé plaintes à plusieurs reprises pour injures et menaces. En mai, bien avant la fin de son mandat, Silvio Witt quittera lui aussi la politique. L'année 2024 a été difficile, après qu'un drapeau arc-en-ciel placé sur le fronton de la gare a été remplacé, dans la nuit, par un drapeau frappé d'une croix gammée. "Il a fallu attendre trois jours pour que les partis politiques locaux fassent une déclaration à ce sujet", raconte Silvio Witt, qui regrette la place laissée à l'extrême droite.

Pas sûr que les scores potentiellement en hausse de l'AfD lors des prochaines législatives changent la donne. Avec 21,5 % des intentions de vote dans un sondage publié cette semaine, ce parti atteint son record au niveau national.

La libération de Cecilia Sala, une victoire pour Giorgia Meloni

Italie La présidente du Conseil italien aurait personnellement obtenu des gages de Donald Trump.

Valérie Dupont
Correspondante à Rome

Ciao, je suis rentrée!" C'est avec cette simple note vocale que Cecilia Sala annonce à ses collègues du *Foglio* et de Chora Media qu'elle est bien de retour en Italie. Vingt jours après avoir été arrêtée dans sa chambre d'hôtel à Téhéran et incarcérée en cellule d'isolement à la prison d'Evin, la journaliste de 29 ans, souriante, se jette dans les bras de son compagnon sur la piste de l'aéroport de Rome-Ciampino. Pas de déclaration officielle mais une simple photo qui s'affiche sur les sites des journaux italiens. On y voit Cecilia Sala qui serre la main en souriant à Giorgia Meloni, la photo symbole de ce début d'année.

Une victoire politique

Quelques heures plus tôt, un communiqué de la présidence du Conseil des ministres tombait dans les rédactions: "L'avion qui ramène Cecilia Sala à la maison a décollé il y a quelques minutes de Téhéran. Grâce à un travail intense des canaux diplomatiques et de nos services de renseignements, notre concitoyenne a été relâchée par les autorités iraniennes, et rentre en Italie." Giorgia Meloni remercie tous ceux qui ont aidé à faire libérer la journaliste, notamment les services de renseignements.

Pourtant, il semble que les portes de la prison d'Evin aient commencé à s'entrouvrir, dimanche dernier, lorsque la cheffe du gouvernement italien est rentrée à Rome après sa visite éclair en Floride dans la résidence privée de Donald Trump. Selon la reconstitution faite par la presse italienne, Giorgia Meloni aurait obtenu la garantie que la non-extradition de l'ingénieur iranien, Mohammad Abedini, arrêté le 16 décembre dernier à l'aéroport de Malpensa sur demande des autorités judiciaires américaines, ne compromettrait pas les relations entre son gouvernement et la nouvelle administration de Washington. Donald Trump lui aurait donné sa bénédiction en insistant pour que l'affaire soit réglée avant le 20 janvier prochain, date du passage de pouvoir entre Joe Biden et lui-même. L'ingénieur Abedini ne serait donc pas un prisonnier de poids pour les États-Unis.

L'homme des drones

Rarement l'Iran aura libéré aussi rapidement un ou une prisonnière politique



La journaliste italienne Cecilia Sala posant pour une photo au festival de littérature de Pordenone.

pouvant servir de monnaie d'échange. En Italie, certains observateurs estiment que le nouveau président iranien, Mosoud Pezeshkian, n'aurait pas été averti de l'arrestation de la journaliste le 19 décembre dernier. Confronté à une crise économique grave, impliquée dans le scénario géopolitique compliqué de la région, il aurait donc tout fait pour éviter une crise diplomatique ouverte avec un pays européen.

"Grâce à un travail intense des canaux diplomatiques et de nos services de renseignements, notre concitoyenne a été relâchée."

Giorgia Meloni
Présidente du Conseil italien.

lui – attendre quelques jours de plus dans sa cellule de la prison Opera à Milan. Le 15 janvier prochain, les juges de la cour d'appel de Milan analyseront la demande de son avocat pour le placer aux arrêts domiciliaires, mais une extradition vers les États-Unis où il risque une lourde peine de prison est désormais hautement improbable. Le ministre italien de la Justice pourrait aussi faire usage de son pouvoir pour le libérer. Mais, une fois de plus, il semble que Giorgia Meloni ait joué la carte de l'amitié personnelle avec Donald Trump pour obtenir ce résultat. Ce jeudi, elle tiendra sa traditionnelle conférence de presse de début d'année. Elle y arrive clairement renforcée par la libération de Cecilia Sala.

Le Liban aura-t-il enfin un président après plus de deux ans de vacance ?

Proche-Orient La réponse sera peut-être connue dès jeudi.

Jenny Lafond
Correspondante à Beyrouth

A lors que les députés libanais sont convoqués au Parlement jeudi 9 janvier à partir de 11 heures locales (10h belges) pour élire un successeur à Michel Aoun, dont le mandat s'est achevé en octobre 2022, personne au Liban ne s'aventurerait jusqu'à mercredi à livrer un pronostic définitif quant à l'identité du futur président.

Annoncée au lendemain du cessez-le-feu signé entre le Hezbollah et Israël, après plus de deux mois de guerre quasi totale qui ont laissé une grande partie du Liban en ruines, cette treizième séance électrale sera-t-elle la bonne ?

L'indéboulonnable président du Parlement, Nabih Berry, a multiplié les déclarations optimistes ces dernières semaines, marquant sa volonté de voir s'élever une fumée blanche de la place de l'Étoile où se trouve la Chambre, au centre-ville de Beyrouth. Mercredi, il martelait encore que "les sessions électorales ne seront pas interrompues (jusqu'à ce qu'une élection aboutisse, NDLR), sauf pour les prières du vendredi ou la messe du dimanche", selon le quotidien libanais *An Nahar*. Le ton reflétait également l'optimisme du côté du Premier ministre sortant Nagib Mikati, qui s'est dit "heureux pour la première fois depuis le début de la vacance présidentielle, parce que si Dieu le veut, nous aurons demain [jeudi] un nouveau chef de l'État".

Ballet diplomatique

Pourtant, quelques jours avant la tenue du scrutin, le vote paraissait encore très incertain. Parmi les présidentialables, plusieurs personnalités chrétiennes maronites qui n'ont pas fait acte de candidature: le chef de l'armée, Joseph Aoun, le directeur par intérim de la Sûreté générale, Elias Baïssari, ou encore l'ancien ministre des Finances aujourd'hui cadre au Fonds monétaire international, Jihad Azour.

En vertu d'un système confessionnel de partage du pouvoir, la présidence du Liban est réservée à un chrétien maronite, tandis que le poste de Premier ministre échoit à un sunnite et la présidence du Par-



Le commandant en chef de l'armée libanaise Joseph Aoun (centre) est l'un des grands favoris de cette séance électorale.

lement à un chiite. Mais depuis le début de la semaine, la météo présidentielle a semblé s'éclaircir, sous l'effet d'intenses pressions diplomatiques. Une preuve s'il en fallait encore que le choix d'un président au Liban se fait surtout en dehors de ses frontières. *"Cela montre bien que le Liban n'a jamais été un pays authentiquement souverain. Le Parlement libanais n'est qu'une simple chambre d'enregistrement"*, déplore le politologue Karim Bitar.

Les États-Unis, l'Arabie saoudite et la France, tous trois membres (avec le Qatar et l'Egypte) du quintette chargé de trouver des solutions à la crise politique au Liban, n'ont pas fait grand mystère quant à l'identité de leur favori, le commandant en chef de l'armée Joseph Aoun. *"Il a une réputation personnelle d'intégrité et il a travaillé avec eux depuis plusieurs années, en étant à la tête d'une des rares institutions transcommunautaires. Il pourrait être l'homme qui superviserait l'implémentation de l'accord de cessez-le-feu"*, précise Karim Bitar.

Après la venue des ministres des Armées et des Affaires étrangères français, Sébastien Lecornu et Jean-Noël Barrot, du 30 décembre au

1^{er} janvier, l'émissaire américain Amos Hochstein s'est déplacé à Beyrouth le 6 janvier, suivi de son homologue français Jean-Yves Le Drian. Fait notable compte tenu des relations tendues ces dernières années entre Riyad et Beyrouth, l'émissaire saoudien Yazid ben Farhane aura effectué deux visites au Liban en cinq jours, dont une à la veille de l'élection, déterminé à convaincre les récalcitrants. Il n'a pas ménagé ses efforts, si l'on en

juge les nombreux ralliements à la candidature Aoun qui ont suivi. Ces pressions auront même convaincu le parti chrétien des Forces libanaises d'officialiser son soutien au chef de l'armée mercredi soir, lui assurant ainsi la couverture chrétienne qui lui faisait cruellement défaut compte tenu de l'hostilité du

Courant patriotique libre, l'autre parti chrétien dirigé par Gebran Bassil.

L'enjeu de la reconstruction

Pour le Liban, le grand retour de l'Arabie saoudite après des années de relations tendues est crucial dans l'optique de l'énorme chantier de la reconstruction post-guerre que le pays, en faillite depuis la crise

économique survenue en 2019, n'a pas les moyens de financer. Des sources diplomatiques occidentales n'ont d'ailleurs pas caché que, sans élection, le Liban ne figurerait plus en priorité des préoccupations internationales et donc... des aides financières. Jean-Noël Barrot avait quant à lui rappelé il y a quelques jours l'importance de cette élection pour la pérennité du cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah, qui expire le 27 janvier. *"Le Liban est dans une telle crise institutionnelle et le risque de rupture du cessez-le-feu (avec Israël) étant significatif, l'élection d'un président semble quand même urgente"*, relève Karim Bitar. Car elle intervient après un bouleversement des équilibres régionaux marqué par l'affaiblissement du Hezbollah après la guerre contre Israël et plus largement de l'Axe de la résistance pro-iranien avec la chute de Bachar al-Assad en Syrie, le 8 décembre dernier. Si le Hezbollah n'a pas encore annoncé à qui iraient ses votes, son conseiller aux affaires politiques Wafic Safa a souligné que le parti n'apposerait *"pas de veto"* contre Joseph Aoun. Pour être élu, celui-ci devra engranger 86 votes dès le premier tour, soit les deux tiers des députés, afin d'outrepasser le blocage constitutionnel qui rend théoriquement inéligible un fonctionnaire de première catégorie. Sans quoi les tours pourraient s'enchaîner en faveur de ses challengers.

L'Union européenne cherche à alléger certaines de ses sanctions contre la Syrie

Syrie L'objectif est d'appuyer la transition politique en cours à Damas.

La France l'a suggéré de manière explicite, l'Allemagne à demi-mot: certaines sanctions mises en œuvre contre la Syrie par l'Union européenne pourraient être assouplies prochainement afin de soutenir les Syriens dans la transition politique post-Assad. Ces déclarations sont les premiers signes tangibles de l'impression globalement favorable laissée par les nouvelles autorités syriennes aux ministres des Affaires étrangères allemand, Annalena Baerbock, et français, Jean-Noël Barrot, lors de leur visite conjointe, au nom de l'UE, vendredi dernier à Damas.

Pour le chef de la diplomatie française, cet allègement pourrait concerner les sanctions "qui, aujourd'hui, entravent l'accès à l'aide humanitaire, qui empêchent le redressement du pays" et il pourrait survenir "rapidement". D'autres restrictions pourraient aussi "être levées mais évidemment en fonction du rythme auquel sont prises en compte nos attentes pour la Syrie concernant les femmes et la sécurité", a déclaré Jean-Noël Barrot, mercredi matin au micro de France Inter. De tels assouplissements de sanctions doivent, selon le ministre français, faire l'objet de discussions

avec l'ensemble des partenaires européens (ils nécessitent d'ailleurs l'unanimité des Vingt-sept). Des sources diplomatiques allemandes ont, quant à elles, fait état de la tenue de discussions visant à alléger les sanctions européennes dans certains secteurs.

Une demande "satisfait"

Pour l'heure, la position française s'appuie sur les garanties offertes par les nouvelles autorités de Damas, issues d'un groupe djihadiste (Hayat Tahrir al Cham, HTC) figurant sur la liste des organisations terroristes des Nations unies et des États-Unis, pas sur celle de l'UE. "Nous avons demandé que la transition politique soit bien représentative de toutes les composantes de la société syrienne, et en particulier des femmes. Et je constate qu'hier a été annoncé que le comité institué pour le dialogue national inclura des femmes. C'était une demande expresse de notre part, elle a été satisfait", a précisé M. Barrot. Le gouvernement de transition a promis de mener, dès que cela sera possible mais sans se précipiter, une grande conférence nationale pour aborder l'avenir du pays avec l'ensemble des acteurs politiques, de la société civile...

D'autres sanctions relatives aux personnes et entités visées pour la répression et les crimes contre le peuple syrien, n'ont "aucune vocation à être levées", a relevé le ministre.

Un assouplissement de certaines sanctions européennes – que pourrait justifier l'évolution politique du pays – pourrait être décidé lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union le 27 janvier. Il serait question, en particulier, de faciliter les transactions permettant le retour de certains fonds en Syrie et d'alléger les sanctions affectant la production énergétique.

Voie ouverte par Washington

Les restrictions européennes, prises en 2012 dans le cadre de la répression des autorités et de la guerre, interdisent d'investir dans des entreprises qui ont des activités dans la construction de nouvelles centrales pour la production d'électricité en Syrie. Or, dans ce dernier cas, les besoins sont énormes: la plupart des zones du pays sont affectées par des rationnements d'électricité publique, celle-ci n'étant disponible que deux à trois heures par jour.

L'Union européenne cherche à suivre la voie ouverte par les États-Unis, qui ont accordé lundi une exemption de six mois relative à l'interdiction de transactions avec les institutions gouvernementales syriennes. Ces "dispenses", effectives jusqu'au 7 juillet prochain, ont pour objectif de faciliter les flux de l'aide humanitaire, de permettre les paiements personnels, ainsi que de réduire les pénuries d'électricité publique.

Vincent Braun

L'Union européenne suit la voie ouverte par les États-Unis, qui ont accordé lundi une exemption de six mois relative à l'interdiction de transactions avec les institutions gouvernementales syriennes.



Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, ce 8 janvier à Paris.

“Le clan mafieux qui est au pouvoir a tué le Burundi”

Burundi Le principal opposant est déjà exclu des législatives prévues en juin.

Je crains que les législatives de juin ne soient le détonateur de toutes les frustrations dans mon pays”, explique l'avocat Armel Niyongere, président de l'ACAT-Burundi (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture). L'homme vit depuis quelques années en exil. Par sa liberté de parole, il est devenu une des bêtes noires du régime. Pour justifier ses craintes, il pointe en vrac “la plus sévère crise socio-économique qu'on a connue depuis des lustres, avec un business complètement capté par un petit groupe de personnes réunies derrière le président de la République Évariste Ndayishimiye, les tensions régionales avec l'engagement de troupes burundaises dans la guerre en République démocratique du Congo, la parodie de scrutin qui se prépare pour le mois de juin ou les disparitions de personnes qui se multiplient et qui font encore monter la peur dans la population.”

L'exil comme solution

Un tableau apocalyptique qui pousse de plus en plus de Burundais sur le chemin de l'exil. “Même des cadres supérieurs profitent de leur déplacement à l'étranger pour disparaître et demander l'asile”, poursuit Armel Niyongere.

“On vient de passer les pires fêtes de fin d'année de notre vie”, explique de son côté cet ancien enseignant à la retraite qui n'accepte de témoigner que si son anonymat est garanti, comme tous nos interlocuteurs qui vivent au Burundi. “Avec l'inflation actuelle, il est impossible de vivre avec une retraite. Il faut se débrouiller pour trouver d'autres entrées, jamais bien grasses, pour simplement survivre.”

La pénurie de carburant sévit toujours. “Tout déplacement est compliqué et très onéreux”, poursuit le retraité. Ce manque de carburant impacte évidemment tous les déplacements, mais aussi les prix de tous les biens exportés. “Même la bière, pourtant brassée au Burundi, commence à manquer”, explique un autre habitant de Bujumbura.

“Mafia militaire”

Pour plusieurs interlocuteurs, les sanctions économiques “prises par l'Occident” après la flambée de violence de 2015 et la répression des manifestants opposés au troisième



La frontière entre le Burundi et le Rwanda est fermée depuis le jeudi 11 janvier 2024.

mandat constitutionnel du président Pierre Nkurunziza, se font pleinement ressentir aujourd'hui. “L'aide internationale n'arrive plus. Les généraux et la femme du président ont donc décidé d'accaparer le business, c'est aussi simple que ça”, explique M^e Niyongere, qui poursuit: “Ces généraux se sont partagé les commerces, les secteurs de l'économie, mais ils n'ont aucune compétence et tout l'édifice économique vacille. Eux, ils continuent de s'enrichir et d'engrasser quelques prénoms qui apparaissent à la tête de leurs entreprises. Par ces pratiques mafieuses, ils ont tué le Burundi.”

Le couple présidentiel est clairement pointé du doigt. “Comme chez notre voisin de la République démocratique du Congo, le président et son épouse affichent sans vergogne leur richesse, alors que les enfants burundais ont faim”, explique l'enseignant retraité.

“Le régime a pris un risque majeur en s'impliquant dans la guerre dans l'est du Congo”, poursuit M^e Niyongere. “C'est toute la région qui est sous tension. Les militaires burundais sont envoyés en première ligne, ils sont obligés

de combattre sous l'uniforme de la RDC. S'ils meurent sur le terrain, ils sont immédiatement enterrés. Leur famille est rarement avertie et ne perçoit presque jamais les dédommagements prévus.” Le Président a tenu récemment un discours dans lequel il a nié publiquement que des soldats burundais avaient été arrêtés par les rebelles congolais du M23, malgré les nombreuses vidéos qui attestent le contraire. “Il a renié ses soldats. Il les a

“Ces généraux se sont partagé les commerces, mais ils n'ont aucune compétence et tout l'édifice vacille.”

Armel Niyongere
Avocat et président de l'ACAT-Burundi.

rivé deuxième derrière le président Évariste Ndayishimiye lors de la présidentielle de 2020, a déjà été exclu, en décembre dernier, du scrutin par la Ceni. Il avait été évincé de la tête de son parti, quelques mois plus tôt, par un coup monté par quelques cadres de son parti “sensibles” aux arguments du pouvoir, une tactique régulièrement vue au Burundi.

La Ceni s'est basée sur un décret qui prévoit que les candidats indépendants ne pourront se présenter à ces législatives que s'ils n'ont pas fait partie d'un parti politique depuis au moins un an. L'ancien membre d'un organe dirigeant d'un parti ne pourra se présenter que deux ans “depuis sa démission ou son éviction de son parti politique d'origine”, explique le décret. Un texte taillé sur mesure contre Agathon Rwasa et une décision de la Ceni qui a été confirmée ce mardi par la Cour constitutionnelle, qui a aussi statué que le CNL n'est pas membre de la Coalition Burundi Bwa Bose (qui réunit quatre autres partis et qui est présenté désormais comme le principal adversaire du régime en place). “Ce climat général et ce scrutin pipé me font vraiment craindre le pire pour la stabilité du Burundi”, conclut M^e Niyongere.

Hubert Leclercq

EN BREF

Ukraine

L'Onu "préoccupée" par la hausse des exécutions sommaires de soldats ukrainiens prisonniers par la Russie

L'Onu est "profondément préoccupée" par l'augmentation des allégations d'exécutions sommaires de soldats ukrainiens prisonniers des Russes, indiquant mercredi avoir pu vérifier 68 cas depuis le début de la guerre. "J'appelle les autorités russes à mettre fin aux exécutions sommaires de prisonniers de guerre ukrainiens, à condamner ces actes et à poursuivre les responsables", a déclaré la Haute-Commissaire adjointe de l'Onu aux droits de l'homme, Nada al Nashif, lors d'une réunion du Conseil des droits de l'homme sur l'Ukraine. "Les exécutions sommaires constituent un crime de guerre." (AFP)

Espagne

Vingt-quatre ans de prison pour le principal auteur du meurtre d'un jeune homosexuel

La justice espagnole a condamné mercredi quatre hommes à des peines allant de 10 à 24 ans de prison pour le meurtre d'un jeune homosexuel en 2021 en Galice, dans le nord-ouest. Samuel Luiz, un aide infirmier brésilien de 24 ans, avait été battu à mort à la Corogne le 3 juillet 2021. Ce crime, qualifié à l'époque d'"acte sauvage et impitoyable" par le Premier ministre socialiste espagnol Pedro Sanchez, avait profondément choqué l'Espagne. (AFP)

THEATRE DE POCHE



GOING HOME

TEXTE ET MISE EN SCÈNE VINCENT HENNEBICQ

DU 8 AU 30 JANVIER 2025 RESERVATION@POCHE.BE

CETTE SEMAINE DANS
PARIS MATCH
BELGIQUE

Nicolas et Aymeric, fils de Claire et Laurent

DES JUMEAUX PRINCIERS TRÈS EN VUE

OFFRE SPÉCIALE



Paris Match Belgique à 3,70 € au lieu de 4,10 €

Ne manquez pas Paris Match Belgique dès aujourd'hui chez votre librairie. Bon de réduction de 0,40 € valable exclusivement pour le numéro 1219 de cette semaine.

Bon à découper et à remettre à votre librairie. Offre non cumulable, valable uniquement en Belgique pour le numéro 1219.

BON DE RÉDUCTION DE 0,40 €

Avis à Mesdames et Messieurs les diffuseurs de presse : Paris Match Belgique s'engage à rembourser intégralement ce bon de 0,40 € pour autant que les conditions de vente aient été remplies. Ce bon doit être renvoyé à l'attention de Highco Data, Kruiskouter 1 - 1730 Asse, au moyen de l'enveloppe couponing IPM avant le 7 février 2025.

N° de client AMP :

N° de casier :

Compte bancaire :

Cachet du librairie :

Code :



(255)5413645002820(3901)004

PARIS MATCH
BELGIQUE

Privé de fertilité à 10 ans après une chimio, Israël a bon espoir de la voir restaurée

Santé Des chercheurs de l'UZ Brussel ont pour la première fois au monde transplanté du tissu testiculaire immature congelé depuis 16 ans chez un patient stérile qui avait été traité par chimiothérapie lorsqu'il était enfant.

C'est un peu un pari, mais je suis assez confiant, d'autant que ça a déjà fonctionné avec des souris et même chez des singes. En plus, comme je suis croyant, j'ai bon espoir", nous confie Israël, aujourd'hui âgé de 26 ans. Confiant, l'étudiant de sciences po l'est dans le fait de retrouver une fertilité qu'un traitement de radiothérapie et de chimiothérapie lui a ôtée à l'âge de 10 ans alors qu'il était atteint de drépanocytose (une maladie génétique héréditaire touchant les globules rouges).

À l'époque, en 2008, "avant que je commence mon traitement, les médecins ont extrait le testicule gauche encore immature puisque je n'étais pas pubère, nous explique le jeune homme aujourd'hui, pour en réimplanter le moment venu des fragments dans l'espoir de produire des spermatozoïdes. Cette opération a eu lieu le

19 décembre dernier et tout s'est bien déroulé". Un grand jour donc pour l'étudiant bruxellois qui nous dit son profond désir d'enfant. "À présent, avec ma copine, j'aimerais fonder une famille et concrétiser notre projet peut-être dans deux ans, si possible."

Bien conscient qu'il s'inscrit dans le cadre d'une étude clinique, Israël a cependant foi dans la médecine et se sent "bizarre d'être le sujet d'une première mondiale". Car, en effet, c'en est une. Près de 23 ans après avoir réalisé (en 2002) une première mondiale, en stockant le tissu testiculaire prépubertaire d'un patient dans l'espoir de restaurer sa fertilité suite à un traitement, l'UZ Brussel annonce, ce jeudi, une nouvelle première mondiale: "Des chercheurs de la Vrije Universiteit Brussel et de Brussels IVF, le centre de la reproduction humaine de l'UZ Brussel, ont transplanté plusieurs fragments de



L'équipe de la clinique de fertilité de l'UZ Brussel. De gauche à droite : Chahrazad Elhadra, Dr Veerle Vloeberghs, Dr Valérie Uvin, Pr Herman Tournaye.

tissu testiculaire prélevé chez un homme ayant été soumis dans son enfance à une chimiothérapie qui a eu une incidence négative sur sa fertilité.

Grâce à cette greffe, les médecins et les chercheurs ont le ferme espoir de pouvoir lancer la production de spermatozoïdes chez ce patient et de ce fait restaurer sa fertilité. Même s'il faudra encore attendre un an pour être assuré du succès de l'intervention, et en l'occurrence de la présence effective de spermatozoïdes matures, cette nouvelle étape du processus n'est pas anodine, tant pour les scientifiques que pour les patients.

Un effet secondaire invasif

Lorsque les jeunes garçons victimes d'un cancer ou d'une maladie du sang sont soumis à des doses élevées de chimiothérapie et/ou de radiothérapie, alors que leur puberté – et donc la production de spermatozoïdes – n'a pas encore commencé, l'infertilité irréversible reste, parmi les effets secondaires les plus fréquents, indéniablement l'un des plus dévastateurs et invasifs.

Prélever chez ces jeunes patients, non plus comme on le faisait auparavant tout un testicule (orchidectomie) mais bien un fragment du tissu (ou biopsie) testiculaire et le congeler à titre préventif, afin de conserver en toute sécurité les cellules-souches testiculaires (précurseurs des spermatozoïdes), pour ensuite réaliser une greffe dans l'espoir de restaurer leur fertilité à l'âge adulte, est précisément l'objet de ce projet d'étude, financé par le fonds Wetenschappelijk Onderzoek Vlaanderen (FWO, Fonds de la recherche scientifique – Flandre) et la VUB. À ce jour, les tissus prépubertaires de quelque 140 patients sont ainsi congelés et conservés dans de l'azote liquide à -196 °C au sein du centre.

Dans le cas présent, "lors de la transplantation, quatre fragments de tissu testiculaire ont été replacés dans le testicule et quatre fragments dans le scrotum, explique l'équipe médicale. Cette technique vise à garantir que le corps de l'homme commence à produire de lui-même des spermatozoïdes".

Pourquoi avoir aussi choisi de réimplanter les fragments sous la peau du scrotum? "Parce que la température y est, comme dans les bourses, légèrement inférieure à celle du corps", nous répond le Dr Veerle Vloeberghs, membre de l'équipe clinique à la Clinique de fertilité de l'UZ Brussel (Brussels IVF), "ce qui donnait plus de chance pour la production de spermatozoïdes, comme le démontrent les études chez les singes."

Laurence Dardenne

2002

Lancement du programme

"En 2002, l'UZ Brussel a été le premier hôpital au monde à lancer un programme clinique visant à préserver la fertilité chez de jeunes patients atteints d'un cancer, d'une maladie du sang, de la moelle osseuse ou des ganglions lymphatiques", explique le Dr Herman Tournaye, chef de service du Brussels IVF. "Avant le début de la chimiothérapie ou de la radiothérapie, ces enfants et leurs parents ont donné leur accord pour que du tissu testiculaire soit congelé en vue d'une greffe ultérieure. Aujourd'hui, certains de ces patients sont en âge de commencer à envisager d'avoir des enfants."

Pour la suite, justement, après la transplantation, Israël fera l'objet d'un suivi trimestriel pendant une année au cours de laquelle il devra se soumettre à des prises de sang, dosages hormonaux, échographie, échantillon de sperme... Après un an, les fragments de tissu transplantés seront à nouveau extraits et analysés pour vérifier s'ils produisent des spermatozoïdes. Afin d'obtenir une image complète de l'effet de la greffe, un fragment de tissu sera aussi prélevé dans une autre partie du testicule pour vérifier si des spermatozoïdes y sont également fabriqués.

Recours à la PMA

"Comme les fragments de tissu ne sont pas directement reliés au canal déférent, nous ne nous attendons pas à ce que les spermatozoïdes se retrouvent dans l'échantillon de sperme par voie naturelle, explique le Dr Vloeberghs. Ils resteront en quelque sorte encapsulés et ne pourront pas suivre le chemin naturel et se retrouver dans l'éjaculat. Cela signifie qu'en cas de désir d'enfant, il faudra nécessairement avoir recours à la procréation médicalement assistée. Même si l'intervention cible spécifiquement la restauration de la fertilité, nous ne pouvons donc pas garantir à l'heure actuelle que la greffe sera réussie ou qu'elle permettra de satisfaire un désir d'enfant. Ce traitement ouvre néanmoins de nombreuses perspectives à ces jeunes adultes qui disposent aujourd'hui d'options qu'ils n'avaient pas jusqu'à il y a peu." Peut-on malgré tout estimer les chances de succès? "C'est très difficile, car plusieurs éléments entrent en jeu, comme les techniques de transplantation ou la quantité de cellules-souches présentes dans le tissu congelé", nous dit encore le Dr Vloeberghs.

Quant à être certain qu'en réimplantant ces cellules-souches, on n'introduit pas des cellules cancéreuses congelées dans le tissu prépubertaire. "C'est effectivement une très bonne question, que l'on se pose, nous répond la spécialiste. Dans le cas du premier patient, le risque n'est pas présent puisqu'il ne s'agit pas d'un cancer mais d'une maladie du sang appelée drépanocytose qui ne comporte pas de cellules malignes. Mais il est certain que, pour les patients ayant eu un cancer, il faut s'assurer qu'aucune métastase ne soit présente dans le tissu congelé qu'on va transplanter. Nous développons actuellement une méthode de production *in vitro* de spermatozoïdes. Ce serait une alternative potentielle à la greffe en présence de cellules cancéreuses dans le tissu et pour remédier à d'autres formes d'infertilité. Mais tout cela reste à l'étude."



1400 pompiers ont été mobilisés pour maîtriser l'incendie.

Deux morts dans les violents incendies à Los Angeles

Incendie Des milliers de personnes, dont des célébrités, ont été forcées à évacuer leur domicile. Plus de 1400 pompiers mobilisés.

À Los Angeles, deux personnes sont mortes et de nombreuses autres ont été blessées dans les violents incendies qui ont forcé des dizaines de milliers d'habitants à fuir sous la menace de vents de la puissance d'un ouragan. Les pompiers luttaient contre quatre incendies simultanés dans l'agglomération californienne, notamment à Pacific Palisades, un quartier huppé où résident des célébrités hollywoodiennes.

Ce feu s'est déclaré en fin de matinée mardi et avait déjà parcouru plus de 2 000 hectares mercredi matin, détruisant sur son passage quelque 1 000 bâtiments, d'après le chef des pompiers du comté de Los Angeles, Anthony Marrone. Des habitants paniqués ont dû abandonner leur véhicule sur l'une des seules routes entrant et sortant de la zone, fuyant à pied le feu qui a déjà ravagé près de 1 200 hectares. Le feu a provoqué un énorme nuage de fumée, visible depuis toute la mégapole. Plus de 1 400 pompiers ont été mobilisés, selon le gouverneur de Californie, Gavin Newsom.

L'incendie s'est déclaré au pire moment pour Los Angeles, balayée par de violentes rafales. Des vents chauds de Santa Ana, typiques de l'hiver californien, devaient souffler jusqu'à 160 km/h mardi et mercredi, selon les services météorologiques américains (NWS). De quoi propager les flammes très vite. Mardi soir, un nouvel incendie s'est déclaré près de Pasadena, au nord de Los Angeles, et a rapidement ravagé plus de 400 hectares, selon l'agence CalFire. Après deux années très pluvieuses, le sud de la Californie subit son début d'hiver le plus sec jamais enregistré. Tout ce qui a abondamment repoussé pendant deux ans agit ici comme un combustible pour le feu.

La tempête a perturbé la visite du président Joe Biden, venu en Californie mardi pour annoncer la création de deux vastes zones protégées dans le sud de l'État. Présent à Los Angeles, le Démocrate de 82 ans a immédiatement approuvé des aides fédérales pour la deuxième ville des États-Unis. La vice-présidente Kamala Harris, qui possède une maison en Californie, a de son côté dit qu'elle priait pour "les Californiens qui avaient évacué". Donald Trump, qui doit succéder à M. Biden dans quelques jours à la Maison-Blanche, a menacé en septembre de couper l'aide fédérale habituellement reçue par la Californie pour lutter contre les feux de forêt. (AFP)

Où s'arrêtera la chute des ventes d'appartements neufs ?

■ Depuis plusieurs années, l'offre de logements neufs ne suit plus la demande. La situation s'est encore dégradée en 2024.

C'est l'heure des bilans 2024 sur le front immobilier. Les notaires frappent les premiers en publiant leur traditionnel Baromètre annuel, basé sur l'ensemble des transactions immobilières conclues en Belgique au cours de l'année écoulée. Et ce bilan est plutôt morose, particulièrement sur deux points. Explications.

1 Les logements neufs en plein creux

Premier constat: la vente des logements neufs – et, en particulier, des appartements qui représentent la grande majorité des nouvelles constructions – est en chute libre.

C'est le cas depuis cinq ans et la tendance s'est encore amplifiée en 2024: en 2020, 22 % des apparte-

ments vendus en Belgique étaient des logements neufs; en 2024, ce chiffre est passé à 11,6 %. Et à Bruxelles – où 70 % des transactions immobilières concernent des appartements –, moins d'un appartement vendu sur 40 (2,4 %) était un nouveau logement...

Comment expliquer que cette part de marché des appartements neufs, à l'échelle de la Belgique, ait été quasiment divisée par deux en si peu de temps, alors que la demande de logements neufs reste très forte – notamment motivée par des enjeux énergétiques et environnementaux? "Plusieurs éléments peuvent être avancés, signale Renaud Grégoire, notaire à Wanze et porte-parole de la fédération du secteur, Fednot. Un: la hauteur des taux d'intérêt, jusqu'au dernier trimestre 2024, a freiné pas mal de promoteurs immobiliers qui devaient payer jusqu'à 5 % d'intérêt sur leurs lignes de crédit, alors que ce taux n'était que de 1 % il y a quelques années. Deux: les personnes privées, notamment de la classe moyenne, qui utilisaient traditionnellement l'immobilier comme placement – en achetant un bien qu'elles mettaient ensuite en location – ont un peu disparu du marché, avec les taux d'intérêt élevé. Je n'en ai, en tout cas, pas beaucoup rencontré en 2024. Trois: la baisse annoncée des droits d'enregistrement, principalement en Wallonie où ils sont passés au début 2025 de 12,5 à 3 %, a rajouté encore une couche et rendu les logements neufs (avec un taux TVA de 21 %) moins concurrentiels."

Quand on ajoute à ces éléments les retards dans la délivrance des permis de bâtir, la hausse du prix des matériaux de construction et le nombre record de jours de travail perdus à cause du mauvais temps dans le secteur en 2024, on comprend aisément le creux que connaît l'immobilier neuf et dont on ne voit pas la fin. "Et cette crise met sous pression l'ensemble du marché locatif, même pour les appartements existants", s'inquiète le porte-parole des notaires.

2 La reprise? On ne l'a pas aperçue en 2024

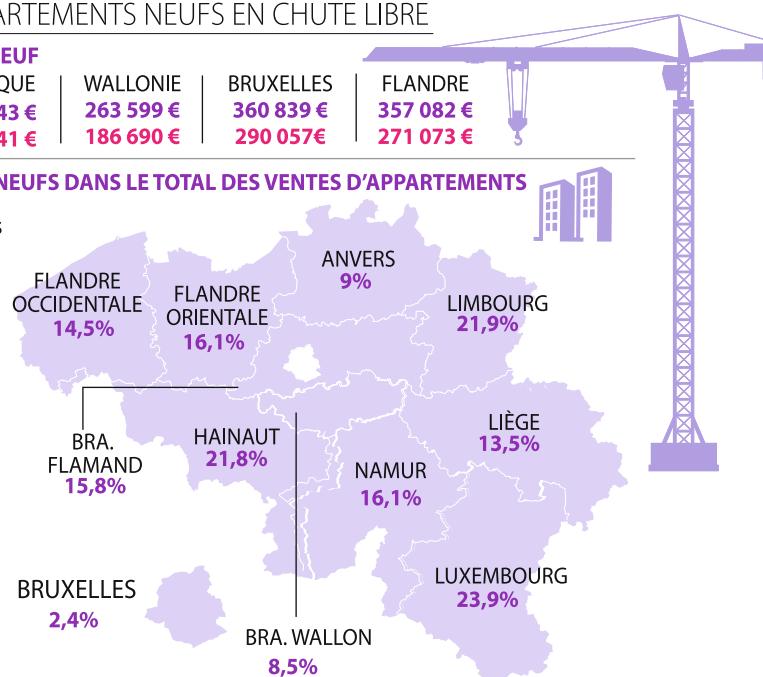
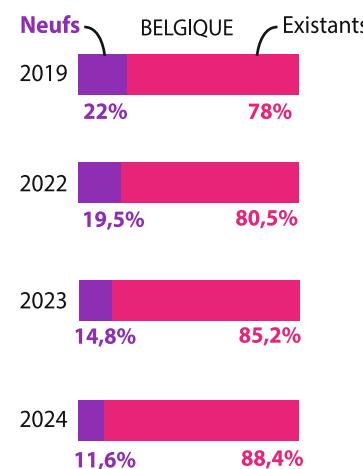
Le deuxième élément négatif concerne le niveau de l'activité immobilière au cours de l'année écoulée – et l'évolution des prix, si l'on se place

LA PART DE MARCHÉ DES APPARTEMENTS NEUFS EN CHUTE LIBRE

PRIX MOYEN D'UN APPARTEMENT NEUF

	BELGIQUE	WALLONIE	BRUXELLES	FLANDRE
APPARTEMENTS NEUFS	337 743 €	263 599 €	360 839 €	357 082 €
APPARTEMENTS EXISTANTS	263 141 €	186 690 €	290 057 €	271 073 €

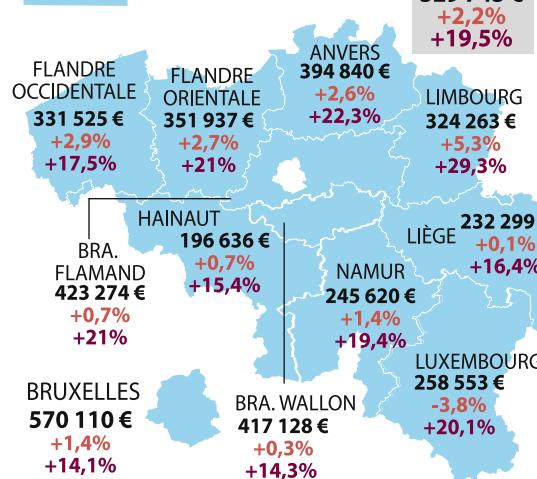
PROPORTION DES APPARTEMENTS NEUFS DANS LE TOTAL DES VENTES D'APPARTEMENTS



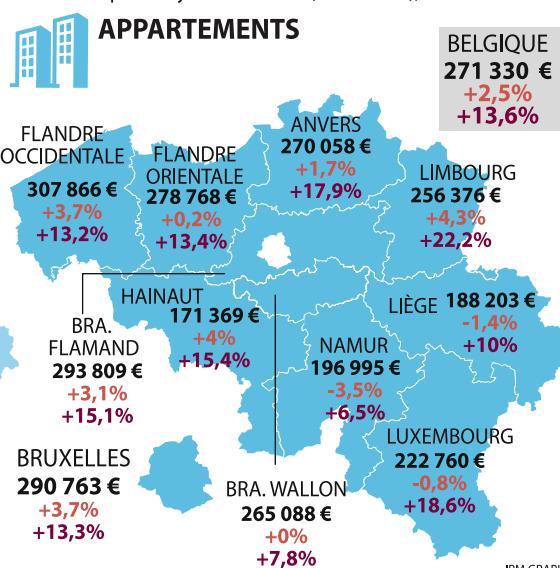
LES PRIX DE L'IMMOBILIER EN 2024

Évolution des prix moyens **sur 1 an** (2023-2024), en euros - Évolution des prix moyens **sur 5 ans** (2020-2024), en euros

MAISONS D'HABITATION



APPARTEMENTS



du côté des vendeurs. Deux conclusions s'imposent: la reprise du secteur immobilier n'est pas arrivée en 2024 – après une année 2023 durant laquelle le nombre de transactions avait baissé de plus de 15%; et si l'on tient compte de l'inflation, les propriétaires ont perdu de l'argent au cours de l'année écoulée.

Concernant le nombre de transactions, la baisse est toutefois devenue légère en 2024: -0,7% par rapport à 2023, *annus horribilis* pour le secteur. Et de très maigres signaux de reprise se sont manifestés durant la deuxième partie de l'année puisque la baisse des transactions était de plus de 4% au premier semestre.

Finalement, c'est en Wallonie que le recul a été le plus marqué (-1%), "peut-être en raison de l'annonce de la réduction de la taxe des droits d'enregistrement dont l'entrée en vigueur était le 1^{er} janvier 2025", estiment les notaires, qui précisent: "C'est dans le Brabant wallon et le Luxembourg que la baisse de l'activité a été la plus marquée: -5,6% dans ces deux provinces".

Cette activité tournant au ralenti a eu, logiquement, un effet sur les prix de vente. Globalement, pour la Belgique, la hausse a été de 2,2% en 2024 pour les maisons résidentielles

(à 330 000 euros environ de prix moyen) et de 2,5% pour les appartements (pour un prix moyen de 271 000 euros environ). "Si l'on tient compte de la différence en termes d'inflation entre 2024 et 2023 (3% environ), il s'agit d'une baisse de prix de 0,8% pour les maisons et de 0,5% pour les appartements", précise la Fédération des notaires.

À Bruxelles – où 70% des transactions immobilières concernent des appartements – moins d'un appartement vendu sur 40 (2,4%) était un nouveau logement...

C'est dans la province de Luxembourg que la baisse des prix a été la plus marquée pour le prix des maisons (-3,8%) et dans la province de Namur pour celui des appartements (-3,5%).

Signalons, enfin, que Bruxelles reste évidemment la province la plus chère de Belgique pour les maisons d'habitation, devant le Brabant flamand et le Brabant wallon.

Et la Flandre-Occidentale (avec la Côte) affiche le prix moyen le plus élevé pour les appartements, devant le Brabant flamand et Bruxelles.

Nicolas Ghislain

La "tolérance zéro" de Ryanair pour les passagers indisciplinés

JEAN-LUC FLEMAL



Ryanair entend sanctionner les voyageurs perturbateurs.

■ La compagnie réclame 15 000 euros à un voyageur "perturbateur" d'un vol.

De mémoire, c'est une première. Ryanair vient d'intenter une action en justice contre un passager qui, selon elle, a perturbé un vol et a obligé l'un de ses avions à se dérouter. La compagnie irlandaise demande 15 000 euros au passager dont elle ne cite pas le nom, ni n'explique exactement ce qu'il a fait.

Selon Ryanair, le "comportement inexcusable" du passager, sur un vol de Dublin vers l'île espagnole de Lanzarote, le 9 avril 2024, a

forcé l'avion à se dérouter vers la ville portugaise de Porto où il a été retardé pendant la nuit.

Les Irlandais veulent que ce voyageur rembourse "les frais d'hébergement, les dépenses des passagers et les frais d'atterrissement", soit 15 000 euros.

"Il est tout à fait inacceptable que des passagers qui travaillent dur pour profiter d'un voyage en famille ou entre amis soient privés de ce plaisir à cause du comportement d'un seul passager."

Bagarres en plein vol

Plusieurs compagnies aériennes européennes, dont Ryanair, ont constaté un "pic" de passagers "perturbateurs" à bord de leurs avions, "en particulier cet été". Même si on ne connaît pas exactement ce qu'il s'est passé sur ce vol entre Dublin et Lanzarote, une grande majorité des perturbations sont causées par des passagers fortement alcoolisés. Certaines lignes, notamment entre le Royaume-Uni et des destinations touristiques, sont particulièrement touchées par ce phénomène. Des passagers, parfois par groupe entier, arrivent ainsi déjà

fortement éméchés dans l'avion. Cet été, il y a aussi eu quelques cas de bagarres qui ont provoqué des atterrissages en urgence.

Le patron du groupe Ryanair, Michael O'Leary, a ainsi plusieurs fois demandé aux aéroports de limiter à deux le nombre de boissons alcoolisées pour les voyageurs. "Nous ne voulons pas interdire les gens de prendre un verre", expliquait, récemment, le boss irlandais à nos confrères du *Daily Telegraph*. "Toutefois, il est bien interdit de conduire sous influence et, pourtant, nous continuons de placer des gens en état d'ébriété dans des avions à 10 000 mètres d'altitude."

"Poudres ou pilules"

Selon lui, il est "compliqué" pour les compagnies aériennes d'identifier les voyageurs saouls aux portes d'embarquement, en particulier quand de larges groupes doivent embarquer. "Tant qu'ils se tiennent debout et avancent, ils passeront. C'est après, une fois que le vol a décollé, que l'on constate les

comportements déplacés. Avant, les personnes qui buvaient trop tombaient ou s'endormaient. Mais, désormais, ces passagers sont aussi sous l'influence de poudres ou de pilules. C'est un mélange. On est confronté à des comportements bien plus agressifs qui sont difficiles à gérer."

Michael O'Leary
CEO de Ryanair

comportements déplacés. Avant, les personnes qui buvaient trop tombaient ou s'endormaient. Mais, désormais, ces passagers sont aussi sous l'influence de poudres ou de pilules. C'est un mélange. On est confronté à des comportements bien plus agressifs qui sont difficiles à gérer."

Ryanair espère que cette action "dissuadera" d'autres comportements perturbateurs sur les vols afin que les passagers et l'équipage puissent voyager dans un environnement "confortable et respectueux". "Nous allons appliquer une politique de tolérance zéro. Cette plainte n'est qu'un exemple des nombreuses conséquences auxquelles les passagers qui perturbent les vols seront désormais confrontés."

Raphaël Meuldres

Crédits hypothécaires

Les Belges regagnent du pouvoir d'achat immobilier

"Une reprise", "un certain élan", "un regain de dynamisme"... Les économistes de Belfius et Immoweb, aujourd'hui partenaires dans ce domaine, restent prudentes, mais plutôt optimistes, quand ils évoquent le passage de 2024 à 2025 dans le secteur immobilier.

Ils soulignent d'ailleurs la grande résilience du marché immobilier belge: "En Belgique, il n'y a jamais eu de choc sur les prix comme on en a connu en Allemagne ou aux Pays-Bas, des marchés beaucoup plus volatils, avec des hausses annuelles de 10%, voire davantage puis des baisses très fortes quand le marché immobilier s'est retourné", précisent Véronique Goossens, chef économiste chez Belfius, et Jonathan Frisch, économiste chez Immoweb. Cette résilience s'explique notamment par le fait que, et c'est une spécificité belge, les crédits à taux fixe à long terme (20 ans, voire plus) sont ultradominants (à 95%) en Belgique. Mais aussi par la demande soutenue (quelque 71% des Belges sont propriétaires, contre 49% d'Allemands) et des revenus protégés, chez nous, par l'indexation automatique des salaires."

Mais si Belfius et Immoweb sont aujourd'hui assez optimistes pour le marché immobilier belge en 2025, c'est surtout grâce au mouvement de baisse des taux hypothécaires qui a eu lieu au deuxième semestre 2024: "Les taux d'intérêt, en hausse continue depuis 2022, ont atteint leur pic en décembre 2023, à 3,69%, avant d'entamer une baisse progressive pour s'établir à 2,92% en décembre 2024. Cette évolution marque un tournant décisif dans la dynamique du marché. Parallèlement, le montant moyen des crédits hypothécaires octroyés par la banque Belfius a enregistré une progression notable, passant de 207 000 € en 2023 à 214 000 € en 2024."

"L'amélioration des conditions de financement sur le marché immobilier belge et l'indexation des salaires début 2025 (+ 3,5% environ) ont apporté une véritable bouffée d'air frais aux ménages belges. Et elles leur permettent de regagner 8 m² de pouvoir d'achat immobilier – sur les 17 m² perdus entre début 2022 et fin 2023 –, pour atteindre 115 m² en janvier 2025 pour un ménage belge moyen", concluent dès lors Belfius et Immoweb. N.Gh.

Pourquoi la Belgique reste si peu intéressante pour les épargnants

■ Malgré les placements alternatifs, les Belges restent très conservateurs.

C'est un problème de mentalité des Belges", lance Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG School of Management de Lille, à propos du comportement des Belges au niveau de l'épargne. Mais de quoi parle-t-on? Commençons par le début.

La Banque centrale européenne (BCE) a publié mardi les chiffres des taux d'intérêt des comptes épargnes en Europe, que ce soit les comptes réglementés ou les comptes à terme, ainsi que les taux d'emprunts moyens, en se basant sur les chiffres relevés en novembre 2024.

Le constat est sans appel: la Belgique n'est pas du tout compétitive sur les comptes réglementés classiques. Elle s'en tire néanmoins mieux sur les comptes à terme, c'est-à-dire ceux sur lesquels les épargnants doivent attendre une certaine période avant de retirer leur argent.

L'épargnant classique "sacrifié"

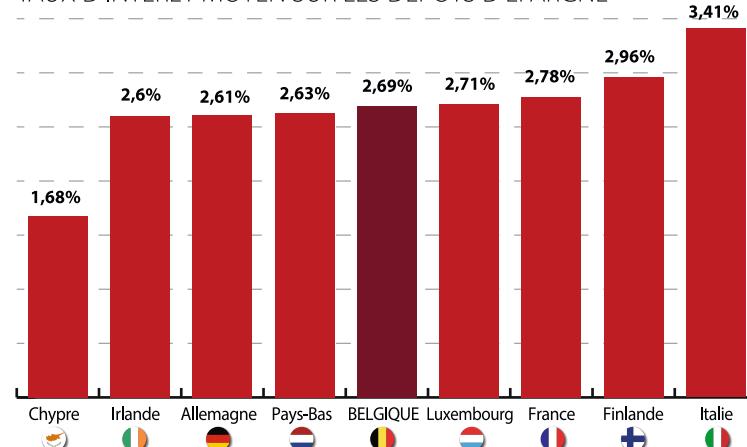
En novembre 2024, les banques belges offraient un taux moyen de 1,03 % sur les dépôts d'épargne réglementés, un chiffre donc nettement inférieur à celui des autres pays de la zone euro. Par comparaison, ce taux atteint 2,56 % en France.

Bien que le taux belge ait légèrement progressé par rapport aux mois précédents, l'écart avec les pays voisins reste important; ce qui pénalise les épargnantes belges.

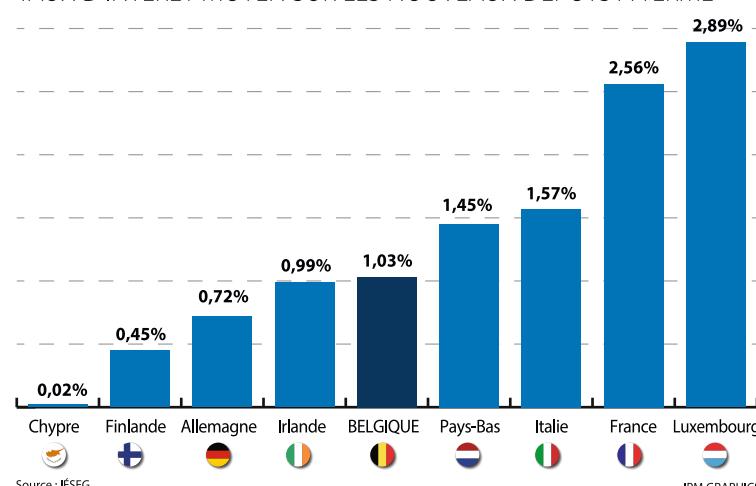
En revanche, les banques belges se démarquent donc par une plus grande compétitivité sur les dépôts à terme, avec un taux moyen de 2,69 %. Elles se situent à un niveau comparable à celui de la France (2,78 %), du Luxembourg (2,71 %) ou des Pays-Bas (2,6%). Cette stratégie vise à séduire les épargnantes plus dynamiques, affirme Eric Dor. Ceux-ci étant plus limités en nombre, cela représente moins de "risque" pour les banques. En novembre 2024, les dépôts à terme atteignaient, par exemple, 149 milliards d'euros d'encours contre 272 milliards pour les dépôts d'épargne réglementés.

"Il y a quand même eu des banques en ligne qui offraient des taux plus intéressants que les quatre autres gran-

TAUX D'INTÉRÊT MOYEN SUR LES DÉPÔTS D'ÉPARGNE



TAUX D'INTÉRÊT MOYEN SUR LES NOUVEAUX DÉPÔTS À TERME



des banques que sont BNP Paribas Fortis, Belfius, KBC et ING. Comme Medi-
direct, par exemple. Mais, même là, le
succès ne semble pas massif. C'est un
problème, les épargnantes belges sont

(même si celui-ci pourrait diminuer
à l'avenir). Pourquoi? Car l'État a dé-
cidé de fixer cela, avec un plafond de
dépôt à 22 950 euros afin de protéger
les intérêts des petits épar-
passifs.

*"On ne peut
malheureusement pas
garder le même
numéro de compte
comme on peut garder
son numéro de
téléphone en changeant
d'opérateur."*

Eric Dor
Économiste

S'inspirer de la France?

En France, le "livret A", compte d'épargne réglementé, propose un rendement à 3 % depuis des années

"À titre personnel, j'ai toujours trouvé que c'est une idée qu'on aurait pu copier en Belgique. Mais le lobby des banques a plutôt bataillé pour que ça n'arrive pas", lance Eric Dor.

"La Banque nationale de Belgique l'évoquait récemment, il y a certains facteurs qui entravent la concurrence. Dont la prime de fidélité, par exemple. Ça bloque la mobilité des épargnantes belges. Ainsi que l'absence de portabilité des comptes bancaires. On ne peut malheureusement pas garder le même numéro de compte, comme on peut garder son numéro de

téléphone en changeant d'opérateur. Ce qui ne donne pas envie de changer de banque car cela va provoquer beaucoup de démarches avec ses contacts bancaires, par exemple", poursuit-il.

Coût réduit pour les prêts immobiliers

Néanmoins, l'un des avantages indirects de ces taux d'intérêt limités sur les comptes d'épargne réglementés est que cela permettrait aux banques belges d'être plus compétitives sur les taux de prêts immobiliers, affirme l'économiste. Mais, là, encore, cela concerne une partie plus réduite de la population belge qui est prête ou capable d'acheter; donc, moins de mouvements de flux financiers à redouter sur les bilans des banques.

Le taux moyen pour les nouveaux prêts immobiliers résidentiels était de 3,19 %, soit inférieur à celui de la plupart des autres pays de la zone euro, comme l'Estonie (4,73 %), les Pays-Bas (3,71 %) ou l'Allemagne (3,59 %). La France affichait néanmoins encore une fois un taux plus intéressant, légèrement inférieur, à 3,17 %.

Les banques belges se positionnent également de manière plus compétitive sur les prêts à la consommation, parfois décriés car très coûteux pour ceux qui y ont recours, souvent des personnes avec le moins de moyens financiers. Le taux moyen en Belgique est de 6,72 %; donc, inférieur à celui de pays comme le Portugal (8,71 %), l'Italie (8,45 %), ou l'Allemagne (8,07 %). Cependant, elles restent moins attractives que le Luxembourg (4,54 %) ou, encore, la France (6,46 %).

Pour conclure, les consommateurs belges restent donc trop "frileux". "C'est aussi à cause d'un facteur culturel. Le peuple belge fait partie des peuples conservateurs, qui veulent la sécurité. Comme avec le fort appétit pour les emplois protégés. Les gens sont éduqués dans ce culte de la sécurité. Ce qui explique qu'il y a moins de prises de risques qu'en Amérique du Nord, par exemple, et moins d'entrepreneuriat, avance-t-il. Je ne dis pas que c'est bien ou mal, mais c'est une culture moins propice au risque. Et, qui plus est, il manque une forme de culture économique et financière de base, avancent certains. On parle des modèles économiques des fermes du Condroz en secondaire, lâche-t-il en plaisantant, mais on ne voit rien, ailleurs qu'à l'Université, sur les Finances. C'est dommage", termine-t-il.

Antonin Marsac

La BMW X1 a été la star du marché en Belgique en 2024

IMMATRICULATIONS EN BELGIQUE : MODÈLES PLUS POPULAIRES EN 2024

TOP 15 EN BELGIQUE

Marque	Modèle	Nombre
BMW	X1	20 040
Tesla	Model Y	13 223
Dacia	Sandero	12 674
Audi	Q4	8 611
Citroën	C3	8 412
Toyota	Yaris	8 360
Tesla	Model 3	7 622
Volvo	XC40	7 598
Renault	Clio	7 164
Dacia	Duster	7 026
Audi	A3	6 999
VW	Golf	6 916
Peugeot	308	6 759
Volvo	EX30	6 502
Audi	Q3	5 953

Source : Febiac

■ La marque allemande a dominé le marché, tandis que Dacia règne en Wallonie.

En 2024, BMW s'impose comme la marque la plus immatriculée en Belgique, tous segments confondus. Son modèle X1 domine même le classement général, en particulier celui des voitures neuves avec plus de 20 000 immatriculations. Ce modèle est d'ailleurs en tête du classement pour la Flandre et Bruxelles. Le constructeur alle-

mand est également au sommet des véhicules choisis par les sociétés, bien loin devant Tesla et son Model Y et l'Audi Q4.

“La marque allemande (BMW) mène en outre le classement auprès des clients professionnels tandis que Dacia est la marque qui a convaincu le plus d’automobilistes particuliers”, indique la fédération. Selon les chiffres, c'est en Wallonie que le constructeur roumain (filiale de Renault) séduit le plus. Parmi les immatriculations de voitures neuves, la Sandero domine largement avec près de 10 000 voitures, suivie par la Duster. Les deux modèles en

tête de la Wallonie sont d'ailleurs les mêmes que ceux choisis de manière générale par les particuliers, avec respectivement 11 730 et 6 114 voitures immatriculées.

L'électrique en hausse mais...

Les immatriculations, neuves et d'occasion, en Belgique ont connu un léger bond en 2024 par rapport à l'année précédente. Une progression de 0,8%, soit environ 9 500 voitures en plus sur nos routes. Au total, cela correspond à 11 759 27 voitures immatriculées. Et parmi tous les types de motorisation, les 100% électriques gagnent de plus

en plus de terrain, surtout pour les véhicules neufs. Avec une hausse de près de 9% par rapport à 2023, elles séduisent presque un tiers des acheteurs (28,5%). Malgré tout, la motorisation essence reste dominante avec 41,8% des immatriculations de voitures neuves. Les hybrides plug-in, qui se rechargent sur une prise, occupent la troisième place (14,9%), tandis que le full hybride, qui combine essence et électricité sans recharge externe, suit avec 9,2%. De son côté, le diesel continue de s'effacer, passant sous la barre symbolique des 5%.

Robin Gille

Lufthansa veut recruter 10 000 personnes en 2025

■ Sa filiale Brussels Airlines pourra, quant à elle, compter sur 360 nouveaux collaborateurs.

Le premier groupe européen de transport aérien Lufthansa a annoncé, mercredi, vouloir embaucher 10 000 employés dans le monde en 2025, dont la moitié en Allemagne. Cela représente un dixième de la masse salariale du groupe, qui opère les compagnies aériennes Lufthansa, Eurowings, Austrian, Swiss et Brussels Airlines.

Les 10 000 personnes recherchées par Lufthansa représentent toutefois une baisse de quelque 3 000 unités par rapport à 2024, lorsque le groupe avait embauché environ 13 000 nouveaux collaborateurs.

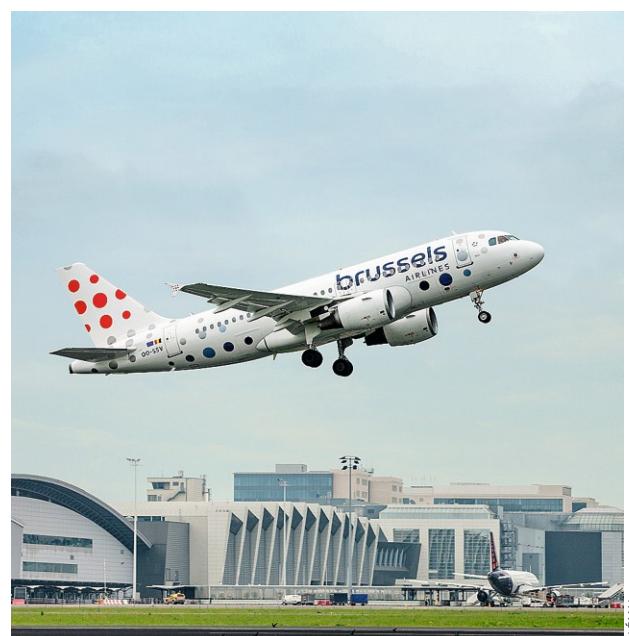
Ces embauches concernent un large éventail de métiers. En 2025, Lufthansa – qui emploie plus de 100 000 personnes dans 90 pays – envisage de recruter plus

de 2 000 agents de bord, quelque 800 pilotes, plus de 1 400 agents au sol, environ 1 300 experts techniques ainsi que du personnel administratif.

Un appareil long-courrier supplémentaire

Quant à Brussels Airlines, filiale de Lufthansa, elle pourra compter sur 360 nouveaux collaborateurs, annonce le groupe allemand. La moitié des recrutements prévus chez Brussels Airlines concerne des stewards. Quelque 60 travailleurs pour l'aéroport sont également recherchés, tout comme 50 pilotes, 45 personnes qui travailleront dans les hangars et une vingtaine pour les bureaux, précise le porte-parole Nico Cardone.

En Belgique, ces recrutements sont nécessaires notamment pour accompagner la croissance de la compagnie aérienne, avec un appareil supplémentaire dans la flotte long-courrier cette année et un autre sur le réseau européen. Brussels Airlines emploie actuellement plus de 3 500 personnes. (Belga)



Brussels Airlines devrait embaucher 50 pilotes en 2025.

FLEMAL

EN BREF

Services postaux

Un préavis de grève aussi déposé chez bpost



LC GUILLAINNE

L'inquiétude concernant les pensions des fonctionnaires entraînera probablement des perturbations dans la distribution des colis et des lettres. *"Un préavis de grève a été déposé"*, a déclaré Geert Cools, secrétaire général du syndicat ACOD Post. Les fonctionnaires s'inquiètent des régimes de retraite des négociateurs gouvernementaux. Ces derniers veulent modifier les conditions de retraite. Le front syndical défilera lundi dans les rues de Bruxelles. (Belga)

1,1

million de trajets l'an dernier

La plateforme de voitures partagées Cambio a enregistré 1,1 million de trajets l'an dernier, après avoir dépassé le million de trajets pour la première fois en 2023, rapporte-t-elle mercredi. Elle dénombre quelque 71500 utilisateurs, un chiffre également en croissance.

Biotechnologies

La société Galapagos scinde ses activités et supprime des centaines d'emplois

La société biotechnologique Galapagos se scinde en deux sociétés cotées et procède à une réorganisation qui entraînera la suppression de 300 emplois en Europe, a annoncé mercredi l'entreprise. À Malines, où la société est basée, 200 emplois disparaîtront. Avec la scission, Galapagos affirme vouloir libérer de la valeur actionnariale. (Belga)

Alimentation

What's Cooking ? veut racheter Sveltic

What's Cooking ? (ex-Ter Beke) annonce son intention d'acheter 100 % du capital de Sveltic en France, spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés frais et surgelés. La transaction devrait être finalisée au cours du premier semestre de l'année et la valeur d'entreprise est estimée à environ 35 millions d'euros. (Belga)

Télécoms

Scarlet adapte son offre

Environ un mois après l'arrivée sur le marché des télécoms belges de Digi, le 4^e opérateur, Scarlet, annonce une adaptation de son offre. Les clients de Scarlet vont bénéficier automatiquement d'une augmentation des volumes de données, sans frais supplémentaires, dès leur prochaine facture. (Belga)

AVIS DES BROKERS

TOP

ARGENX SE +1.97%
UCB +1.73%
GBL +1.36%

FLOP

ELIA GROUP -5.63%
MELEXIS -2.58%
COFINIMMO -1.74%

Sofina (-0,3 % à 221,60 euros) a été confirmé à "acheter" chez Degroof Petercam, la cible étant relevée de 280 vers 288 euros. *"Grâce à son réseau unique de relations, le holding a une exposition aux valeurs les plus recherchées au monde (comme SpaceX, OpenAI ou ByteDance), avec une création de valeur pour les actionnaires qui s'est avérée persistante. Nous pensons que le marché a une mauvaise appréciation des perspectives de croissance à moyen terme, et que le niveau actuel du cours constitue une opportunité claire d'investir sur le dossier."* L'analyste souligne également s'attendre à une surprise positive lors de la publication des résultats pour l'exercice 2024.

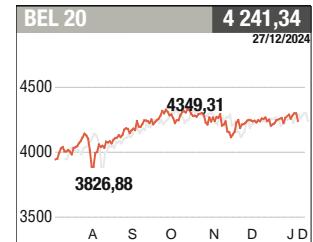
What's Cooking (-0,4 % à 110 euros) a été descendu d'"acheter" vers "accumuler" chez KBC Securities, l'objectif étant fixé à 135 euros. Cette révision est liée à la forte hausse récente du cours boursier, et fait également suite à l'annonce de l'acquisition du groupe français Sveltic. L'analyste souligne que le portefeuille de ce groupe est complémentaire avec l'offre du groupe dans les plats préparés. *"Il s'agit de la première étape dans la stratégie de renforcement dans ce segment d'activité"*, indique l'analyste.

Aperam (-0,9 % à 25,22 euros) a enregistré plusieurs révisions positives de ses objectifs de cours durant les dernières séances, de 30 vers 31 euros chez Citi Research ("neutre") et de 26 vers 28 euros chez Barclays ("sous-pondérer"). Les analystes ont réagi aux derniers chiffres publiés par le groupe, avec notamment des indices d'une amélioration de l'environnement opérationnel en Europe. **G.Se.**

Changes



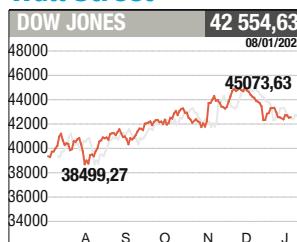
Bruxelles



Coup de froid.

Après avoir évolué au-dessus des 4 300 points mercredi en matinée, l'indice Bel 20 devait virer au rouge à l'instar de ses voisins européens après l'évocation par Donald Trump d'un "*état d'urgence économique national*" aux États-Unis. L'indice bruxellois repérait finalement 0,03 % à 4 299,28 points avec 14 de ses éléments en baisse. Elia plongeait de 5,63 % devant Melexis qui abandonnait 2,58 % et Cofinimmo 1,74 % après un conseil de vente, Aedifica et WDP valant de même 1,52 et 1,02 % de moins que mardi. L'annonce d'un projet de scission de Galapagos avait fait bondir le titre de 12,2 %, avant de clôturer en baisse de 0,29 %. Du côté des hausses, on épingle Argen-X (+1,97 %) et UCB (+1,73 %). (Belga)

Wall Street



En baisse.

La Bourse de New York évoluait en baisse mercredi, digérant des données sur l'emploi privé américain et des informations de presse selon lesquelles Donald Trump envisagerait de déclarer l'état d'urgence économique pour augmenter rapidement les droits de douane.

Vers 16h20, le Dow Jones reculait de 0,37 %, l'indice Nasdaq lâchait 0,21 % et l'indice élargi S&P 500 perdait 0,26 %. Citant quatre sources proches du dossier, le média américain CNN a publié mercredi un article selon lequel Donald Trump envisagerait une déclaration d'urgence économique nationale lui permettant d'obtenir un cadre juridique pour appliquer une "panoplie" de droits de douane sur les produits entrants aux États-Unis. (AFP)

Europe



Léger repli.

Les Bourses mondiales étaient plutôt d'humeur morose, mercredi. Paris était en recul de 0,49 % à la clôture, quand Francfort (-0,05 %) et Londres (+0,07 %) étaient proches de l'équilibre. Milan a progressé de 0,49 %. En cours de journée, le marché "à fleur de peau" a "surréagi" à la publication d'un article de CNN, selon Frédéric Rozier, gérant de portefeuilles chez Mirabaud, interrogé par l'AFP. Selon le média américain, qui cite quatre sources proches du dossier, le président élu américain envisagerait une déclaration d'urgence économique nationale lui permettant d'obtenir un cadre juridique qui autorise l'exécution "d'une panoplie de droits de douane sur les alliés et les adversaires" des États-Unis. (AFP)

Fonds - Sicav - Branche 23

NOM DU FONDS JUR. DEV. DATE VALEUR



Aphilon Q2 - Equities BE EUR 07/01 617.04
Aphilon Q2 - Europe DBI-RDT BE EUR 06/01 265.82



Candriam Bds Em Dbt Loc Cur C EA EUR 07/01 95.26
Candriam Bds Em Dbt Loc Cur D EA EUR 07/01 62.53
Candriam Bds Emerging Mkts C EA USD 07/01 2 758.22
Candriam Bds Emerging Mkts D EA USD 07/01 808.17
Candriam Bds Euro C EA EUR 07/01 1 091.64
Candriam Bds Euro D EA EUR 07/01 241.86
Candriam Bds Euro Diversified C EA EUR 07/01 988.18
Candriam Bds Euro Diversified D EA EUR 07/01 291.37
Candriam Bds Euro High Yield C EA EUR 07/01 1 379.08
Candriam Bds Euro High Yield D EA EUR 07/01 184.09
Candriam Bds Euro Long Term C EA EUR 07/01 7 477.99
Candriam Bds Euro Long Term D EA EUR 07/01 3 807.82
Candriam Bds Euro Short Term C EA EUR 07/01 2 126.41
Candriam Bds Euro Short Term D EA EUR 07/01 1 373.67
Candriam Bds Gbl Gov. C EA EUR 07/01 132.02
Candriam Bds Gbl Gov. D EA EUR 07/01 32.73
Candriam Bonds Euro Govern C EA EUR 07/01 2 160.22
Candriam Bonds Euro Gov D EA EUR 07/01 1 007.32
Candriam Bonds International C EA EUR 07/01 902.08
Candriam Bonds International D EA EUR 07/01 186.16
Candriam Business Eq. EMU BE EUR 07/01 99.57
Candriam Eq L Australia C EA AUD 08/01 972.64
Candriam Eq L Australia C EA AUD 08/01 2 224.65
Candriam Eq L Biotechnology C EA USD 07/01 860.98
Candriam Eq L Biotechnology D EA USD 07/01 786.16
Candriam Eq L Emerging Mkts C EA USD 08/01 1 015.65
Candriam Eq L Emerging Mkts D EA USD 08/01 643.99
Candriam Eq L Europe Innov. C EA EUR 07/01 2 843.14
Candriam Eq L Europe Innov. D EA EUR 07/01 247.78
Candriam Sustainable Equity Japan C cap EA JPY 08/01 4 121.00
Candriam Sustainable Equity Japan C dis EA JPY 08/01 3 988.00



www.degroopetercam.com Tél: +32 2 287 93 36

E-mail: funds@degroopetercam.com

DP Gib Strategy L High A EA EUR 06/01 71.03
DP Gib Strategy L High B EA EUR 06/01 145.63
DP Gib Strategy L Low B EA EUR 06/01 98.21
DP Gib Strategy L Lw A EA EUR 06/01 34.39
DP Gib Strategy L Med Lw B EA EUR 06/01 80.70
DP Gib Strategy L Medium A EA EUR 06/01 60.59
DP Gib Strategy L Medium B EA EUR 06/01 146.57
DP Gib Strategy L Medium Low A EA EUR 06/01 71.56
DPAM B Bds Eur IG B BE EUR 07/01 65.56
DPAM B Bds Eu ShTerm 1Y B BE EUR 07/01 245.65
DPAM B Bonds Eur B BE EUR 07/01 80.09
DPAM B Bonds Euro Med.T BE EUR 07/01 409.57
DPAM B Eq. EMU Behav. Val B BE EUR 07/01 139.72
DPAM B Eq. EMU Index B BE EUR 07/01 180.64
DPAM B Eq. Eu Dividend B BE EUR 07/01 313.40
DPAM B Eq. Eur. Sm Caps B BE EUR 07/01 295.81
DPAM B Eq. Europe Index B BE EUR 07/01 157.84
DPAM B Eq. Japan Index B BE EUR 06/01 166.70
DPAM B Eq. NewG Sust B BE EUR 07/01 332.68
DPAM B Eq. Sus.Fd.Tr B-C BE EUR 07/01 176.80
DPAM B Eq. US Behav.Val B BE EUR 07/01 197.66
DPAM B Eq. US Div Sust. B BE EUR 07/01 586.65
DPAM B Eq. US Inded BE EUR 07/01 316.65
DPAM B Eq. World Sustain B BE EUR 07/01 391.14
DPAM B Eq.Wld ex J.E.U. Ind B BE EUR 03/01 211.08
DPAM B Equities Euroland B EA EUR 07/01 312.69
DPAM B Europe Sustain B BE EUR 07/01 441.32
DPAM B Real Estate EMU Sust. B BE EUR 07/01 64.98
DPAM B Real Estate EurDvl. Sust. B BE EUR 07/01 197.99
DPAM B RealEstat Eur. Sust. B BE EUR 07/01 408.18
DPAM DBI-RDT B Equities EMU R EUR BE EUR 07/01 81.07
DPAM L Bds corp EUR B EA EUR 07/01 184.01
DPAM L Bds Em Mkt Sust B EA EUR 07/01 147.64
DPAM L Bds Em Mkt Sust W EA EUR 07/01 156.51
DPAM L Bds EUR Corp HY B EA EUR 07/01 157.61
DPAM L Bds Eur Hgt Yld ST B EA EUR 07/01 147.06
DPAM L Bds Euro Quality Sust B EA EUR 07/01 564.22
DPAM L Bds Gov Sust Hedged B EA EUR 07/01 1 187.12
DPAM L Bds Higher Yield B EA EUR 07/01 305.98
DPAM L Bds Univ Uncons B EA EUR 07/01 171.18
DPAM L Eq Em MSCINDEX B EA EUR 07/01 167.89
DPAM L Eq Env Behavioral VALUE B EA EUR 07/01 58.18
DPAM L Equities Conv.Res. B EA EUR 30/09 1 766.25
DPAM L Gib Target Inc B EA EUR 06/01 119.49
DPAM L Patrimonial B EA EUR 07/01 137.55
DPAM L Balanced Conserv Sust B EA EUR 07/01 165.75

Banque Triodos

La banque durable

Tél. 02 548 28 52 www.triodos.be

Triodos Euro Bond Impact Fund C	EA EUR 07/01	31.43
Triodos Euro Bond Impact Fund D	EA EUR 07/01	26.68
Triodos Future Generations Fund R-CAP	EA EUR 07/01	25.25
Triodos Future Generations Fund R-DIS	EA EUR 07/01	25.98
Triodos Global Eq. Impact Fund C	EA EUR 07/01	60.61
Triodos Global Eq. Impact Fund D	EA EUR 07/01	61.72
Triodos Impact Mixed Fd-Def. R-cap	EA EUR 07/01	24.31
Triodos Impact Mixed Fd-Def. R-dis	EA EUR 07/01	24.31
Triodos Impact Mixed Fd-Off. R-cap	EA EUR 07/01	31.27
Triodos Impact Mixed Fd-Off. R-dis	EA EUR 07/01	31.23
Triodos Impact Mixed Fund-Neutral C	EA EUR 07/01	43.99
Triodos Impact Mixed Fund-Neutral D	EA EUR 07/01	42.29
Triodos Pioneer Impact Fund C	EA EUR 07/01	55.85
Triodos Pioneer Impact Fund D	EA EUR 07/01	41.39

Keren Corporate - action R	FR EUR 06/01	207.87
Keren Essentials - action C	FR EUR 06/01	261.85
Keren Patrimoine - action C	FR EUR 06/01	2 369.79



Lazard Alpha Euro SRI I	EA EUR 07/01	646.32
Lazard Alpha Euro SRI IC	EA EUR 07/01	508.05
Lazard Alpha Euro SRI R	EA EUR 07/01	554.11
Lazard Alpha Euro SRI T	EA EUR 07/01	393.83
Lazard Alpha Europe A	EA EUR 07/01	809.51
Lazard Alpha Europe R	EA EUR 07/01	434.71
Lazard Convertible Global "TC GBP"	EA GBP 06/01	239.90
Lazard Convertible Global PC EUR	EA EUR 06/01	1 877.41
Lazard Convertible Global PC H-CHF	EA CHF 06/01	1 270.42
Lazard Convertible Global PC H-USD	EA USD 06/01	1 255.84
Lazard Convertible Global PC USD	EA USD 06/01	1 563.14
Lazard Convertible Global PD EUR	EA EUR 06/01	14 481.30
Lazard Convertible Global PD H-EUR	EA EUR 06/01	11 928.33
Lazard Convertible Global RC EUR	EA EUR 06/01	510.83
Lazard Convertible Global RC H-EUR	EA EUR 06/01	245.92
Lazard Convertible Global RC H-HKD	EA HKD 06/01	2 369.47
Lazard Convertible Global RC H-SGD	EA SGD 06/01	230.50
Lazard Convertible Global RC H-USD	EA USD 06/01	242.78
Lazard Convertible Global RC USD	EA USD 06/01	240.09
Lazard Convertible Global RD EUR	EA EUR 06/01	248.65
Lazard Convertible Global RD H-EUR	EA USD 06/01	229.96
Lazard Convertible Global RD USD	EA USD 06/01	226.30
Lazard Convertible Global T-EUR	EA EUR 06/01	239.52
Lazard Convertible Global TC EUR	EA EUR 06/01	291.41
Lazard Convertible Global TD GBP	EA GBP 06/01	215.37
Lazard Credit 2028 "EC EUR"	EA EUR 07/01	1 067.39
Lazard Credit 2028 "ED EUR"	EA EUR 07/01	1 045.93
Lazard Credit 2028 "PC EUR"	EA EUR 07/01	1 065.68
Lazard Credit 2028 "PD EUR"	EA EUR 07/01	1 045.50
Lazard Credit 2028 "RC EUR"	EA EUR 07/01	1 058.99
Lazard Credit 2028 "RD EUR"	EA EUR 07/01	104.35
Lazard CREDIT OPP- BC EUR	EA 06/01	521.33
Lazard Credit Opportunities	EA 06/01	484.02
Lazard Credit Opportunities PC EUR	EA 06/01	1 511.94
Lazard Credit Opportunities PD EUR	EA 06/01	940.43
Lazard Credit Opportunities PVC EUR	EA 06/01	1 271.93
Lazard Credit Opportunities RC EUR	EA 06/01	683.13
Lazard Credit Opportunities TC EUR	EA 06/01	14 555.72
Lazard Equity SRI PC EUR	EA EUR 07/01	2 725.26
Lazard Equity SRI PD EUR	EA EUR 07/01	1 965.24
Lazard Equity SRI RC EUR	EA EUR 07/01	1 519.05
Lazard Equity SRI RD EUR	EA EUR 07/01	1 422.99
Lazard Equity SRI UC EUR	EA EUR 07/01	16 460.96
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PD EUR	EA EUR 06/01	1 057.52
Lazard Euro Short Dur. HY SRI PVC	EA EUR 06/01	1 233.51
Lazard Euro Short Dur. HY SRI RC EUR	EA EUR 06/01	122.61
Lazard Euro Short Duration SRI IC	EA EUR 06/01	4 897.28
Lazard Euro Short Duration SRI ID	EA EUR 06/01	2 382.16
Lazard GBL Green Bd OPP PVC EUR	EA EUR 06/01	1 036.21
Lazard Global Green Bd Opp EC EUR	EA EUR 06/01	1 074.20
Lazard Global Green Bd Opp RC EUR	EA EUR 06/01	109.03
Lazard HIGH YIELD 2029 - EC EUR	EUR 06/01	1 072.11
Lazard HIGH YIELD 2029 - ED EUR	EUR 06/01	1 058.41
Lazard HIGH YIELD 2029 - PC EUR	EUR 06/01	1 071.03
Lazard HIGH YIELD 2029 - PD EUR	EUR 06/01	1 058.10
Lazard HIGH YIELD 2029 - RC EUR	EUR 06/01	106.69
Lazard Human Capital EC EUR	EA EUR 07/01	1 257.34
Lazard Human Capital ED EUR	EA EUR 07/01	2 128.34
Lazard Human Capital PC EUR	EA EUR 07/01	1 239.58
Lazard Human Capital RC EUR	EA EUR 07/01	123.28
Lazard Patrimoine Croissance C	EA EUR 06/01	533.74
Lazard Patrimoine Croissance D	EA EUR 06/01	229.80
Lazard Patrimoine Opp SRI PC EUR	EA EUR 06/01	1 444.22
Lazard Patrimoine Opp SRI PD EUR	EA EUR 06/01	1 363.95
Lazard Patrimoine Opp SRI RC EUR	EA EUR 06/01	101.06
Lazard Patrimoine Opportunities SRI	EA EUR 06/01	109.02
Lazard Patrimoine SRI	EA EUR 06/01	103.13
Lazard Patrimoine SRI PC EUR	EA EUR 06/01	1 342.94
Lazard Patrimoine SRI PC H-USD	EA USD 06/01	1 315.01
Lazard Patrimoine SRI PD EUR	EA EUR 06/01	1 202.77
Lazard Patrimoine SRI RC EUR	EA EUR 06/01	128.58
Lazard Small Caps Euro SRI I	EA EUR 07/01	903.71
Lazard Small Caps Euro SRI R	EA EUR 07/01	1 685.55
Lazard Small Caps Euro SRI T	EA EUR 07/01	200.71
Norden	EA EUR 07/01	259.54
Norden Small IC	EA EUR 07/01	217.84
Norden Small TC	EA EUR 07/01	120.38



EUR 06/01	1 167.28	
EUR 06/01	123.30	
Essor Emerging Markets C EUR	EA EUR 19/01	5 749.38
Essor Emerging Markets I EUR	EA EUR 19/09	864.03
R-co - Martin Maurel Pierre	EA EUR 06/01	278
Capitalisation I EUR	EA EUR 06/01	136.16
R-co - Martin Maurel Pierre	EA EUR 06/01	87.39
Capitalisation P EUR	EA EUR 06/01	292.59
R-co - Martin Maurel Senior Plus C EUR	EA EUR 06/01	138.84
R-co - Martin Maurel Senior Plus CL	EA EUR 06/01	138.84
R-co - Martin Maurel Senior Plus I EUR	EA EUR 06/01	179
R-co Alizés C EUR	EA EUR 06/01	134.84
R-co Alizés F EUR	EA EUR 06/01	129.00
R-co Alizés Fund C EUR	EA EUR 21/03	1 035.05
R-co Alizés Fund D EUR	EA EUR 21/03	975.54
R-co Allocation Modérée C	EA EUR 02/06	47.33
R-co Allocation Modérée D	EA EUR 02/06	24.66
R-co Club C EUR	EA EUR 06/01	188.17
R-co Club D EUR	EA EUR 06/01	129.89
R-co Club F EUR	EA EUR 06/01	178.04
R-co Club Fund C EUR	EA EUR 21/03	1 124.92
R-co Club Fund D EUR	EA EUR 21/03	990.13
R-co Club P EUR	EA EUR 06/01	1 395.20
R-co Club PB EUR	EA EUR 06/01	1 081.29
R-co Conviction Convertibles Eur	EA EUR 06/01	270.11
R-co Conviction Euro C EUR	EA EUR 06/01	237.67
R-co Conviction Euro F EUR	EA EUR 06/01	222.74
R-co Conviction Euro Fund C EUR	EA EUR 21/03	1 077.68
R-co Conviction Europe Fund C EUR	EA EUR 21/03	1 063.90
R-co Conviction USA C	EA EUR 06/01	637.88
R-co Conviction USA H	EA EUR 06/01	247.50
R-co Credit Horizon 1-3 C EUR	EA EUR 13/10	151.21
R-co Credit Horizon 1-3 D EUR	EA EUR 13/10	10.06
R-co Credit Horizon 1-3 I EUR	EA EUR 06/01	116
R-co Credit Horizon 12 M Fund D EUR	EA EUR 21/03	952.07
R-co Credit Horizon 12M C EUR	EA EUR 06/01	138.17
R-co Credit Horizon 12M D EUR	EA EUR 06/01	87.44
R-co Euro Credit C EUR	EA EUR 06/01	476.95
R-co Euro Credit D EUR	EA EUR 06/01	283.38
R-co Euro Credit F EUR	EA EUR 06/01	158.27
R-co Euro Credit Fund C EUR	EA EUR 21/03	1 069.87
R-co Euro Credit Fund D EUR	EA EUR 21/03	995.42
R-co Euro Credit IC EUR	EA EUR 06/01	1 523.72
R-co Euro Credit P EUR	EA EUR 06/01	1 182.51
R-co Midcap Euro C EUR	EA EUR 06/01	951.63
R-co Target 2021 Nagelmackers D EUR	EA EUR 06/01	104.96
R-co Target 2021 Nagelmackers ID EUR	EA EUR 06/01	1 053.47
R-co Target 2024 High Yield D EUR	EA EUR 10/12	94.97
R-co Target 2024 High Yield	EA EUR 10/12	94.13
Nagelmackers D EUR	EA EUR 10/12	945.58
Nagelmackers ID EUR	EA EUR 10/12	945.58
R-co Value Balanced C EUR	EA EUR 06/01	136.61
R-co Value Balanced F EUR	EA EUR 06/01	133.07
R-co Value Balanced P EUR	EA EUR 06/01	140.86
R-co Valor C EUR	EA EUR 06/01	3 486.83
R-co Valor D EUR	EA EUR 06/01	2 801.27
R-co Valor F EUR	EA EUR 06/01	3 063.59
R-co Valor P EUR	EA EUR 06/01	2 473.24
R-co Valor PB EUR	EA EUR 06/01	1 916.08



30/11	162.79	
Waterloo Sicav Global Flexible R Cap	EUR 07/01	163.29

FONDS DE PENSION

Star Fund	BE EUR 05/12	234.83
Star Fund	BE EUR 06/01	124.52
Beffius Pension Fd Bal Plus	BE EUR 06/01	124.52
Beffius Pension Fd High Equities	BE EUR 06/01	180.95
Beffius Pension Fund Low Equities	BE EUR 06/01	130.26
Fortis B Pension Fnd Bal	BE EUR 06/01	215.35
Fortis B Pension Fnd Grth	BE EUR 06/01	201.15
Fortis B Pension Fnd Stab	BE EUR 06/01	159.20
Metropolitan Rentastro Bal	BE EUR 06/01	122.45
Metropolitan Rentastro Grth	BE EUR 06/01	311.42
Metropolitan Rentastro Stab	BE EUR 06/01	109.18
Star Fund	BE EUR 05/12	234.83



Valeurs de croissance Cours du 08.01.25

Nasdaq	(USD)	
ACCENTURE PLC	357.91	+0.43
ACTIVISION BLIZZARD, INC.	94.42	-0.05
ADOBE INC.	421.77	-0.20
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	121.25	-4.77
AIRBNB, INC.	130.94	-0.27
AKAMAI TECHNOLOGIES, INC.	92.78	+0.26
ALCOA CORPORATION	35.34	-2.50
ALIGN TECHNOLOGY, INC.	213.52	-1.86
ALPHABET INC.	196.22	-0.25
ALTAIR ENGINEERING INC.	110.32	+0.25
AMAZON.COM, INC.	221.54	-0.26
AMERICAN ELECTRIC POWER COMPANY, INC.	91.18	+0.78
AMGEN INC.	262.15	+0.03
ANSYS, INC.	341.44	+1.66
AON PLC	351.98	+1.01
APA CORPORATION	23.49	-0.74
APPLE INC.	241.39	-0.34
APPLIED MATERIALS, INC.	175.74	-1.17
ARM HOLDINGS PLC AMERICAN DEPOSITORY SHARES	144.23	-0.10
AUTODESK, INC.	295.42	+1.58
AUTOMATIC DATA PROCESSING, INC.	290.92	+0.87
BADU, INC.	80.86	-2.12
BED BATH & BEYOND INC.	0.00	+0.00
BEST BUY CO., INC.	83.52	-0.90
BIOGEN INC.	151.68	-0.96
BOOKING HOLDINGS INC.	4 816.89	+0.43
BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION	96.44	+4.84
C.H. ROBINSON WORLDWIDE, INC.	103.99	-0.06
CADENCE DESIGN SYSTEMS, INC.	303.18	+0.50
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES LTD.	180.69	-0.44
CHINA LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	7.25	-2.03
CHIPOTLE MEXICAN GRILL, INC.	57.90	-0.16
CINTAS CORPORATION	190.58	+0.99
CISCO SYSTEMS, INC.	58.83	-0.17
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORPORATION	75.44	-0.24
COMCAST CORPORATION	36.68	-0.52
COSTCO WHOLESALE CORPORATION	922.87	+0.16
CSX CORPORATION	32.13	-0.19
DELL TECHNOLOGIES INC.	119.48	-1.48
DELTA AIR LINES, INC.	60.73	-0.74
DENTSPLY SIRONA INC.	18.55	-0.32
DEXCOM, INC.	79.92	+0.72
DISH NETWORK CORPORATION	5.77	+1.94
DUN & BRADSTREET HOLDINGS, INC.	11.63	-2.15
EASTMAN CHEMICAL COMPANY	88.30	-0.20
EATON CORPORATION PLC	343.31	-0.17
EBAY INC.	68.81	+8.94
EDISON INTERNATIONAL	68.46	-11.53
ELI LILLY AND COMPANY	780.49	+0.93
EXELON CORPORATION	37.82	+0.76
EXPEDIA GROUP, INC.	181.85	-0.26
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON, INC.	112.17	+0.69
FASTENAL COMPANY	72.85	+0.75
FISERV, INC.	114.23	+0.00
FLEX LTD.	41.01	-0.41
FOSIL GROUP, INC.	1.90	+0.26
FOX CORPORATION	46.38	-0.92
FOX CORPORATION	48.84	-0.79
GARMIN LTD.	209.73	+0.57
GILEAD SCIENCES, INC.	89.55	-1.19
GROUPON, INC.	12.31	-3.03
HARBOR HEALTH CARE ETF	25.84	-0.18
HARLEY-DAVIDSON, INC.	28.86	-2.05
HASBRO, INC.	56.48	-1.10
IFNSYS LIMITED	22.69	+0.33
INSTACART (MAPLEBEAR INC.)	45.28	+5.52
INTEL CORPORATION	19.88	-0.65
INTUIT INC.	620.94	+0.99
INTUITIVE SURGICAL, INC.	542.07	+1.92
INVESCO LTD.	17.04	-0.64
JINKER NETWORKS, INC.	38.34	+0.08
KELLOGG COMPANY	81.45	+0.12
KIMBERLY-CLARK CORPORATION	126.56	-0.58
KLA CORPORATION	684.04	-0.74
LAM RESEARCH CORPORATION	76.77	-0.94
LAMAR ADVERTISING COMPANY	118.80	-0.87
LIBERTY GLOBAL PLC	12.49	-1.61
LOGITECH INTERNATIONAL S.A.	86.42	-0.68
MACY'S, INC.	15.77	-3.62
MANPOWERGROUP INC.	55.15	+2.30
MARIOTT INTERNATIONAL, INC.	272.26	+0.93
MARVELL TECHNOLOGY, INC.	115.97	-0.27
MATTEL, INC.	18.22	-0.00
META PLATFORMS, INC.	609.79	-1.31
MICROCHIP TECHNOLOGY INCORPORATED	56.37	-1.91
MICROSOFT CORPORATION	422.82	+0.16
MODERNA, INC.	43.57	-8.33
MOLSON COORE BEVERAGE COMPANY	55.33	+0.21
MONSTER BEVERAGE CORPORATION	51.48	-0.14
MOODY'S CORPORATION	468.56	+0.93
MORGAN STANLEY	126.19	-0.51
MOTOROLA SOLUTIONS, INC.	458.52	+0.43
NASDAQ, INC.	77.92	+2.07
NETAPP, INC.	116.76	-0.34
NETFLIX, INC.	877.00	-0.24
NIELSEN HOLDINGS PLC	27.98	+0.00
NVIDIA CORPORATION	139.57	-0.74
O'REILLY AUTOMOTIVE, INC.	1 201.76	+0.18
OKTA, INC.	84.67	+0.00
ORACLE CORPORATION	162.61	+0.00
PACCAR INC	108.73	-0.74
PATTERSON COMPANIES, INC.	30.88	+0.00
PATTERSON-UTI ENERGY, INC.	8.52	-1.24
PAYCHEX, INC.	139.75	+0.33
PAYPAL HOLDINGS, INC.	87.24	-0.84
PEABODY ENERGY CORPORATION	19.05	-1.61
PEPSICO, INC.	145.55	+0.18
PHILLIPS 66	115.42	+0.22
QUALCOMM INCORPORATED	158.66	-1.11
RALPH LAUREN CORPORATION	242.62	+0.00
REGENERON PHARMACEUTICALS, INC.	741.66	+1.50
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC.	67.58	-1.61
ROSS STORES, INC.	153.47	+1.24
RYANAIR HOLDINGS PLC	44.67	-0.70
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS PLC	88.42	-1.33
SEAGEN INC.	228.74	-0.00
SIRIUS XM HOLDINGS INC.	22.11	-4.33
SKYWORX SOLUTIONS, INC.	91.64	-1.11
SOHU.COM LIMITED	12.53	-1.34
SPLUNK INC.	156.90	+0.24
STANLEY BLACK & DECKER, INC.	81.31	-0.41
STARBUCKS CORPORATION	92.55	-0.34
SUNWORKS, INC.	0.04	-0.40
SYNOPSYS, INC.	497.06	+1.93
T-MOBILE US, INC.	213.92	+0.74
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	8.26	+1.17
TESLA, INC.	393.87	-0.14
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LTD	21.54	-0.20
TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED	191.00	-0.58
THE ESTEE LAUDER COMPANIES INC.	73.64	-0.74
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY	8.65	+2.00
THE KRAFT HEINZ COMPANY	29.54	-0.74
THE WESTERN UNION COMPANY	10.40	-0.34
UNITED PARCEL SERVICE, INC.	125.77	+0.08
VERISIGN, INC.	210.78	+0.74
VERISK ANALYTICS, INC.	276.62	+1.17
VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED	410.09	+0.41
VERTEX, INC.	52.67	+0.74
WESTERN DIGITAL CORPORATION	64.19	-1.04
WHIRLPOOL CORPORATION	112.37	-1.04
WILSONTECH INC.	254.77	+2.00
WYNN RESORTS, LIMITED	81.48	-0.12
XCEL ENERGY, INC.	65.88	+1.24

Euronext Cours du 08.01.25

Titre	Pays	Marché	Clôture Euro	Cours Préc.	Dif. en %	Cours Ouvert	Cours Max.	Cours Min.	Volume	Max. 12 Mois	Min. 12 Mois	Info sur dividende	Date Dev.
AB INBEV	BE	C	47,40	47,74	-0,71	47,52	47,85	47,26	2108133	62,16	46,66	0,5740	EUR 06-05-24
ABO GROUP	BE	C	4,98	4,96	+0,40	4,96	4,98	4,96	1173	6,00	4,84	0,0940	EUR 22-03-24
ACCENTIS	BE	C	0,03	0,03	+0,00	0,03	0,03	0,03	14594	0,03	0,03	0,0352	EUR 24-06-22
ACKERMANS V.HAAREN	BE	C	195,20	197,30	-1,06	198,00	198,30	193,50	24600	197,70	152,90	3,4000	EUR 31-05-24
ADEFICA	BE	C	55,20	56,05	-1,52	56,00	56,00	54,40	103179	65,75	51,65	1,8844	EUR 17-05-24
AGEAS	BE	C	47,36	47,48	-0,25	47,38	47,58	47,02	358996	49,40	37,15	1,5000	EUR 05-12-24
AGFA-GEVAERT	BE	C	0,72	0,73	-1,24	0,73	0,73	0,70	130524	1,48	0,59	0,3800	EUR 25-04-07
AHOLD DEL	NL	C	32,38	32,37	+0,03	32,30	32,40	32,05	1681980	33,30	25,40	0,5000	EUR 12-08-24
APERAM	NL	C	25,22	25,44	-0,86	25,34	25,42	25,06	121853	32,50	22,96	0,5000	EUR 12-11-24
ARCELORMITTAL SA	NL	C	21,15	21,34	-0,89	21,30	21,46	20,96	2134787	26,95	18,44	0,2500	EUR 12-11-24
ARGENX SE	BE	C	641,40	629,00	+1,97	629,00	644,40	628,40	83180	635,20	322,50	0,0000	EUR
ASCENCIO	BE	C	46,80	47,20	-0,85	47,25	47,70	46,70	8635	50,30	42,30	3,0100	EUR 07-02-25
ATENOR	BE	C	3,37	3,42	-1,46	3,42	3,47	3,37	5319	7,24	3,25	1,0500	EUR 04-05-23
AVANTIUM	NL	C	1,83	1,85	-1,08	1,85	1,87	1,83	227868	3,72	1,60	0,0000	EUR
AZELIS GROUP	BE	C	19,09	19,03	+0,32	19,00	19,15	18,83	107550	23,64	16,23	0,2200	EUR 01-07-24
BANIMMO A	BE	C	2,88	2,88	+0,00	2,88	2,88	2,88	366	3,84	2,82	0,2700	EUR 28-05-13
BARCO	BE	C	10,04	10,16	-1,18	10,08	10,11	9,89	137041	17,50	9,89	0,4800	EUR 07-05-24
BASILIX CERT	BE	SF	27,80	27,80	+0,00	27,00	27,80	27,00	4792	27,80	9,50	24,4754	EUR 28-11-24
BEAULIEU-AV. CERT	BE	SF	1,19	1,19	+0,00	1,19	1,19	1,19	1168	5,75	1,03	1,0074	EUR 28-02-24
BEKAERT	BE	C	32,78	33,58	-2,38	33,40	33,42	32,64	39989	50,35	31,40	1,2600	EUR 13-05-24
BELUGA	BE	DF	1,50	1,60	-6,25	1,50	1,50	1,50	1000	2,72	1,08	0,1300	EUR 26-05-21
BELYNSE GROUP	BE	C	0,62	0,61	+0,82	0,62	0,62	0,62	370	0,99	0,59	0,0000	EUR
BIOCARTIS	BE	C	0,29	0,29	+1,05	0,29	0,29	0,29	112228	1,46	0,29	0,0000	EUR
BIOSENIC	BE	C	0,01	0,01	+1,72	0,01	0,01	0,01	2450823	0,07	0,00	0,0000	EUR
BIOTALYS	BE	C	3,41	3,40	+0,29	3,40	3,47	3,25	58663	5,00	2,50	0,0000	EUR
BPOST	BE	C	1,94	2,01	-3,28	2,01	2,01	1,94	172469	4,72	1,85	0,0910	EUR 16-05-24
BQUE NAT. BELGIQUE	BE	C	375,00	376,00	-0,27	379,00	379,00	375,00	75	612,00	375,00	1,0500	EUR 24-05-24
CAMPINE	BE	DF	131,00	125,00	+4,80	129,00	131,00	129,00	332	125,00	62,50	3,0000	EUR 13-06-24
CANDELA INVEST	BE	DF	1,10	1,46	-24,66	1,10	1,10	1,10	500	3,40	1,00	0,6000	EUR 28-01-22
CARE PROPERTY INV.	BE	C	11,34	11,34	+0,00	11,34	11,40	11,14	59570	15,32	10,72	0,8500	EUR 03-06-24
CELYAD ONCOLOGY	BE	C	0,60	0,66	-8,98	0,65	0,65	0,57	89445	1,22	0,21	0,0000	EUR
CENERGY	BE	C	10,00	9,82	+1,83	9,90	10,00	9,86	4523	11,30	6,70	0,8000	EUR 26-06-24
CFE	BE	C	6,18	6,01	+2,83	6,02	6,18	6,02	8291	8,48	5,60	0,2800	EUR 22-05-24
CHOICE	BE	SF	1,49	1,49	+0,00	1,49	1,75	1,49	2805	1,99	0,40	0,0000	EUR
CIE BOIS SAUVAGE	BE	C	231,00	232,00	-0,43	233,00	233,00	231,00	186	282,00	213,00	8,2000	EUR 03-05-24
COFINIMMO	BE	C	53,80	54,75	-1,74	54,00	54,55	53,15	150001	72,50	51,80	4,3400	EUR 14-05-24
COLRUYT	BE	C	35,98	36,18	-0,55	36,10	36,30	35,70	130698	48,16	35,26	1,3800	EUR 30-09-24
CONTINENT. LAND CY	BE	C	20,20	20,20	+0,00	20,20	20,20	20,20	1	-	-	0,0000	EUR
CRESCENT	BE	C	0,01	0,01	-2,00	0,01	0,01	0,01	1431671	0,03	0,01	0,0000	EUR
CUMULEX	BE	DF	0,54	0,54	+0,00	0,54	0,54	0,54	766	1,78	0,54	0,0000	EUR
D'ETEREN GROUP	BE	C	156,00	156,20	-0,13	156,20	157,30	154,30	58493	228,40	145,00	74,0000	EUR 11-12-24
DECUNINCK	BE	C	2,39	2,49	-4,02	2,49	2,50	2,39	119949	2,65	2,16	0,0560	EUR 07-05-24
DEME GROUP	BE	C	143,80	148,00	-2,84	148,40	148,80	143,40	9687	175,00	110,20	1,4700	EUR 22-05-24
DIEMEG KENNEDYCERT	BE	SF	106,00	105,00	+0,95	108,00	108,00	106,00	49	125,00	104,00	5,2636	EUR 26-09-24
DISTRI-LAND CERT	BE	SF	208,00	208,00	+0,00	208,00	208,00	208,00	2	258,00	191,00	13,5800	EUR 14-02-24
ECONOCOM GROUP	BE	C	1,82	1,90	-4,21	1,90	1,90	1,81	61962	2,62	1,81	0,1600	EUR 01-07-24
EKOPAK	BE	C	14,85	14,85	+0,00	15,00	15,00	14,70	1332	19,10	13,00	0,0000	EUR
ELIA GROUP	BE	C	69,55	73,70	-5,63	73,80	73,80	68,05	137339	119,30	71,60	1,9900	EUR 31-05-24
ENGIE	FR	C	15,72	15,72	-0,03	15,70	15,73	15,54	4821753	16,64	13,07	1,4300	EUR 03-05-24
EURONAV	BE	C	15,20	15,20	+0,00	14,89	15,20	14,81	48136	19,46	12,70	0,9916	EUR 10-07-24
EURONEXT	FR	C	108,90	108,10	+0,74	108,20	109,60	108,10	178924	109,10	76,70	2,4800	EUR 22-05-24
EVS BROADC.EQUIPM.	BE	C	31,00	31,20	-0,64	31,20	31,35	31,00	22764	34,95	26,70	0,5000	EUR 21-11-24
EXMAR	BE	C	11,52	11,48	+0,35	11,48	11,52	11,48	91227	11,50	7,01	0,7189	EUR 28-05-24
FAGRON	BE	C	17,02	16,98	+0,24	16,94	17,20	16,94	90266	20,05	15,14	0,3000	EUR 22-05-24
FLORIDIENNE	BE	DF	680,00	690,00	-1,45	680,00	680,00	680,00	1	740,00	540,00	2,5000	EUR 18-07-24
FLOWSPARKS	BE	SF	21,00	19,00	+10,53	21,00	21,00	21,00	1000	25,00	18,90	0,0000	EUR
FLUXYS BELGIUM D	BE	C	15,85	15,70	+0,96	15,70	15,85	15,55	6723	23,50	12,55	0,9800	EUR 21-05-24
FOUNTAIN	BE	DF	1,46	1,46	+0,00	1,46	1,46	1,46	10	1,73	1,12	0,8800	EUR 25-06-12
GALAPAGOS	NL	C	27,62	27,70	-0,29	30,30	31,08	27,50	913313	38,90	22,00	0,0000	EUR
GBL	BE	C	67,30	66,40	+1,36	66,35	67,35	66,30	136519	72,40	62,65	1,9250	EUR 10-05-24
GIMV	BE	C	40,00	40,25	-0,62	40,15	40,30	39,80	16268	47,10	36,60	2,6000	EUR 02-07-24
GREENYARD	BE	C	5,12	5,12	+0,00	5,08	5,12	5,02	12316	6,54	4,74	0,2500	EUR 02-10-24
HOME INVEST BE.	BE	C	17,00	16,84	+0,95	16,86	17,32	16,86	71297	19,78	14,30	1,1200	EUR 14-05-24
HYLORIS	BE	C	6,18	5,80	+6,55	5,82	6,24	5,82	21871	13,30	2,89	0,0000	EUR
IBA	BE	C	13,26	13,36	-0,75	13,36	13,54	13,24	9900	15,14	9,31	0,1700	EUR 27-06-24
IEP INVEST	BE	C	5,55	5,80	-4,31	5,55	5,55	5,55	375	5,90	4,80	5,0000	EUR 04-10-22
IMMO MCC	BE	DF	428,00	428,00	+0,00	428,00	428,00	428,00	14	490,00	408,00	70,0873	EUR 11-06-24
IMMO MOURY	BE	DF	31,00	31,00	+0,00	31,20	31,20	31,00	9	36,80	27,20	2,0000	EUR 16-10-24
IMMOBEL	BE	C	19,30	19,10	+1,05	19,50	19,84	19,02	10050	30,00	16,36	1,2400	EUR 22-04-24
INCLUSIO SA/NAV	BE	C	14,10	14,00	+0,71	14,00	14,10	14,00	564	16,10	12,10	0,7500	EUR 22-05-24
ING GROEP N.V.	NL	C	15,12	15,16	-0,25	15,20	15,30	14,98	11938740	17,24	11,90	0,1610	EUR 09-01-25
INTERVEST OFF-WARE	BE	C	20,95	20,95	+0,00	20,85	20,95	20,85	1398	21,00	12,80	0,2000	EUR 03-05-24
JENSEN-GROUP	BE	C	44,30	44,70	-0,89	44,30	44,70	44,30	380	46,00	32,20	0,5250	EUR 29-05-24
KBC	BE	C	75,16	75,54	-0,50	75,50	75,74	74,22	462264	75,82	56,02	0,7000	EUR 13-11-24
KBC ANCORA	BE	C	51,70	51,60	+0,19	51,70	51,90	51,10	43553	52,00	39,30	4,0900	EUR 05-06-24
KEYWARE TECH.	BE	C	0,80	0,80	+0,00	0,80	0,80	0,80	89	1,03	0,65	0,0380	EUR 11-09-19
KINEPOLIS GROUP	BE	C	39,25	39,15	+0,26	39,10	39,25	38,55	10473	44,60	33,50	0,5500	EUR 14-05-24
KKO INTERNATIONAL	FR	C	0,18	0,17	+4,65	0,18	0,18	0,17	294886	0,19	0,16	0,0000	EUR
LLAMA GROUP	FR	C	0,74	0,74	-0,14	0,75	0,77	0,70	25992	2,30	0,38	0,0000	EUR
LOTUS BAKERIES	BE	C	10 900,00	10 980,00	-0,73	10 960,00	10 980,00	10 800,00	378	12 580,00	7 560,00	40,6000	EUR 20-05-24
MAZARO	BE	SF	2,16	2,16	+0,00	2,16	2,16	2,16	587	4,50	1,50	0,0000	EUR
MECHELEN	BE	C	62,10	62,10	+0,00	62,10	62,10	62,10	4	-	-	0,0000	EUR
MELEXIS	BE	C	56,65	58,15	-2,58	57,50	57,95	56,50	40740	87,20	54,15	1,3000	EUR 16-10-24
MIKO	BE	DF	56,40	59,60	-5,37	60,60	60,60	56,40	1853	68,40	47,00	1,8700	EUR 19-06-24
MITHRA	BE	C	0,22	0,22	+0,00	0,22	0,22	0,22	82368	3,87	0,20	0,0000	EUR
MONTEA	BE	C	62,10	62,10	+0,00	62,20	62,50	60,70	37247	86,90	60,70	3,7385	EUR 27-05-24
MOPOLI	BE	DF	240,00	244,00	-1,64	240,00	240,00	240,00	1	290,00	210,00	12,3720	EUR 19-06-24
MOPOLI FOND	BE	DF	7 850,00	8 100,00	-3,09	7 850,00	7 850,00	7 850,00	1	9 150,00	7 850,00	418,7430	EUR 19-06-24
MOURY CONSTRUCT	BE												

**de fausses informations,
de documents falsifiés,
et de produits contrefaits !**



Certidox protège vos E-mails, Produits, Diplômes, Contrats, Bons de commande, Communiqués de presse

<https://certidox.com>

TITRE	PAYS	MARCHÉ	CLÔTURE EURO	COÛTS PRC.	DIFF. EN %	COÛTS OUVERT	MAX.	COÛTS MIN.	VOLUME	MAX.	12 MOIS	MIN.	DIV.	INFO SUR DIVIDENDE DATE
SMARTPHOTO GROUP	BE	C	24,10	24,70	-2,43	23,90	24,50	23,90	164	30,60	22,50	1,0500	EUR	14-05-24
SOFINA	BE	C	221,60	222,20	-0,27	222,00	222,60	219,20	16269	261,00	194,20	2,3450	EUR	21-05-24
SOFTIMAT	BE	SF	1,00	0,98	+2,04	0,98	1,00	0,98	358	1,50	0,76	0,5000	EUR	06-06-23
SOLVAC NOM(RETAIL)	BE	C	104,00	102,50	+1,46	103,00	104,50	102,50	829	125,00	96,00	1,0360	EUR	21-01-25
SOLVAY	BE	C	30,32	30,30	+0,07	30,35	30,54	29,96	132760	39,37	22,21	0,6790	EUR	21-01-25
SPADEL	BE	DF	179,00	176,00	+1,70	179,00	179,00	179,00	3	202,00	148,00	2,2000	EUR	04-06-24
SYNSOO	BE		70,66	71,20	-0,76	71,00	71,63	69,65	105199	97,47	67,41	1,1340	EUR	30-05-24
TESENDELRO	BE	C	18,88	19,52	-3,28	19,52	19,62	18,82	72829	28,25	18,56	0,7500	EUR	06-06-24
TEXAF	BE	C	36,00	35,40	+1,69	36,00	36,00	35,60	267	38,20	30,60	1,1500	EUR	29-05-24
TINC	BE	C	10,84	10,88	-0,37	10,90	10,92	10,80	21916	12,46	10,85	0,8400	EUR	21-05-24
TITAN CEMENT	BE	C	39,50	39,25	+0,64	39,40	39,75	39,00	5024	40,45	21,00	0,8500	EUR	26-06-24
TOTALENERGIES	FR	C	55,16	54,98	+0,33	55,23	55,43	54,52	4796977	70,11	50,80	0,7900	EUR	03-01-25
TUBIZE-FIN	BE	C	149,60	148,00	+1,08	148,00	151,20	147,80	26881	150,00	72,00	0,9700	EUR	02-05-24
UCB	BE	C	194,50	191,20	+1,73	192,20	196,80	192,10	200646	192,85	81,58	1,3600	EUR	29-04-24
UNICORE	BE	C	10,32	10,31	+0,10	10,31	10,37	9,98	404690	12,00	9,44	0,2500	EUR	20-08-24
UNIFIEDPOST GROUP	BE	C	3,30	3,24	+1,85	3,20	3,30	3,19	6884	4,34	2,48	0,0000	EUR	
VAN DE VELDE	BE	C	29,50	29,55	-0,17	29,55	29,40	29,10	2152	35,50	28,45	1,6800	EUR	03-05-24
VASTNET BELGIUM	BE	C	28,60	29,00	-1,38	28,00	28,80	28,00	18586	33,50	25,50	2,3000	EUR	21-11-24
VGP	BE	C	69,80	70,00	-0,29	69,60	71,00	68,30	47095	114,80	69,20	2,9500	EUR	23-05-24
VIAHALCO	BE	C	5,90	5,87	+0,51	5,87	5,90	5,81	1019	6,60	4,97	0,1200	EUR	26-06-24
VRANKEN-POMMERY	FR	C	13,25	13,20	+0,38	13,20	13,50	13,20	1254	17,50	12,50	0,8000	EUR	24-09-24
WAREHOUSES ESTATES	BE	C	37,30	37,40	-0,27	37,40	37,40	37,30	70	40,00	35,00	3,3500	EUR	02-05-24
WDP	BE	C	18,37	18,56	-1,02	18,52	18,54	18,24	579808	27,96	18,09	0,7840	EUR	26-04-24
WERELDHAVE BELGIUM	BE	C	47,50	47,90	-0,84	47,80	47,90	47,40	1319	56,00	43,50	4,1000	EUR	16-04-24
WHAT'S COOKING GP	BE	C	110,00	110,50	-0,45	110,00	113,00	108,50	1321	112,00	56,40	2,9960	EUR	01-07-24
XIOR	BE	C	28,25	28,70	-1,57	28,70	29,05	28,00	58475	36,35	24,35	1,2158	EUR	21-05-24
ZENOBE GRAMME CERT	BE	SF	210,00	206,00	+1,94	210,00	210,00	210,00	22	216,00	180,00	11,1500	EUR	27-03-24

Indice

(000) EUR	Cours du jour	Cours Diff. en %
BEL 20 ouverture	4247,77	4252,52 -0,11
BEL 20 clôture	4241,34	4251,38 +0,24

Paris Cours du 08.01.25

Euro	ACCOR	46,69	+0,43
AIR LIQUIDE	157,64	-1,02	
AIRBUS	158,58	+0,11	
ARCELORMITTAL SA	21,15	-0,89	
AXA	34,85	+0,26	
BNP PARIBAS ACT.A	60,14	-0,43	
BOUYGUES	28,80	-0,24	
BUREAU VERITAS	28,74	-0,42	
CAPGEMINI	157,75	-1,65	
CARREFOUR	13,82	+0,00	
CREDIT AGRICOLE	13,36	-0,19	
DANONE	64,76	-1,19	
DASSAULT SYSTEMES	34,35	-0,46	
EDENRED	31,53	+3,68	
ENGIE	15,72	-0,03	
ESSOILORLUXOTICA	233,80	-0,43	
EUROFINS SCIENT.	48,20	-4,17	
HERMES INTL	2 370,00	+0,21	
KERING	226,70	-2,22	
L'OREAL	331,45	-1,43	
LEGRAND	95,60	+0,08	
LVMH	635,70	-1,37	
MICHELIN	31,53	-0,50	
ORANGE	9,61	-0,10	
PERNOD RICARD	108,00	-0,69	
PUBLICIS GROUPE SA	99,20	-0,12	
RENAULT	47,15	-0,34	
SAFRAN	216,20	+0,14	
SAINTE GOBAIN	85,24	-0,07	
SANOFI	95,67	-0,19	
SCHNEIDER ELECTRIC	251,40	-0,65	
SOCIETE GENERALE	27,59	+2,00	
STELLANTIS NV	12,46	-2,52	
STMICROELECTRONICS	24,70	-4,32	
TELEPERFORMANCE	82,78	-1,62	
THALES	145,45	+4,23	
TOTALENERGIES	55,16	+0,33	
UNIBALI-RODAMCO-WE	74,70	-0,80	
VEOLIA ENVIRON.	27,00	-0,63	
VINCI	99,74	-1,39	

Capitaux échangés

	Cours du jour	Cours Précéd.	Diff. en %
Total général	375 385 985	748 618 50043,83	
Continu belge	374 098 985	748 618 49871,92	
Continu étranger	1 287 000	0	-100,00

Amsterdam Cours du 08.01.25

Euro	AALBERTS NV	33,98	-2,36
ABN AMRO BANK N.V.		15,02	-0,53
ADYEN		1 478,40	-0,11
AEGON		5,84	-0,51
AHOLD DEL		32,38	+0,03
AKZO NOBEL		57,44	-1,64
ARCELORMITTAL SA		21,15	-0,89
ASM INTERNATIONAL		59,00	-1,43
ASML HOLDING		724,30	-1,91
ASR NEDERLAND		45,44	-1,09
AVIANTUM		1,83	-1,08
BE SEMICONDUCTOR		144,70	-1,40
BNP PARIBAS ACT.A		15,12	-0,25
BOUYGUES		28,80	-0,24
BUREAU VERITAS		11,22	-2,56
CALIFORNIA PLATE		24,19	-0,49
CHEMOURS		24,64	+0,49
CHRISTIE		34,37	-2,01
CMC GROUP		136,40	-2,01
ING GROEP N.V.		15,12	-0,25
KPN KPN		3,51	-0,57
NN GROUP		41,85	-2,49
OCIC		11,22	-2,56
PHILIPS KPN		24,64	+0,49
PROCTER & GAMBLE		136,70	-1,62
REDSKIN		18,77	-18,83
RICOH		76,17	-77,25
ROYAL DUTCH SHELL		8407,83	-8360,16
SHELL		45,28	-0,32
SHEMCO		10,32	-0,32
SIEBEL SYSTEMS		29537,50	-29237,50
SUEZ		23,95	-24,17
TAIWAN SEMICONDUCTOR		97,84	-99,44
TELEPERFORMANCE		18,77	-18,83
THALES		76,17	-77,25
TONY HETHERINGTON		145,45	+4,23
TOTALENERGIES		55,16	+0,33
UNIBALI-RODAMCO-WE		74,70	-0,80
VEOLIA ENVIRON.		27,00	-0,63
VINCI		99,74	-1,39

Matières premières

08-01-25 07-01-25 Var/H%

Aluminium Londres \$/tonne	2517,50	2490,00	1,10
Argent N.Y. (\$/ounce)	18,77	18,83	-0,32
Brent \$/baril	76,17	77,25	-1,40
Cuivre Bruxelles (EUR/t)	8407,83	8360,16	0,57
Cuivre Londres (USD/t)	8886,72	8886,93	-0,00
Etain Londres (USD/t)	29537,50	29237,50	1,03
EU Natural Gas EUR/MWh	23,95	24,17	-0,92
Fer EUR/tonne	97,84	99,44	-1,61
Nickel Londres (USD/t)	15118,50	15064,00	0,36
Or Londres (\$/Once)	2653,45	2644,00	0,34
Plomb Londres (USD/t)	1906,55	1913,77	-0,38
Zinc Londres (\$/tonne)	2843,70	2879,00	-1,23

Cours de change

	27.12.24
Devise (en EUR)	Prix moy. Préc.
10 \$ US	417,90 418,00
20 Francs Tunisie	428,00 428,00
20 \$ US	2870,00 2650,00
5 \$ US	610,00 610,00
Demi Souverain	304,36 301,14
Elisabeth II	630,00 630,00
Florins	502,90 502,90
Kruggerrand	2612,00 2

Le nouveau sélectionneur des Diables rouges ? Deadline dans 22 jours

Football Après avoir négocié de façon très avancée avec Sergio Conceição, aujourd'hui au Milan AC, le directeur sportif de la fédération discute avec un autre entraîneur pour reprendre les Diables rouges. Réponse au plus tard à la fin du mois.

C'est son mercato d'hiver à lui. Vincent Mannaert doit trouver un remplaçant à Domenico Tedesco, toujours en poste officiellement mais dont les jours sont comptés. Et le directeur sportif de la fédération belge s'est fixé une deadline pour dégoter son homme: le 31 janvier, dans trois grosses semaines donc.

L'ancien Brugeois avait un nom en tête, comme nos confrères de Sudinfo l'ont révélé: Sergio Conceição, à la fois meneur d'hommes et connaisseur du football belge après ses années au Standard (comme joueur puis adjoint). Les discussions, démarrees grâce à Lu-

Gennaro Gattuso et Erik ten Hag sont des candidats potentiels.

cien D'Onofrio, grand ami du Portugais, sont même devenues des négociations. Le FC Nantes tentait aussi sa chance mais Conceição était charmé par le projet des Diables.

La donne a changé fin décembre, quand Milan a viré Paulo Fonseca le 30. Les premiers contacts entre Conceição et la direction des Rossoneri avaient même eu lieu avant le C4. Pour le Portugais de 50 ans, il était difficile de dire non à une grande équipe italienne, un pays où il a connu les plus années de sa carrière en club (à la Lazio). Mannaert a vite compris: il devrait trouver une autre solution pour l'équipe nationale.



Pour Vincent Mannaert, directeur sportif des Diables, le "mercato" de janvier se résume à un homme.

Les rumeurs sont nombreuses

Le temps presse car le directeur sportif voudrait annoncer le nouveau sélectionneur durant le mois de janvier, histoire de laisser assez de temps à l'élu de préparer le barrage de Ligue des nations contre l'Ukraine (les 20 et 23 mars). Mannaert discute maintenant avec un autre candidat, dont le nom n'a pas encore filtré.

La piste Mark van Bommel semble s'être refroidie. Celle d'Hein Vanhaezebrouck n'a pas vraiment existé, comme il l'a affirmé chez nos confrères du *Nieuwsblad* il y a quelques jours. Et Michel Preud'homme ? À 66 ans, il se sent bien à la retraite, loin de la pression du football malgré son amitié pour Mannaert. Les rumeurs venant de Tubize sont nombreuses, comme celle de l'Italien Gennaro Gattuso (en poste à l'Hajduk Split après des aventures à Marseille, à Valence et à Naples) ou du Néerlandais Erik ten Hag (limogé de Manchester United le 28 octobre dernier).

Tedesco attend sa destitution depuis Stuttgart

Dans l'idéal, Mannaert aimerait trouver un homme qui soit déjà connaisseur du football belge, ce qui n'est pas le cas deux derniers nommés. Mais le marché n'est pas simple, malgré le certain attrait que la confrérie des entraîneurs garde pour les Diables, en pleine reconstruction. Le budget est un autre obstacle à gérer, en temps d'économie à la fédération. D'autant qu'il faudra aussi payer le licenciement de Tedesco.

Oui, car les Diables ont officiellement encore un entraîneur. Mais depuis sa maison près de Stuttgart, Domenico Tedesco ne se fait plus beaucoup d'illusions. L'Allemand de 39 ans a eu quelques entretiens avec Mannaert, depuis l'arrivée du directeur sportif le 2 décembre. Les deux hommes sont encore de temps en temps en contact téléphonique mais les chances de le voir poursuivre sa mission sont maigres. Pas inexistantes mais maigres quand même.

L'absence de Tedesco au tirage au sort des qualifications de la Coupe du monde 2026, le 13 décembre, démontre les doutes sur son avenir chez les Diables. Il était l'un des seuls sélectionneurs européens absents du rendez-vous en Suisse. Comme un signal pour lui dire qu'il ne dirigerait pas les rencontres contre le pays de Galles, la Macédoine du Nord, le Liechtenstein et le Kazakhstan sur la route du tournoi américain.

Christophe Franken

Pourquoi Deschamps s'en va

Le JT de TF1 lui sert généralement de théâtre pour annoncer ses listes. Mais ce mercredi, Didier Deschamps (56 ans) l'a utilisé pour annoncer qu'il allait quitter la scène des Bleus. "Je suis prévu jusqu'en 2026. Cela s'arrêtera là parce qu'il faut que ça s'arrête à un moment, a expliqué le sélectionneur. Dans ma tête, c'est bien clair." Reste que cette clarté pose aussi question. La preuve.

Pourquoi maintenant ?

La scène nous avait marqués. À Lyon, lors du dernier France-Belgique, le nom de Didier Deschamps avait été copieusement sifflé par les tribunes. Déjà, en amont de la rencontre, la faible affluence médiatique lors d'une conférence de presse tendue avait été un indicateur assez fiable du climat lourd un peu allégé depuis par la première place en Ligue des nations. Si les critiques, nombreuses, ne l'ont jamais empêché de dormir depuis 2012, l'argument massue des résultats primait de moins en moins sur un jeu jugé minimaliste pour un sélectionneur également accusé de confisquer l'équipe de France.

Dans son esprit, "continuer pour continuer" comme il l'avait exprimé au micro de *Téléfoot* quelques jours plus tôt n'était pas une option. La nécessité de renouvellement de son groupe mais aussi de son poste a également pesé. En annonçant son départ à son président juste avant les fêtes, le Basque a aussi prouvé qu'il restait maître des horloges, choisissant lui-même sa sortie et arguant: "J'ai fait mon temps."

Quelles conséquences ?

Croire que cette sortie médiatique risque de l'affaiblir serait une erreur. Mieux, Deschamps se lance dans cette dernière danse en position de force. De quoi aiguiser encore un peu plus l'appétit féroce de ce compétiteur. À deux mois du prochain rassemblement, ce timing lui permet d'anticiper en s'évitant que le sujet de son avenir ne vienne parasiter les prochains mois. De quoi regagner un peu de sérénité. Pour lui mais aussi pour les joueurs. Ce que Philippe Diallo, président de la fédération a parfaitement résumé dans *L'Équipe*: "Cela va libérer tout le monde."

Ses objectifs sont clairs et liés aussi: d'abord la Ligue des nations avec un quart de finale contre la Croatie qui déterminera le chemin des qualifications pour la Coupe du monde 2026 : ce sera l'Ukraine, l'Islande et l'Azerbaïdjan en cas de qualification, la République tchèque, Monténégro, îles Féroé et Gibraltar s'il y a élimination.

Quelle empreinte ?

Elle est immense. À l'exception de Joachim Löw resté quinze années en poste (2006-2021), aucun autre sélectionneur d'une grande nation n'a connu une telle longévité. Qui a été permise par ses résultats. Finaliste de l'Euro 2016 à la maison, champion du monde 2018, vice-champion du monde 2022, vainqueur de la Ligue des nations entre, le bilan de DD, victorieux de 106 de ses 166 matchs, restera exceptionnel. Et peut encore être enjoivé...

Quel successeur ?

Un nom s'impose comme une évidence: celui de Zinédine Zidane. Parce qu'il est Zidane, il aurait pu entraîner depuis son deuxième départ du Real Madrid en 2018 partout. Mais parce qu'il est justement Zidane, auteur d'un triplé historique en Ligue des champions (2016, 2017 et 2018) mais aussi double champion d'Espagne (2017 et 2018), celui qui vit toujours à Madrid en profitant de sa famille ne pouvait pas s'asseoir sur n'importe quel banc. Celui de la Juventus ou du Bayern aurait pu l'intéresser mais, à ses yeux, rien n'a jamais surpassé l'équipe de France. "Avec les Bleus, ce n'est pas fini", avait-il promis dans une interview fleuve en juin 2022 accordée à *L'Équipe* pour fêter ses 50 ans. "J'en ai envie, bien sûr. Je le serai, je l'espère. Quand ? Cela ne dépend pas de moi. Mais j'ai envie de boucler la boucle avec l'équipe de France. J'ai connu cette équipe de France en tant que joueur. Et c'est la plus belle chose qui me soit arrivée." Les planètes s'alignent enfin et même s'il a marqué les esprits avec sa médaille d'argent aux JO et son aura avec les jeunes, Thierry Henry n'est pas en mesure de contrarier cet ordonancement.

Jonathan Lange

RÉSULTATS

FOOTBALL

Coupe de Belgique: quarts de finale

Mardi

CLUB BRUGES – OH Louvain	3-0
Saint-Trond – GENK	0-4

Mercredi

Antwerp – Union SG	n.c.
Jeudi	
Beerschot – Anderlecht	(20h30)

RALLYE-RAID

Dakar

Auto 4^e étape : 1. Yazeed Al Rajhi (ArS) 4h26:40; 2. Henk Lategan (AfS) à 4:51; 3. Juan Cruz Yacopini (Arg) 10:45; 4. Martin Prokop (Tch) 10:55; 5. Denis Krotov (Rus) 13:17... **Général :** 1. Henk Lategan (AfS) 23h36:24; 2. Yazeed Al Rajhi (ArS) à 6:54; 3. Mattias Ekström (Suè) 21:40; 4. Mathieu Serradori (Fra) 30:25; 5. Lucas Moraes (Bré) 33:25...

Moto 4^e étape : 1. Daniel Sanders (Aus) 5h10:33; 2. Toshia Schareina (Esp) à 15; 3. Jose Ignacio Cornejo Florimo (Chi) 7:49... **Général :** 1. Daniel Sanders (Aus) 25h15:33; 2. Toshia Schareina (Esp) à 13:26; 3. Ross Branch (Bot) 26:10; 4. Skyler Howes (USA) 27:01; 5. Ricky Brabec (USA) 29:13...

TENNIS

Open d'Australie

Messieurs Qualifs.- 2^e tour : K. Coppejans bat V. Vacherot (Mon/n°31) 6-4, 7-6 (7/3); G. Onclin bat A. Kovacevic (USA/n°7) 3-6, 7-6 (5), 6-1. **Dames Qualifs.- 2^e tour :** M. Chwialinska (Pol/n°20) bat M. Benoit 6-1, 3-6, 6-1.

Adélaïde - WTA - 1064 510 \$

2^e tour : J. Pegula (USA/n°1) bat M. Sakkari (Grè) 6-4, 6-1; A. Krueger (USA) bat P. Badosa (Esp/n°5) 7-6 (4), 6-7 (4), 6-2; D. Shnaider (Rus/n°6) bat M. Vondrousova (Tch) 4-6, 1-1 (ab); E. Navarro (USA/n°2) bat E. Alexandrova (Rus) 7-6 (4), 6-4; D. Kasatkina (Rus/n°3) bat E. Jones (Aus) 7-5, 6-3.

Hobart - WTA - 275 094 \$

2^e tour : D. Yastremska (Ukr/n°1) bat A. Li (USA) 1-6, 7-5, 6-2; A. Anisimova (USA/n°3) bat A. Bondár (Hon) 6-3, 6-4; E. Avanesyan (Arm/n°6) bat G. Minnen 6-2, 6-2; M. Joint (Aus) bat M. Linette (Pol/n°4) 6-1, 6-1; E. Mertens (n°2) bat R. Zarazúa (Mex) 6-4, 6-3.

Auckland - ATP - 766 290 \$

2^e tour : J. Mensik (Tch) bat B. Shelton (USA/n°1) 7-6 (2), 4-6, 7-5; R. Carbalés (Esp) bat F. Cerundolo (Arg/n°4) 6-2, 7-5; Z. Bergs bat L. Nardi (Ita) 6-1, 6-4; F. Diaz (Arg) bat S. Baet (Arg/n°3) 6-4, 7-6 (7/1); A. Michelsen (USA/n°8) bat L. Sonego (Ita) 7-6 (3), 6-2; N. Basavareddy (USA) bat A. Tabilo (Chl/n°2) 6-4, 5-7, 6-4.

Dirk Goossens ou comment un grand talent a basculé du côté obscur

Football Il était un grand talent transféré du Beerschot à Anderlecht en 1983.

Beerschot – Anderlecht Je 20h30

Coupe de Belgique. - quarts de finale

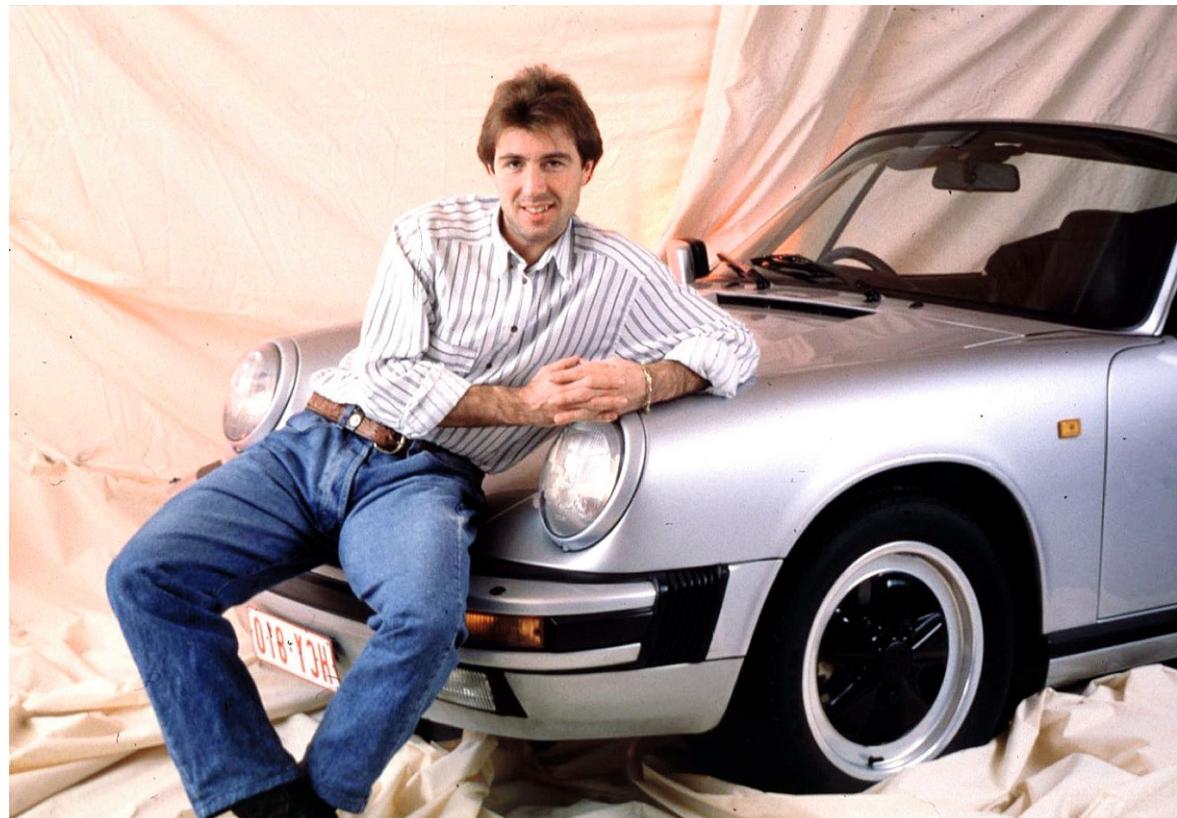
Qui dit Beerschot-Anderlecht dit Juan Lozano mais aussi... Dirk Goossens. En 1983, deux ans après avoir transféré Lozano du Kiel, Constant Vanden Stock pensait avoir fait une nouvelle affaire en or avec le Beerschot. L'international espoir de 20 ans était un des plus grands talents du football belge. Mais Goossens était plus qu'un enfant terrible. Il n'est resté qu'une saison au Parc Astrid et a ensuite sombré dans la criminalité. Aujourd'hui, il a 62 ans et il nous revient qu'il mène encore une vie marginale.

Un salaire de 8750 euros à Anderlecht

Le 14 décembre 1982, les Diablotins s'inclinent contre l'Écosse (1-2), le seul buteur belge n'est pas Nico Claesen ou Marc Van Der Linden mais le chouchou du Kiel qui y est surnommé "le nouveau Rik Coppens" ou même "le Cruyff belge". Sa technique, sa maîtrise du ballon avec le dos vers l'adversaire et son sang-froid charment Vanden Stock. En juin 1983, après avoir gagné la dernière finale européenne de l'histoire du club (1-0 et 1-1 contre Benfica), il transfère l'artiste anversois pour quelques millions de francs belges. "C'était trop tôt pour moi", dira Goossens plus tard. "J'étais une star au Beerschot, je faisais ce que je voulais. Et à Anderlecht, je devais concurrencer des internationaux comme Vandenberghe, Czerniatynski, Brylle et Gudjohnsen. Je gagnais déjà 8750 euros net par mois, mais je n'étais pas heureux."

Goossens est sept fois titulaire à Anderlecht et il marque deux buts, mais il doit surtout se contenter de montées au jeu et cela ne lui plaît pas. Il doit parfois jouer avec l'équipe réserve et un clash avec son entraîneur Paul Van Himst est inévitable. "C'était un hypocrite", dira Goossens. "Il m'a convaincu de signer à Anderlecht en me disant qu'il me voulait absolument. Et maintenant, je ne suis plus assez bon pour lui! C'est la pire humiliation de ma carrière."

Goossens s'est toujours moqué des directives tactiques de ses entraîneurs et la discipline n'était pas son point fort. "Il venait souvent en retard



Dirk Goossens aimait le luxe, mais il a sombré dans la criminalité et la pauvreté.

à l'entraînement, ou il ne venait pas du tout", se souvient René Vandereycken, son ancien coéquipier.

En état d'ivresse à l'entraînement

Goossens part au Lierse, mais c'est au Beerschot qu'il retrouve son meilleur niveau, entre 1985 et 1988. Roi du Kiel, Goossens peut faire ce qu'il veut.

Goossens s'était rapproché de l'équipe nationale A, quatrième du Mondial au Mexique. "Ce qui m'a tué, c'est une farce avec Julien Labeau, l'adjoint de Guy Thys", dira Goossens. "J'habitais chez ma grand-mère et un matin, avant d'aller vers un entraînement de l'équipe olympique, je ne me sentais pas bien. 'Donne-moi quelque chose contre les maux d'estomac', avais-je demandé à ma bobonne. Sans le savoir, elle m'a donné du valium. Arrivé chez les Diablotins, je vacillais. Labeau a dit que j'étais bourré, ce qui était faux. Le lendemain, les journaux titraient: 'Goossens est arrivé ivre au Heysel.' C'était la fin de ma carrière comme Diable."

Goossens trouve qu'il est mal payé au Beerschot. "J'étais meilleur que les étrangers mais je gagnais des cacahuètes comparé à eux." Quand sa compagne le quitte, c'est le début de sa descente aux enfers. Il est prêté à Boom et à RKC Waalwijk. En juin 1991, à la fin de son aventure aux Pays-Bas (3 buts

"Arrivé chez les Diablotins, je vacillais. Labeau a dit que j'étais bourré, ce qui était faux."

Dirk Goossens

Ancien joueur
du Beerschot et d'Anderlecht

en 10 matchs, il joue notamment 90 minutes contre le PSV avec Gerets, Bosman et Romario), il est arrêté pour détention d'une livraison d'amphétamines. Dans les mois qui suivent, il sera arrêté cinq fois pour possession de drogue. Il touche le fond au FC Cappellen, qui remporte pourtant le titre en D3. "Je sniffais de la cocaïne et je prenais des pilules XTC et du speed", expliquera-t-il dans une de ses rares interviews à ce sujet, en 1998. "Je ne me suis jamais injecté, mais je vivais comme un zombie. Après l'entraînement, j'allais directement au café. Parfois, je sortais quatre jours de suite. Je restais jusqu'à 9 heures du matin dans la discothèque La Rocca. Et forcément, je me suis entouré de mauvais amis. Certains d'entre eux me proposaient des objets volés. Via mes contacts, je parvenais facilement à les vendre. C'était de l'argent facile. Sans le savoir, j'étais dans le milieu criminel."

Goossens est condamné à 6 ans de prison pour trafic et utilisation de stupéfiants, pour port d'armes, pour son implication dans une bande criminelle qui volait des voitures, pour vol, escroquerie, extorsion et violation de la législation sur les jeux d'argent. Il a d'abord été en cavale avant de se rendre à la justice belge et de purger deux ans et demi de prison. Le football ne l'intéresse plus.

Yves Taideman

PHOTO NEWS

Un jeune inconnu et deux Belges dans le staff des Panthers

Hockey La nomination du trio van Eijk, Baart et Briels a convaincu des Red Panthers plus ambitieuses que jamais.

L’ARBH avait promis un nouveau staff pour le mois de janvier. Serge Pilet, CEO, et Adam Commens, High Performance Manager, ont tenu parole. Ils ont officialisé la venue d’un nouveau staff qui entrera en fonction en février. Le T1 ad interim Tim White laisse sa place au Néerlandais Rein van Eijk. Ce coach de 36 ans à peine, originaire d’Eindhoven, possède une certaine expérience. Il a été le T1 des Messieurs de Nijmegen et des Dames d’Hurley ainsi que des Messieurs de Voordaan sans oublier un passage comme T1 du club allemand du Berliner HC. Il a également conduit l’équipe U21 masculine d’Allemagne à un titre mondial lors de la Coupe du monde à Kuala Lumpur en décembre 2023.

Présent en Inde où il dirige une équipe du championnat en cours, il n’arrivera en Belgique que le 1^{er} février. Il sera donc présent pour le stage de préparation au Chili ainsi que pour la fenêtre de Pro League à Santiago del Estero du 20 au 25 février.

“Je me réjouis à l’idée de relever ce formidable défi avec l’ARBH, a-t-il exprimé dans un communiqué de la fédération. Diriger un programme olympique, en plus dans un pays proche de mon pays natal, est une étape importante dans ma carrière. Je suis convaincu qu’avec tous les talents qui émergent, l’avenir de cette équipe s’annonce brillant.”

L’équipe des Red Panthers avait émis le besoin d’être fixée au plus vite. Cette nouvelle a envoyé un nouveau vent d’ambition au sein de l’équipe qui n’était qu’à un shoot out d’une médaille olympique à Paris l’été dernier. “Nous avons accueilli la nouvelle très positivement”, nous confirme Ambre Ballenghein qui entre dans une semaine chargée au niveau de

ses études de sciences économiques à Solvay. “L’arrivée de ce nouveau staff amène de nouvelles opportunités. La fédération a fait attention à nos demandes. Nous avons pu émettre un avis. Personnellement, je ne connais pas du tout Rein Van Eijk. Je n’en sais que ce qu’Adam Commens nous a expliqué mardi. Je ne peux pas le comparer avec Raoul Ehren. Nous devrons apprendre à le connaître. Là, je n’ai encore rien vu.”

La surprise Thomas Briels

Les Red Panthers ont également apprécié la nomination de Jeroen Baart (T2) et celle de l’ancien champion olympique, du monde et d’Europe, Thomas Briels. Jeroen Baart était le T1 des U21 boys et coache les Messieurs du Dragons.

“Jeroen nous avait rejoints quand le staff s’est décomposé à la suite du départ de Raoul Ehren, poursuit l’attaquante gantoise. Le groupe a eu un bon feeling avec lui. Nous voulions le garder dans le staff. Là aussi, la fédération nous a entendues. Il amène un regard très intéressant.”

La surprise est venue de l’introduction de l’ancien Red Lion Thomas Briels qui joue toujours au Braxgata. *“Il a fait partie d’une équipe qui a écrit l’histoire du hockey belge. Il connaît cette culture de la victoire. Il est Belge. Il a énormément à transmettre de son vécu comme joueur et capitaine des Red Lions. Il a une sensibilité sur la psychologie et l’approche humaine. J’ai été très positivement surprise qu’il relève ce défi. En plus, c’est un attaquant (rires).”*

Dans l’histoire, c’est Tim White qui a fait les frais du départ de Raoul Ehren. Malgré un intérim positif d’octobre à décembre, il n’a pas été confirmé comme T1. Le groupe avait besoin d’un autre profil. L’Australien ne quitte pas le giron belge car il a reçu une autre mission essentielle. Il supervisera toute la formation de la filière féminine.

“Désormais, le cadre est fixé; ce qui nous permet de nous projeter sur le long terme”, conclut Ambre Ballenghein.

Th. V.

COMMENTAIRE

Rein van Eijk, un choix risqué mais intéressant

Par Thibaut Vinel

Exit Tim White et Darrian Bisley. Seul Jeroen Baart a survécu à l’aventure de Pro League en Chine. La fédération a donc écouté les filles au moment de choisir le successeur de Raoul Ehren. La plupart des Red Panthers voulaient un entraîneur strict qui garde l’excellence et la discipline au sein d’un groupe promis à quatre (ou huit) très belles années à condition de ne pas exploser en plein vol. Ce noyau vaut sa troisième place mondiale. Il lui reste une telle marge de progression qu’on espère que ce jeune inconnu Rein van Eijk puisse jouer le même rôle que Shane McLeod lors de son arrivée en octobre 2015 au sein du staff des Red Lions. Rein van Eijk est

jeune. Son CV est un peu faiblard. Il a dirigé des équipes de seconde zone du meilleur championnat du monde. Son fait de gloire, qui a pesé lourd, c’est d’avoir mené les jeunes Allemands vers un titre mondial. La Belgique vient de lui offrir la chance de sa carrière en lui confiant une équipe qui visera une médaille lors des Jeux olympiques de Los Angeles. Là où la fédération a tapé fort, c’est en l’entourant de deux Belges qui ont tout le soutien, voire l’admiration des Red Panthers. Jeroen Baart a un style qui plaît. Thomas Briels a un charisme illimité. Les deux connaissent la mentalité belge. Ses forces et ses limites.

EN BREF

Football

De Bruyne en route vers San Diego ?



BELGA

Pas un jour ne passe sans que l’avenir de Kevin De Bruyne ne soit discuté dans un média ou un autre, aux quatre coins du monde. Le contrat du Diable, à Manchester City, expire en juin prochain. Ce qui veut dire qu’il peut négocier librement avec d’autres clubs depuis le 1^{er} janvier. Ces derniers jours, la piste turque a notamment été évoquée, tandis que celle qui l’envoie vers l’Arabie saoudite revient régulièrement aussi. Cette semaine, *The Athletic* remet San Diego FC, club qui va devenir la 30^e franchise de MLS cette année, sur la table comme destination potentielle. Généralement bien informé, le média acquis par le groupe du *New York Times* en janvier 2022 affirme même qu’un accord entre De Bruyne et le club californien “semble plus proche que jamais”.

Rallye-raid

Dakar: Dacia mécontent de la mise hors course de Loeb et Lurquin

Le Français Sébastien Loeb et son copilote Fabian Lurquin n’ont pas pris le départ de la 4^e étape du Dakar, l’étape marathon, mercredi en Arabie saoudite. Partie en tonneau la veille, leur Dacia Sandrider a été mise hors course après les vérifications techniques mardi soir, tout comme le fut l’Espagnol Carlos Sainz, un jour plus tôt, pour les mêmes raisons. Dacia cependant va déposer officiellement un dossier contre la décision des commissaires sportifs de la fédération internationale de disqualifier Sébastien Loeb. Cet appel sera examiné, dans plusieurs semaines, par la cour d’appel internationale de la FIA. Sans espoir de compensation sportive puisque c’est bien sans Loeb que le Dakar se poursuit. (Belga)

Tennis

Qualifications de l’Open d’Australie : Onclin et Coppejans au troisième tour

Gauthier Onclin, 236^e joueur mondial, s’est imposé mercredi face à l’Américain Aleksandar Kovacevic (ATP 108), tête de série n°7 des qualifications 3-6, 7-6 (5), 6-1 à Melbourne. Le joueur belge de 23 ans rencontrera, pour une place dans le tableau final à Melbourne, un autre Américain, Mackenzie McDonald (ATP 130/n°25). Onclin n’a encore jamais participé à un tournoi du Grand Chelem, échouant en qualifications lors de ses quatre premières tentatives. Kimmer Coppejans (ATP 361) a rejoint le troisième tour en battant 6-4, 7-6 (3) le Monégasque Valentin Vacherot (ATP 162/n°31). (Belga)

Avec l'IA, l'université doit revoir sa manière d'enseigner et d'évaluer

Alors que vient de s'ouvrir la session de janvier dans le supérieur et à l'aune des capacités toujours plus grandes des outils d'intelligence artificielle générative (IAG), le bien-fondé des systèmes d'évaluations actuels, voire des méthodes d'apprentissage sous-jacentes est profondément remis en question.

Permis et proscrit

Il est assez intéressant d'observer comment les établissements d'enseignement supérieur - concentrons-nous sur les universités - en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) se sont emparés de la question: pour la plupart, ils ont établi des lignes directrices régissant l'utilisation

responsable des outils d'IAG en délimitant les frontières de ce qui est permis (reformulation, correction syntaxique, recherche d'information, etc.) et proscrit (génération d'un travail original, usage aux évaluations, etc.). On peut toutefois s'interroger sur la pertinence réelle et, surtout, la pérennité de telles "règles": à l'heure où, d'une part, les capacités des outils d'IAG ne cessent d'évoluer de manière fulgurante et où, d'autre part, leur intégration à des outils usuels (au tra-

vers de Microsoft Copilot ou GitHub Copilot, par exemple) s'accentue, certaines frontières deviennent de plus en plus poreuses. Qui pourra légitimement reprocher à un étudiant d'utiliser un tel outil "plugin" pour définir la structure

d'un rapport ou pour écrire du code? Et même, qui pourra s'en apercevoir?

Ces usages de l'IAG vont progressivement devenir la norme et s'intégrer naturellement dans les productions. Ces préoccupations ne

Opinion



Pierre De Handschutter

Docteur en mathématiques appliquées
(Université de Mons - FPMs)

■ Beaucoup de cours tels que conçus actuellement pourraient valablement être supplantés par l'intelligence artificielle générative (IAG). Des alternatives à plus haute valeur ajoutée sont possibles, à condition de revoir les objectifs complets de formation.



© BLAISE DEHON

sont finalement pas si différentes de celles qu'on pouvait déjà rencontrer avant l'émergence de l'IAG: plagiat, recours à un parent/professeur particulier/camarade de classe, etc. sont autant de techniques qui mettent à mal l'intégrité des évaluations existantes et affaiblissent la valeur des réussites sous-jacentes. Seule l'échelle d'application de l'IAG (quantité importante de tâches concernées et outils nombreux et accessibles au plus grand nombre) est différente.

On peut par ailleurs remarquer qu'il aura fallu attendre l'arrivée des modèles de langages populaires (GPT, Gemini, etc.) et plus généralement de l'IAG pour que les universités adoptent une démarche de sensibilisation à l'IA destinée à l'intégralité de leur communauté. À cet égard, on peut déplorer une certaine ambiguïté sémantique, surtout auprès des publics les moins avertis: dans les communications, les vocables IA et IAG sont quelquefois interchangés, or l'IA ce n'est pas que l'IAG...

Former pour demain

Ces chartes semblent donc peu résiliences au regard de la vitesse de l'évolution technologique et répondent peut-être à la mauvaise problématique. En effet, ne faudrait-il pas en priorité se demander comment adapter les cursus (en particulier, non technologiques bien sûr) afin de former les professionnels de demain à naviguer dans un monde où l'IA est ubiquitaire?

Car les cohortes formées aujourd'hui seront sur le marché du travail demain, et les avancées de l'IAG auront encore davantage surpassé les timides incartades de celle-ci dans les programmes de cours à ce stade. Finalement, l'IAG semble générer davantage de préoccupations sur ses usages à court terme que sur ses implications plus globales en termes d'objectifs d'apprentissage, dans la perspective plus large de l'IAG "tout court".

Les chartes relatives à l'usage de l'IAG en milieu universitaire me semblent présenter une analogie avec la réponse à la pandémie de Covid-19: face à une modification disruptive de l'environnement, on déclenche une réaction réflexe pour se protéger. En effet, les possibilités offertes par l'IAG entrent en concurrence avec le système de formation dominant: beaucoup de cours tels que conçus actuellement pourraient valablement être supplantés par l'IAG. Pourtant, des alternatives à plus haute valeur ajoutée sont sans doute possibles, à condition de revoir les objectifs complets de formation, en questionnant les rapports de force entre enseignants et apprenants au regard de l'évolution technologique.

Qui pourra légitimement reprocher à un étudiant d'utiliser un tel outil "plugin" pour définir la structure d'un rapport ou pour écrire du code ? Et même, qui pourra s'en apercevoir ?

Ceci requerrait d'à la fois définir un socle méthodologique inaliénable mais aussi de repenser profondément les apprentissages: avoir l'humilité d'accepter la supériorité des IA pour certaines tâches mais en consacrant, en contrepartie, davantage de temps à des moments pédagogiques plus innovants.

Pertinence et légitimité

Ce seraient, par exemple, des approches multi/transdisciplinaires, des réflexions éthiques, l'application des acquis disciplinaires à des

enjeux globaux, etc. Bien au-delà d'une modulation du cadre pédagogique existant au gré de l'évolution technologique, c'est d'une vision partagée et transversale de l'éducation à et par l'IAG que les universités ont besoin, et rapidement. Considérer l'IAG (G) comme une réalité incontournable du champ pédagogique

que, sans la subordonner à des chartes contorsionnant de plus en plus les chemins d'apprentissage et d'évaluation, semble urgentement indispensable pour maintenir la pertinence et la légitimité des formations universitaires, sans quoi l'université verra ses lettres de noblesse s'étioler...

Épinglé

La position des universités de la FWB face à l'IAG

L'UMons, l'ULB et l'ULiège adoptent une démarche relativement similaire: une charte ou, du moins, des lignes directrices relatives à l'usage de l'IAG dans les apprentissages, les travaux et les évaluations, avec une délimitation franche des usages permis et proscrits. Ainsi, grosso modo, l'usage de l'IAG est autorisé comme soutien à la rédaction (corrections syntaxique et orthographique, etc.) et comme outil de base de recherche/exploration d'une thématique mais est interdit pour la réalisation de travaux originaux. Ces "chartes" insistent aussi sur l'importance de la transparence dans l'usage et le référencement des outils d'IAG, l'esprit critique et la confidentialité des données échangées. Les sanctions sont globalement laissées à l'appréciation de l'enseignant, qui peut aussi requérir des explications méthodologiques ou contextuelles supplémentaires de la part de l'étudiant en cas de doute sur un usage non approprié de l'IAG. Finalement, ces règles de conduite laissent une large part d'autonomie à l'enseignant et une grande marge d'interprétation, tout en maintenant, globalement, le cadre actuel en place. À l'UCL, un guide complet sur l'usage de l'IAG générative a été rédigé. Ce dernier a l'avantage d'être particulièrement complet et de proposer différentes stratégies possibles. Il offre, de manière transparente, un support sourcé aux enseignants afin de les former aux différents aspects de l'IAG (replacée dans le contexte plus large de l'IA), un aspect habituellement trop négligé dans la réflexion. Il évite également une vision manichéenne de l'IAG (avec distinction nette entre usages proscrits et prescrits), en proposant plusieurs voies d'incorporation dans les évaluations et les supports de cours, s'adressant à la fois aux étudiants et aux enseignants. Quant à l'UNamur, elle n'a, à notre connaissance, pas produit de document disponible publiquement concernant sa politique institutionnelle relative à l'IAG.

OPINION

Le repos hebdomadaire n'est pas un luxe

■ Le futur gouvernement envisage l'ouverture des magasins le dimanche. Mais une société doit pouvoir s'offrir un jour de repos commun.



Charles Delhez
Prêtre

Bien sûr, certains seront contents de pouvoir faire leurs emplettes ce jour-là. Nombreux sont ceux qui succomberont à la tentation de franchir les portes des magasins – peut-être moi le premier – mais ce sera encore un pas de plus vers la société du "tout économique", du rendement, et de l'anonymat de nos grandes surfaces. Le citoyen sera toujours plus un "consommateur", et chaque personne, un client potentiel. Peut-être certains se réjouiront-ils de faire quelques heures mieux payées pour arrondir les fins de mois et les propriétaires de magasin se frotteront-ils les mains si le voisin affiche "fermé". Mais, finalement, qui en bénéficiera ? Les actionnaires, les clients ou... les médecins et les psychologues ? En tout cas, nous n'y gagnerons certainement pas en qualité de vie.

Un sens religieux et humaniste

Dans notre société qui fut chrétienne, le dimanche avait hérité de la signification du *shabbat* juif, dont la racine signifie "chômer". C'est le dernier jour de la semaine, le septième, où Dieu cessa de travailler, selon le récit mythique de la Genèse. L'Église a assigné ce repos au dimanche, premier jour de la semaine, en mémoire de la résurrection de Jésus: "*Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala vint de bonne heure au tombeau...*"

Mais ce jour de repos a aussi une signification tout simplement humaniste. Écoutons l'universitaire américain Harvey Cox: "*Par sa nature même, l'homme est une créature qui ne travaille pas seulement, mais chante, danse, prie, raconte des histoires et participe à des célébrations. Il est Homo festivus.*" Charles Péguet, de sa plume bien typée, écrit: "*Ils ont la vertu de travailler. Ils n'ont pas la vertu de ne rien faire. De se détendre. De se reposer. De dormir.*" Il voit même un mérite à procrastiner: "*La sagesse humaine dit: Malheureux qui remet à demain. Et moi je dis Heureux, heureux qui remet à demain.*"

De grâce donc, qu'il nous reste un jour de gratuité, relative cependant puisque bien des loisirs sont entrés dans la sphère économique. Désire-t-on retrouver chaque jour des bouchons, du bruit, de l'agitation, des gesticulations *as usual*? Mais la véritable difficulté ne serait-elle de nous contenter de ce que nous avons plutôt que d'entrer dans la spirale de l'hyperconsommation?

“Dans le temps, on n'avait pas trop le choix. Les enfants, désormais, oui”

Photographie Plongée dans la France rurale avec Alexis Vettoretti.

Le photographe donne toute sa stature aux paysannes qu'il a rencontrées au cours de son périple documentaire, de ferme en ferme, à la recherche d'une époque révolue. Un récit en creux de la seconde moitié du XX^e siècle, à travers les portraits de femmes de la terre, qui se tiennent encore et toujours debout dans leur cuisine.



B.J. BHASH
41942
PN160NS
FUJIFILM

Paulette, née en 1924 en Ardèche : “J'ai toujours ri dans la vie, même dans les moments difficiles.”

Entretien Aurore Vaucelle

Moi, je n'ai plus de grands-parents depuis longtemps, j'ai eu une grand-mère du côté maternel... Je ne sais pas trop quel relationnel on a, normalement, avec ces grands-parents, quel est le standard, je ne sais pas si le mien était standard. En tout cas, il a été celui qu'il a été." Alexis Vettoretti (France, 1989) n'est pas porté sur la confidence même s'il a l'élegance de ne pas botter en touche aux questions qu'on lui pose – on se demandait s'il avait pensé à sa mamie en réalisant ce livre, beau et rare, *Paysannes*, sorti à la fin de l'année passée.

Le résultat d'un travail qui lui aura pris dix ans et qui compte, au total, une trentaine de portraits de femmes. Des vieilles dames au visage ridé, en blouse ("plus ou moins propre d'ailleurs"), dont il a tiré le portrait dans la cuisine de leur ferme où leur vie a passé. Une vie essentiellement faite de labeur, celui que requiert la terre.

Bien qu'il ait grandi dans une famille d'ouvriers en Ardèche, et que le monde rural ne lui fût pas inconnu, c'est la rencontre avec Thérèse, la paysanne de son village, qui mène Alexis Vettoretti à ce constat : "Quand on va dans une ferme, la personne qui parle, c'est l'homme." Et de mettre sa chambre photographique dans le coffre de sa voiture et sillonnner les routes de la France rurale. On ne peut pas s'empêcher de penser à un autre photographe français, auteur de *Profils paysans* et photographe à la chambre mobile dans *La France de Raymond Depardon*. Mais Alexis Vettoretti photographie les paysannes et non les paysans. Sa photographie documentaire à la recherche d'autres vies que la sienne ne craint pas de "resserrer, resserrer, resserrer" sur son sujet pour mieux le voir. Lui donner, en même temps, une visibilité.

C'est ainsi qu'il est parti à la recherche de cette génération de terriennes. "La plupart des portraits ont été faits sur le moment de la rencontre, sans aucune préparation", sans qu'elles se pomponnent, sans qu'elles débarrassent ou donnent "un coup de prépare".

Une rencontre avec le réel sans fard. Et cette imparable émotion devant des vies au trait commun, le fait qu'elles n'aient pas été réellement choisies.

Vous avez sillonné la France pour rencontrer ces femmes. Comment ont-elles été mises sur votre route ?

Je me disais que je voulais aller dans telle ou telle région, et je choisissais un village par hasard. Une fois arrivé, je discutais avec les gens, j'expliquais mon sujet, et on me redirigeait vers une ferme. Ou bien, alors, je roulais, et à un moment, je tournais à gauche, il y avait une ferme là, et une paysanne qui acceptait de faire ce portrait. C'est un mélange de hasard et de répétition. J'ai beaucoup répété mon projet à qui avait cinq minutes à m'accorder. C'est vraiment de la déambulation.

Votre rencontre avec ces paysannes vous a-t-elle conduit à une analyse du territoire français, à travers ce prisme particulier ?

Ce que j'ai compris, en allant de ferme en ferme, de région en région, c'est l'inégalité en termes d'exploitations, dans cette époque-là. Parfois, j'étais face à des femmes qui avaient plutôt eu un statut de patronne, a contrario, dans les bourgades aux terres moins riches, j'étais face à des femmes aux vies plus modestes. Ensuite, je me suis fait l'œil de ne pas aller toquer n'importe où ! Devant la porte, il y avait des signes qui me permettaient de savoir qui vivait à l'intérieur... Mais que ce soit dans l'Aveyron ou dans le centre de la France, mis à part les tempéraments qui pouvaient changer, ou une certaine manière aussi d'ouvrir la porte, différente, selon les régions, j'ai rencontré les mêmes femmes.

Il y avait des signes, dites-vous, qui vous permettaient de savoir qui vivait à l'intérieur de la maison...

S'il y a une voiture et quelle voiture – la petite voiture type Twingo, par exemple. Et puis surtout, le petit banc à côté de la porte d'entrée, les bâtons calés sur un angle de la porte, l'entretien du jardin... D'un coup, on se dit que c'est quelqu'un qui a un certain âge qui vit à l'intérieur.

Vous avez choisi d'utiliser la chambre pour faire ce travail photographique. Qu'attendiez-vous de cette méthode ?

La chambre est un appareil que j'aime, et il s'est imposé dans ce sujet parce qu'il crée la curiosité auprès de ses femmes. C'est quand même compliqué pour un homme d'une trentaine d'années de toquer à une porte, et dire "Bonjour Madame, j'ai un projet, je vais vous prendre en photo, vous allez me raconter votre vie et je vais repartir comme je suis arrivé". Et puis, le 4/5 – c'est le format de la chambre que j'utilise – est un format tableau qui me permettait de garder cette distance : elles étaient vouées à être des statues au milieu de ces cuisines mais il fallait cet équilibre entre la possibilité de continuer à voir leur regard tout en observant le hors-champ, ces bibelots. Enfin, au moment de la prise de vue, plutôt que, comme on dit vulgairement en photo, "shooter", je n'étais pas caché derrière mon appareil. Avec ces paysannes, le moment se devait d'être doux, même s'il y a une forme de brutalité dans leur parcours, dans leur visage, dans leur corps, dans leur intérieur.

Je cite deux de ces femmes, Marie-Thérèse, en Vendée, qui dit : "J'ai toujours rêvé d'être agricultrice, d'avoir des vaches et des pommiers." Et puis Thérèse, dans la Sarthe, qui dit : "Nous, dans le temps, on n'avait pas trop le choix. Les enfants, eux, désormais, oui." On entend plus souvent des voix comme Thérèse, des femmes qui n'ont pas choisi grand-chose mais qui malgré tout, n'ont pas l'air d'être dans la frustration.

Certaines ont été frustrées de ne pas devenir couturière parce que leur père leur a dit : "J'ai besoin de quelqu'un pour garder les vaches." Mais, en fait, c'est plutôt de la résignation. Elles n'ont pas eu le choix parce que c'était comme ça. Certaines avaient du caractère et pouvaient se faire entendre, mais beaucoup étaient sous la coupe d'un père, de beaux-parents, d'un mari. Quand bien même ce n'était pas si violent au quotidien, il n'empêche, cette vie et pas autrement. C'est, selon moi, tout ce que démontre la sociologie de Pierre Bourdieu (*sociologue qui a mis en lumière les mécanismes de reproduction des hiérarchies sociales*, NdlR). Ces paysannes sont nées dans un contexte et elles épousent ce contexte en se mariant à un fils de paysan. Vu qu'il n'y a pas de fenêtre extérieure à ce qu'elles ont toujours vécu, c'est comme ça et le reste n'existe pas. [La romancière] Marie-Hélène Lafon, qui a participé à ce livre, parle de la télévision arrivée dans les foyers à partir des années 60-70 dans les campagnes fran-



ALEXIS VETTORETTI

Gracieuse, née en 1928 dans le Pays basque : "Quand je me suis mariée, j'ai quitté le Pays basque où je suis née pour m'installer dans la ferme de mon mari, dans le Lot-et-Garonne. J'en ai beaucoup souffert. Maintenant, c'est trop tard pour y retourner."

**"Pour cette génération-là,
on n'avait pas le droit
de choisir sa vie sexuelle."**

Alexis Vettoretti

Auteur et photographe de "Paysannes"



ALEXIS VETTORETTI

Marie-Thérèse, née en 1931 en Vendée. "Quand je me suis mariée, j'ai quitté ma Vendée natale pour m'installer avec mon mari en Haute-Garonne. J'ai toujours rêvé d'être agricultrice, d'avoir des vaches et des pommiers."

ses. D'un coup, une fenêtre sur l'extérieur s'est ouverte et, par là, un moyen de comparaison. Dans leur époque à elles, le moyen de comparaison, c'était au sein même du village ou du village voisin. Vous savez, la logique sociologique fait que, quand on vit à un endroit, on a plus de chances de répéter ce que les parents ont fait, et ce que le contexte a dicté, plutôt que de s'en échapper. S'en échapper, c'est faire preuve d'un grand caractère surtout quand on est une femme née dans les années 1930, qui n'a pas le droit d'avoir de compte en banque, qui n'a pas le droit de travailler sans demander l'autorisation... Leur solution de sortie, c'était d'épouser quelqu'un qui soit à leur goût émotionnellement, pour avoir une vie de famille acceptable.

Diriez-vous qu'elles ont été heureuses ?

C'est une question que je me suis souvent posée, je ne suis pas journaliste et, malgré tout, je voulais certaines réponses. Donc, quand je ne savais plus quoi dire pour alimenter la conversation, je leur demandais si elles avaient été heureuses dans cette campagne en tant que paysannes. Et, cette réponse, répétée : "De toute façon, je n'ai pas eu de choix." Revenir en arrière, à 90 ans, se demander si on a été heureuse, c'est possiblement faire face à un mur, cela pourrait résonner comme une violence, mais, quand je les écoutais, c'était assez doux : il fallait le faire, on l'a fait. Elles ont accepté le lieu et la place qu'elles ont dû tenir.

Le fait de leur parler, de les photographier, vous a appris quelque chose que vous ignoriez complètement avant de faire ce travail ?

Ça a rétabli une vérité sociale. Je n'avais jamais intellectualisée le fait que ces femmes-là, celles qui n'avaient pas eu les mêmes droits, de vote, de tout... m'entouraient encore. Naivement, comme j'avais étudié cela dans les livres, je pensais que ces vies n'existaient plus... Donc, ça n'a pas été une découverte parce que je savais déjà en fait, mais j'ai éclairé une vérité qui, je croyais, appartenait au passé. Une vérité qui nous appartient d'ailleurs toujours encore, mais qui nous est cachée parce que ces populations sont silencieuses. Le monde rural est un monde silencieux, et ces femmes-là sont des silencieuses au milieu des silencieux.

Je relève aussi une phrase, dite par Antoinette, dans l'Aveyron. "Je ne me suis pas mariée. Si c'est pour que les hommes ne restent pas avec leur femme, il vaut mieux pas se marier." Elle est, et c'est rare, un peu dans la rébellion du modèle sociologique....

Toutes n'étaient pas aussi bavardes qu'Antoinette : j'avais l'impression qu'il n'y avait pas de sujet que l'on ne pouvait pas aborder. Quand je lui ai demandé si elle avait été mariée, elle m'a dit : "Non, à quoi ça sert ?" Je ne sais pas pourquoi elle me dit ça. Ce qui fait qu'elle s'est créée cette opinion-là ? Déçue par les hommes ? Je me suis demandé aussi si, car c'est une réalité sociologique, elle était hétéro ou lesbienne ? Pour cette génération-là, on n'avait pas le droit de choisir sa vie sexuelle. Vous parliez de frustration tout à l'heure, Les frustrations étaient plutôt à ce niveau-là.

Où sont-elles désormais, ces femmes ?

Soit décédées, soit toujours dans leurs fermes, parce que la force de ces femmes, c'est qu'elles tiennent ! C'est aussi leur raison de vivre, elles y sont nées ou bien arrivées très tôt dans leur vie. En fait, depuis qu'elles sont gosses, ces femmes ont toujours tenu la place. Bien évidemment, le temps joue contre elles, mais notez, toutes ces femmes que j'ai rencontrées avaient en moyenne plus de 90 ans. Et elles sont là. Elles sont dans leur cuisine.

→ "Paysannes", photographies d'Alexis Vettoretti, textes de Marie-Hélène Lafon, Éditions Ulmer, 120 pp., 35 €.

“Mes chroniques sur France Inter m’ont permis de passer à la vitesse supérieure”

Scènes Lisa Delmoitiez sera aux Halles ce jeudi dans le cadre du festival Hahalles.

Pour la deuxième année consécutive, Les Halles de Schaerbeek ont mitonné un événement tout particulier, le festival de stand-up Hahalles, du 9 au 11 janvier, dont la programmation a été une nouvelle fois confiée à l’humoriste queer belgo-iranienne Dena Vahdani. Parmi les artistes qu’elle a conviés, on retrouve les Françaises Camille Lorente et Laurène Marx, qui présenteront leur spectacle respectif *En rodage* et *Un temps soit peu* le vendredi 10 janvier, à 19 h et 21 h. Le lendemain, le 11 janvier, place dès 10 h à un atelier de stand-up, dirigé par l’Atout Comedy Club, puis, en soirée, au show *Folle furieuse* (à 19 h), du stand-up drag par Lolla Wesh, et au gala de clôture à 21 h.

Après le succès de son premier spectacle *Dena, princesse guerrière*, l’humoriste donnera le coup d’envoi du festival Hahalles avec sa toute nouvelle heure de blagues, *1 heure avec Dena*, le jeudi 9 janvier à 19 h. En deuxième partie de soirée, à 21 h, c’est l’humoriste et chroniqueuse belge Lisa Delmoitiez qui viendra jouer une dernière fois à Bruxelles son spectacle *Remontada*, soit un condensé de 60 minutes de ses blagues les plus drôles et efficaces.

“Un rapport amour-haine”

“C’est via Dena que je serai aux Halles de Schaerbeek jeudi, explique Lisa Delmoitiez. Je connais très bien Dena. Nous sommes amies. J’adore ce qu’elle fait. Et j’avais vu que la première édition du festival Hahalles avait bien marché.” Dans le même temps, “c’est aussi un concours de circonstances”. “Je joue mon spectacle, *Remontada*, depuis trois ans, et, là, je termine ma tournée. Jeudi sera l’une de mes dernières dates en Belgique, et ma dernière à Bruxelles. À ce titre, j’avais envie de jouer dans une salle différente de là où j’ai déjà joué et dans un lieu que j’aime bien. Avec le festival Hahalles, tout se goupillait bien.”

C’est donc non sans émotion que l’humoriste fera ses adieux au spectacle qui l’a vu naître et grandir dans le stand-up. “La temporalité d’un premier spectacle est particulière parce qu’on le joue longtemps. A priori, c’est le spectacle qu’on joue le plus longtemps parce qu’on le cons-

truit en même temps qu’on apprend à être humoriste, à être sur scène, décrit-elle. Il faut aussi le temps de créer les occasions de jouer. Au début, je jouais *Remontada* une fois par mois, puis c’est monté à deux fois, etc. On pousse son spectacle en même temps qu’on pousse sa carrière. Donc, c’est long.”

Elle poursuit: “Et c’est vrai qu’il y a un rapport amour-haine un peu particulier. D’un côté, je suis très attachée à ce spectacle – quand j’ai commencé, j’avais encore mon job normal et, depuis, il y a beaucoup de choses qui ont changé. De l’autre, il y a aussi de la lassitude, car il y a des blagues que j’ai écrites il y a des années. Donc, il y a eu des hauts et des bas. Mais, maintenant que la date finale se rapproche, la lassitude est partie et je me suis rappelé que j’aime

beaucoup ce spectacle. Donc, je suis vraiment émue de lui dire au revoir et, en même temps, je suis prête à en écrire un nouveau.”

“Pas hyper connue en Belgique”

Voici en effet six ans que la jeune femme s’est lancée dans le stand-up et trois ans qu’elle a créé *Remontada* au Kings of Comedy Club (KOCC), à Bruxelles. “C’était donc une évidence pour moi que je termine ma tournée en Belgique, et notamment à Bruxelles, là où tout a commencé.”

Cela étant, “je ne suis pas hyper connue en Belgique, nuance-t-elle. C'est-à-dire que ce n'est pas moins facile pour moi d'avoir des dates en France qu'en Belgique. Ce n'est pas comme si je revenais en Belgique en terrain conquis. Même si j'ai des op-

portunités en France (Lisa Delmoitiez tient une chronique quotidienne dans l’émission *La Bande originale* de Nagui sur France Inter, NdlR), je veux continuer à développer ma carrière en Belgique, et plus particulièrement mon rapport avec le milieu humoristique belge et le public belge.” Et de compléter: “J’ai beaucoup d’amis parmi les humoristes belges. C’est un petit milieu, donc on se connaît tous assez vite. Bien sûr, les opportunités professionnelles sont compétentes, mais la raison principale pour laquelle je fais de l’humour, c’est pour être un peu sur scène et, en grande partie, dans les coulisses avec d’autres humoristes.”

Le festival Hahalles, où sont réunis plusieurs humoristes d’horizons différents, est donc “très enrichissant”, se félicite Lisa Delmoitiez. “L’humour est un métier qui peut être très solitaire, surtout quand on commence à jouer son spectacle et à partir en tournée, observe-t-elle, ce qui est humainement difficile et ne nourrit pas vraiment en termes de créativité.” Elle ajoute: “Bien sûr, j’adore jouer mon spectacle, mais quand on débute dans le stand-up, cela passe par le collectif, des plateaux d’humoristes. Pour moi, la base du stand-up, c’est d’être entouré d’autres humoristes et de découvrir ce que chacun fait. Donc, à ce titre, le festival Hahalles est très riche.”

La radio pour se faire connaître

Si les stand-uppers forment un petit réseau, cela n’en demeure pas moins un milieu très concurrentiel et en constante expansion, dans lequel il faut faire son trou. “Clairement, les chroniques sur France Inter m’ont permis de passer à la vitesse supérieure en tant qu’humoriste, reconnaît Lisa Delmoitiez. Pour se faire connaître dans le stand-up, il faut un média, que ce soit la télé, la radio ou les réseaux sociaux. Et le mien, pour le moment, c’est la radio française, ce qui m’aide à remplir mes salles.”

En pleine ascension, la jeune trentenaire ne compte pas en rester là. “J’ai prévu d’écrire un 2^e spectacle. C’est un objectif que je me suis fixé. J’ai commencé le stand-up en 2019. La machine est lancée, je suis en train de courir et je ne suis pas près de m’arrêter.”

Stéphanie Bocart

→ Festival Hahalles, du 9 au 11 janvier, aux Halles de Schaerbeek. Infos et rés. sur www.halles.be

→ Toute l’actualité de Lisa Delmoitiez sur lisadelmoitiez.com



Lisa Delmoitiez sera aux Halles de Schaerbeek ce 9 janvier pour présenter une dernière fois son spectacle “Remontada” dans le cadre du festival Hahalles.

KOBAYASHI

EN BREF

Politique culturelle

Débats de fond à l'Africa Museum

Un large débat sur le futur de l'Africa Museum à Tervuren a été lancé par Nadia Nsayi, en charge de la programmation culturelle au musée depuis 2021. Elle s'est dit prête à démissionner si rien ne change vraiment. Elle met en cause "la faiblesse de la direction" et les retards dans les engagements (ce que le directeur, Bert Ouvry justifie par la lourdeur des procédures). Elle pointe aussi que les experts d'origine africaine ne sont pas suffisamment consultés et regrette que le musée, avec son nom, veuille s'intéresser à toute l'Afrique alors que 90 % des collections viennent du Congo et qu'il y aurait lieu de "travailler sur l'héritage colonial du Congo". "La principale légitimité du musée, dit-elle, est d'expliquer le passé colonial de manière critique." Depuis sa réouverture en 2018, la question reste posée : jusqu'où "décoloniser le musée" ? Un débat qui surgit au moment crucial où l'avenir des musées fédéraux est à l'agenda du prochain gouvernement. G.Dt

Musique

Peter Yarrow du trio folk Peter, Paul and Mary est décédé

Peter Yarrow, membre du groupe folk américain Peter, Paul and Mary, populaire dans les années 1960, est décédé mardi à New York, à l'âge de 86 ans, rapporte le *New York Times*, citant son attaché de presse Ken Sunshine. L'octogénaire a succombé à un cancer de la vessie. Le trio était composé de Peter Yarrow, Noel "Paul" Stookey et Mary Travers. Fondé en 1961, le groupe est connu notamment pour les titres "If I Had a Hammer" et "Puff, the Magic Dragon". En 1963, ils ont repris le titre de Bob Dylan "Blowin' in the Wind", ce qui leur a valu une renommée internationale. Les membres du groupe se sont séparés en 1970 mais ont rencontré moins de succès individuel. Mary Travers est décédée en 2009, à l'âge de 72 ans. (AFP)

Ciné-concert

"Gladiator" sur scène le 16 mars

En mars 2025, *Gladiator*, revient pour un ciné-concert exceptionnel dans différentes salles de France... et en Belgique. Pour l'occasion, Lisa Gerrard fera l'honneur de sa présence. La compositrice et chanteuse, qui a écrit et composé la musique du film avec Hans Zimmer, interprétera notamment le célèbre titre "Now We Are Free" qui lui a valu un Golden Globe en 2001. Sur scène avec elle, près de 200 musiciens et choristes interpréteront en live les musiques du film tandis que les scènes les plus grandioses défilent sur un écran géant HD. Un spectacle unique en son genre qui donne à revivre, deux décennies plus tard, le chef-d'œuvre de Ridley Scott. Ce ciné concert aura lieu le 16 mars à l'ING Arena de Bruxelles. Infos et tickets sur gladiatorlive.fr.

LIVE DIFFUSION & LATO SENSU PRÉSENTENT

EMMA

DE DOMINIQUE BRÉDA AVEC JULIE DUROISIN

En tournée du 17/01 au 23/05
Les dates sur livediffusion.com

15 ANS DE SUCCÈS ★★★

Live DIFFUSION NOSTALGIE FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

● MUSIQUES DU MONDE

Ntoumos Rebetiko Orchestra:
Dominic Ntoumos, *trompette, chant*
Dimitris Rossidis, *chant, guitare*
Giorgos Goudousakis, *chant, bouzouki*
Sotiris Papatragiannis, *chant, baglama*
Kostis Papasideris, *chant, bouzouki*
Sofia Antonova, *danse tsifteteli*

Hélène Sechehaye, *présentation*

19 €
En collaboration avec les Jeunesses Musicales de Liège

Grèce Ntoumos Rebetiko Orchestra

Vendredi 24 janvier 2025 | 20h
Liège, Salle Philharmonique

OPRL Orchestre Philharmonique Royal de Liège

www.oprl.be 04 220 00 00

FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES Province de Liège Liège MUZIQ3 mezzo medici.tv TAX urfund

LA UNE

- 05.39 JT 19h30 (TT)**
08.00 Le 8-9
09.00 C'est vous qui le dites
10.31 On n'est pas des pigeons (TT)
11.15 Stoemp Express (TT)
11.22 Demain nous appartient n°94/260.
 Série dramatique. (rediff.)
11.55 Les Feux de l'amour n°121/250.
 Feuilleton sentimental
12.38 Quel temps pour la planète (TT)
12.58 JT 13h (TT)
13.35 Affaire conclue (TT)
15.10 Cherif Saison 1 n°7 et 8/8. Série policière. Avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic, Mélèze Bouzid, Elodie Hesme... **10**
17.01 Jardins et loisirs (TT)
17.15 Stoemp Express (TT)
17.21 Ici tout commence n°95/260.
 Série dramatique. Avec Zoë Séverin, Loan Beumont, Julie Sassout...
17.54 Demain nous appartient n°95/260.
 Série dramatique
 Aurore change de méthode pour délier les langues. Octave et Lilou se confient l'un à l'autre. Face à Nordine, Rachel avoue ses sentiments.
18.28 On n'est pas des pigeons (TT)
19.21 Home Saison 1 n°4/40
19.30 JT 19h30 (TT)
20.02 Jeudi en prime (TT)



LA UNE 20.31 MEURTRES À...
 Meurtres à Honfleur. Série policière. Avec Hélène Seuzaret, Bernard Farcy...
 En ce jour de marché à Honfleur, une effervescence agréable domine. Mais soudain des cris se font entendre. On découvre dans le port un corps, logé dans une épaisse housse en plastique. À l'intérieur, la silhouette humaine est recouverte de gros sel et de sable.

- 22.12 Doc Shot Magazine de société.**
 Syrie, entre l'espoir et la crainte (TT)
 Dans la nuit du 7 au 8 décembre 2024, les rebelles islamistes du groupe Hayat Tahrir al-Cham ont renversé Bachar El-Assad. À Damas, les habitants ont partagé leur liesse.
23.12 Le bœuf à la conquête des plaines
 Documentaire (TT)
00.08 On n'est pas des pigeons (TT)
00.54 Quel temps pour la planète (TT)
01.12 JT 19h30 (TT)

TIPIK

- 06.00 Le réveil de Tipik**
08.44 Castle Saison 4 n°21/23. (rediff.)
09.34 Affaire conclue
 Magazine de l'art de vivre (TT)
11.07 N'oubliez pas les paroles
12.11 Cherif Saison 1 n°5 et 6/8.
 Série policière. Avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic, Mélèze Bouzid... **10**
14.04 Plus belle la vie n°245 à 248/260.
 Feuilleton réaliste.
 Avec Louis Duneton, Sylvie Flepp, Michel Cordes, Joakim Latzko... (rediff.)
15.55 Vanity Fair Confidential n°9/12. (TT)
16.43 Incroyable rénovation : du virtuel au réel Magazine de l'art de vivre (TT)
17.34 N'oubliez pas les paroles Jeu
18.38 Castle Saison 4 n°22/23 Morts-vivants. Série policière. Avec Nathan Fillion, Stana Katic, Susan Sullivan...
 Un cadavre est retrouvé. Sur sa peau, d'étranges marques de morsures sont identifiées. Beckett et Castle sont loin de réaliser ce qu'a enduré la victime.
19.25 Ici tout commence n°94/260.
 Série dramatique. Avec Zoë Séverin, Loan Beumont, Julie Sassout...
 Gaspard récolte ce qu'il a semé. Milan ne se montre pas sous son meilleur jour. De son côté, Hortense fait fructifier sa récolte.
19.56 Oui n°11/16. Série humoristique

LA DEUX 20.05 SOIS 10 ANS
DE KEV ADAMS

Divertissement
 L'ancienne star des ados est devenue un jeune homme. Il a grandi depuis ses débuts en 2009 et son tout premier spectacle «The Young Man Show». Un véritable touche-à-tout qui lui permet à 28 ans d'avoir une expérience qui en ferait rougir plus d'un.

- 21.59 Glass** Thriller de M. Night Shyamalan (Etats-Unis - Chine, 2019). Avec Bruce Willis, James McAvoy... (rediff.) **10**
 La Bête, surnom donné à Kevin Wendell Crumb depuis qu'on le sait capable d'endosser 23 personnalités différentes, arrive dans un hôpital psychiatrique. Sur place, le docteur Ellie Staple pense avoir trouvé la thérapie pour le guérir de son mal. Mais le traitement s'avère inefficace.
00.11 Le meilleur de l'humour express (TT)
00.35 Boucle de nuit

RTL TVI

- 05.00 bel RTL matin**
10.25 Shopping Hours
12.30 Plus belle la vie, encore plus belle Feuilleton réaliste. Avec Anne Décis, Cécilia Hornus, Sylvie Flepp... (rediff.)
12.55 RTL info 13 heures
13.35 Météo midi
13.45 Histoires de familles Magazine de société. Présenté par Sabrina Jacobs
14.20 Petits meurtres sur le campus Téléfilm policier de Blair Hayes (États-Unis, 2019). Avec Jill Wagner, Kristoffer Polaha, Preston Vanderslice, Andy Thompson...
15.55 Les reines du shopping Jeu. Présenté par Cristina Cordula. À Bordeaux : look d'été fleuri
16.55 Plus belle la vie, encore plus belle Feuilleton réaliste
17.20 Un dîner presque parfait Jeu. Mondial du dîner – Jour 4
18.30 Septante et un jeu. Présenté par Jean-Michel Zecca
19.00 RTL info 19 heures
19.40 Météo d'avant-soirée
19.50 Elvis, un Belge à Memphis Documentaire (Belgique, 2025) Sandrine Cormier s'est rendue à Memphis, à la rencontre des sosies du rockeur américain. Le Belge Franz Goovaerts a décidé de consacrer sa vie à son idole.



RTL TVI 20.55 ELVIS

Biographie de Baz Luhrmann (États-Unis - Australie, 2022). Avec Austin Butler...
 À la fin des années 1940, Elvis s'installe à Memphis avec ses parents. Il parvient à se construire une solide réputation en chantant dans les festivals locaux. En 1955, sa rencontre avec Tom Parker, lui offre l'opportunité de réaliser son rêve.

23.50 Météo soir

- 23.55 RTL info 19 heures**
00.35 Moments d'évasion Jeu Chaque nuit, retrouvez Moments d'évasion, l'émission qui vous transporte de votre salon vers les plus beaux endroits de notre planète. Installez-vous confortablement et voyagez au rythme des images et reportages que nous vous proposons. Une vraie invitation au voyage et à la découverte des merveilles aux 4 coins du monde.
00.35 Boucle de nuit

23.50 Boucle de nuit

RTL CLUB

- 05.00 Télé-achat**
06.40 Alice au pays des merveilles Saison 1 n°5/52. Dessin animé
07.05 Vic le Viking 3D Saison 1 n°3/78
07.20 K3 Saison 1 n°27/52
07.30 Poochini n°77. Dessin animé
07.35 La brigade des contes de fées Saison 2 n°12/13. Dessin animé
08.05 Pokémon : la série XYZ Saison 19 n°10/47 (rediff.)
08.30 Shopping Hours
15.10 Les experts Saison 13 n°7/22 et Saison 6 n°5/24. Série policière
16.40 Les experts : Miami Saison 4 n°11/25 6 ans trop tard. Série policière. Avec David Caruso, Emily Procter, Adam Rodriguez, Khandi Alexander... (rediff.)
17.30 Les experts : Manhattan Saison 9 n°10/17 Bar clandestin. Série policière. Avec Gary Sinise, Sela Ward, Carmine Giovinazzo, Anna Belknap...
18.20 NCIS : Los Angeles Saison 1 n°12 et 13/24. Série policière. Avec Chris O'Donnell, Daniela Ruah, Linda Hunt, Peter Cambor...
 L'assassinat d'un prisonnier récemment libéré contraint Callen à agir seul en mission d'infiltration. Sam et l'équipe le suivent à distance.
20.00 Coupe de Belgique

CLUB RTL 20.30 FOOTBALL :
COUPE DE BELGIQUE

Football. Quart de finale. Beerschot Anvers - Anderlecht. En direct
 Beerschot était opposé à Malines lors des 8's de finale et après un résultat nul 2-2, ils en sont passés par les tirs au but pour décrocher le droit de jouer ce quart. Face maintenant à Anderlecht, le club du Beerschot doit élever son niveau de jeu.

22.20 Coupe de Belgique

- Football. En direct
 Retrouvez l'équipe RTL sports pour les résumés et les analyses d'après match.
22.55 Voiture à vendre n°1/6. Documentaire (France, 2023). Audi S3 Quattro BMW Z3 Cabriolet Maxime Lepissier vient en aide à Clémence qui tente en vain de vendre sa BMW Z3 cabriolet et à Cédric, propriétaire d'une Audi S3 Quattro de 2002.
23.50 Télé-achat

LA TROIS

- 05.59 Emissions jeunesse**
15.18 Pat' Patrouille Saison 8 n°6 à 8/24. Série d'animation
16.06 Les Schtroumpfs Saison 1 n°20/52. Série d'animation. (rediff.)
16.29 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
16.42 Boy, Girl, etc. Saison 2 n°7 et 5/52
17.04 Dragons, les gardiens du ciel : le retour des héros Saison 4 n°2/6
 Mardi de malheur. Série d'animation
17.27 Trollstopia Saison 2 n°4/6.
 Série d'animation
17.50 Pat' Patrouille Saison 1 n°4 et 4/26. Série d'animation. (rediff.)
18.15 Rocky & Lily : C'est dans la boîte !
18.28 Les Niouzz Magazine jeunesse
18.35 Une saison au zoo Documentaire
20.00 JT traduction gestuelle

20.32 MON ANNÉE À NEW YORK

Comédie dramatique de Philippe Falardeau (Irlande - Canada, 2020). Avec Margaret Qualley, Sigourney Weaver, Douglas Booth, Séana Kerslake... 1995. Joanna, une jeune Californienne qui aspire à devenir écrivain, se rend à New York où elle trouve un emploi au sein d'une agence littéraire dirigée par Margaret. Elle se retrouve chargée de répondre aux courriers adressés à l'écrivain J. D. Salinger, client de l'agence, connu pour vivre recluse.
22.12 Decision to leave Thriller de Park Chan-wook (Corée du Sud, 2022). **10**
00.26 JT traduction gestuelle
01.01 Archives Magazine culturel
02.04 JT traduction gestuelle

ARTE

13.00 La chasse à l'arc en Europe

- Documentaire
13.35 Le dernier empereur Biographie de Bernardo Bertolucci (Italie - Grande-Bretagne - France - Hong Kong, 1987). (rediff.)
16.35 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur terre Documentaire de Bruce Morrison, Serge Ou (Allemagne - Nouvelle-Zélande - Australie, 2012)
17.20 Invitation au voyage (TT)
18.50 Voyage en cuisine Magazine culinaire. Présenté par Pierre Raffard
19.30 Le dessous des images
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes Magazine d'actualité
20.50 Samuel Saison 1 n°19/21 Le clair de lune. Série d'animation

21.00 VIGIL

- Saison 2 n°1 à 3/6. Série de suspense. Avec Suranne Jones, Rose Leslie, Romola Garai, Dougray Scott... **10**
 L'armée de l'air britannique teste un nouvel équipement. Lorsque la démonstration tourne au drame, faisant plusieurs morts, l'inspectrice Silva est chargée de l'enquête.
23.50 Meurtres à Sandhamn : Enquête 17 Saison 9 n°1/10 Nadia. Série policière. Avec Alexandra Rapaport, Nicolai Cleve Broch, Julius Fleischanderl... (rediff.) **10**
 Nora trouve une femme inconsciente sur la plage lors de son jogging matinal. Il s'avère que l'inconnue est une victime de la traite des êtres humains.
01.20 Australie, l'odyssée sauvage (TT)

TF1

06.00 TFou (TT)
06.55 Bonjour ! La Matinale TF1 (TT)
09.35 Téléshopping (TT)
10.30 Amour, gloire et beauté n°9198. Feuilleton sentimental
11.00 Les Feux de l'amour n°9131. Feuilleton sentimental
11.50 Les douze coups de midi Jeu. Présenté par Jean-Luc Reichmann (TT)
13.00 JT 13h (TT)
13.50 Plus belle la vie, encore plus belle n°243. Feuilleton réaliste ⓘ
14.20 Notre promesse de Noël Télémag sentimental de Fred Gerber (États-Unis, 2021)
15.50 Les fabuleux miracles de Noël Télémag sentimental d'Heather Hawthorn Doyle (Canada - États-Unis, 2021)
17.30 Star Academy, la quotidienne Téléréalité (TT)
18.30 Ici tout commence n°1086. Série dramatique
19.10 Demain nous appartient n°1854. Série dramatique
 Les enquêteurs concentrent leurs recherches sur une piste laissée de côté. Confronté aux erreurs de Joël, Georges n'arrive plus à se contenir.
20.00 JT 20h (TT)
21.00 C'est Canteloup (TT)

**TF1 21.10 PANDA**

Saison 2 n°1/6 Le chant des sirènes. Série humoristique. Avec Julien Doré, Ophélie Kolb, Gustave Kervern, Hélène Vincent, Maxence Lapérouse... Une ex-nageuse reconvertisse en «sirène» est retrouvée morte, noyée dans un aquarium. Au même moment, Panda voit ressurgir dans sa vie Anouk, son ancienne indic et amante.

22.05 Panda Saison 2 n°2/6 et saison 1 n°1/6. Série humoristique. Avec Julien Doré, Ophélie Kolb, Gustave Kervern, Hélène Vincent... Un enterrement de vie de jeune fille tourne au drame lorsque la principale intéressée chute mortellement depuis le lieu de la fête. Panda et Lola enquêtent.
00.20 Balthazar Saison 3 n°2 et 3/8. Série policière. Avec Tomer Sisley, Hélène de Fougerolles, Yannig Samot, Philypa Phoenix... ⓘ

RTL PLUG

14.10 Plus belle la vie, encore plus belle n°173 et 174. Feuilleton réaliste
14.55 Mentalist Saison 1 n°3/23. (rediff.)
15.45 Deux chefs et un gâteau de mariage Télémag romanesque de Brianne Nord-Stewart (Canada, 2023)
17.20 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ? Téléréalité
18.15 Mentalist Saison 1 n°4/23
19.05 Le juste prix Jeu
20.00 HISTOIRES DE CRIMES Documentaire (France, 2024)
21.10 Histoires de crimes : portraits de tueurs Documentaire (Belgique, 2024)
22.10 The Thing About Pam Saison 1 n°1/6 Une amie en or. Série policière
23.00 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?

FRANCE 2

05.05 Tout le monde veut prendre sa place Jeu. Présenté par Cyril Féraud (TT)
06.35 Télématin (TT)
09.35 La maison des Maternelles (TT)
10.00 La maison des Maternelles à votre service Magazine de société. En direct (TT)
10.45 Chacun son tour Jeu. Présenté par Bruno Guillon (TT)
11.55 Tout le monde veut prendre sa place Jeu. Présenté par Cyril Féraud (TT)
13.00 Journal 13h00 (TT)
13.45 La p'tite librairie (TT)
13.50 Ça commence aujourd'hui Magazine de société. Présenté par Faus-tine Bollaert. Elles ont tout fait pour avoir un bébé, pourtant rien ne s'est passé comme prévu quand il est arrivé... (TT)
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre Magazine de l'art de vivre. Présenté par Julia Vignal (TT)
17.50 Affaire conclue : la vie des objets Magazine de l'art de vivre (TT)
18.00 Tout le monde a son mot à dire Jeu. Présenté par Sidonie Bonner et Olivier Minne (TT)
18.35 N'oubliez pas les paroles Jeu. Présenté par Nagui (TT)
20.00 Journal 20h00 (TT)
20.55 Bon anniversaire les Victoires ! Les 40 ans Magazine musical (TT)

**FRANCE 2 21.05 CASH INVESTIGATION**

Pénuries de médicaments : les labos font-ils la loi ? Magazine d'information. Présenté par Elise Lucet
 Pour le troisième hiver consécutif, la France fait face aux pénuries de médicaments. Il s'agit pourtant de médicaments essentiels : des antibiotiques, des anti-cancéreux ou des anti-infectieux. Qui est responsable ?

22.55 Débat (TT)
23.40 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? Magazine judiciaire. Présenté par Marie Drucker et Alain Bauer. Affaire Véronique Lardé, la veuve noire du Nord (TT)
 En 2016, accusée du meurtre de son compagnon Frédéric Butanowicz, Véronique Lardé, 45 ans s'est suicidée au soir du 1^{er} jour de son procès aux assises.
02.05 Ça commence aujourd'hui Magazine de société (TT)

FRANCE 4

18.05 Okoo-koo Magazine jeunesse
18.20 Oscar & Malika toujours en retard Saison 2 n°37 et 38/52. (rediff.)
18.32 Okoo-koo Magazine jeunesse
18.48 Oscar & Malika toujours en retard Saison 2 n°39 et 40/52. (rediff.)
19.01 Potobot Saison 1 n°10 à 13/52. Série d'animation. (rediff.)
19.56 Sortilèges à l'Opéra Saison 2 n°3 et 4/13. Série jeunesse
20.30 T'es au top Emission jeunesse
20.45 Okoo-koo
21.00 L'HUMOUR À MORT Film documentaire de Daniel Leconte, Emmanuel Leconte (France, 2015)
22.30 Fraternité Drame
01.15 Fantasymphony : Danish National Symphony Orchestra Variétés

FRANCE 3

05.15 Questions pour un champion (TT)
06.01 Okoo Saison 4 n°15/76. (rediff.)
08.30 Envie dehors ! Magazine régional
09.05 Dans votre région
10.30 Consomag (TT)
10.40 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine Magazine de découvertes
11.15 Le goût des rencontres normandes
11.50 Outremer.l'info
12.00 Régions d'ici
12.15 Dans le rétro
12.30 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte
14.40 La stagiaire Saison 5 n°1 et 2/8. Série policière. Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Rebecca Hampton...
16.35 La p'tite librairie (TT)
16.45 Duels en familles Jeu (TT)
17.20 Slam Jeu. Présenté par Théo Curin (TT)
18.05 Questions pour un champion Jeu. Présenté par Samuel Etienne (TT)
18.53 Consomag (TT)
19.00 Dans le rétro
19.12 Hors la ville
19.49 ICI 19/20 édition toutes régions
19.50 Tout le sport Multisports. En direct
20.20 Un si grand soleil Feuilleton policier. Avec Mélanie Maudran, Moïse Santamaria, Yvon Back... (rediff.)

**FRANCE 3 21.05 MEURTRES À...**

Saison 8 n°6/8 Meurtres à Pont-l'Evêque. Série policière. Avec Arnaud Binard, Antoine Hamel, Elodie French...
 Une fête est organisée au sein de l'ancienne prison de Pont-L'Evêque, connue dans les années 50 sous le nom de «Joyeuse prison». La prison était à cette époque célèbre pour être aimée de ses détenus.

22.50 La France en vrai Documentaire (France, 2025)
 Cette collection documentaire traite les grands sujets de société d'un point de vue local, à travers les 13 antennes régionales du réseau de France 3. Ainsi, chaque sujet est-il raconté de plusieurs points de vue complémentaires. De quoi découvrir une France plurielle et riche, qui s'interroge et qui s'oppose, au cœur des territoires.
23.42 La France en vrai Documentaire

LN 24

06.30 LN Matin Magazine d'information. En direct
09.00 Bonsoir chez vous Magazine d'actualité
09.30 Devoir d'enquête
10.00 Doc Découvertes : Bruxelles sauvage : le retour des corbeaux Documentaire de Bernard Crutzen (France - Belgique, 2024)
11.00 Secrets d'histoire
11.50 L'actu en continu
13.00 Le Rallye Raid Dakar : La quotidienne Rallye-raid
14.00 Doc Découvertes : Face au climat : Chypre Documentaire
15.00 Doc Evasion : Echappées belles : La Creuse, un Eden naturel (Partie 2)
16.00 Doc Découvertes : De l'autre côté de la Lune Documentaire
17.00 Devoir d'enquête
17.30 Bonsoir chez vous
18.00 Bonsoir l'info
18.30 Bonsoir le débat
19.30 Bonsoir le club
20.10 Bonsoir le prime Magazine d'actualité. En direct. Présenté par Nicolas Pipyn
22.00 Le Rallye Raid Dakar : La quotidienne Rallye-raid. En direct
23.00 Mag éco
00.00 Boucle de la nuit

**LN 24 22.00 LE RALLYE RAID DAKAR : LA QUOTIDIENNE**

Magazine sportif. En direct
 Suivez à la trace les exploits du Belge Guillaume de Mévius et des stars du désert. Douze étapes dans des décors lunaires, du sable à perte de vue, des pros qui jouent la gagne et des amateurs en recherche d'aventures. Voitures, motos et camions, ne ratez rien au quotidien.

KTO

16.52 La vie des diocèses **17.21** En marche vers dimanche **17.30** Vêpres à Notre-Dame de Paris **18.00** Messe à Notre-Dame de Paris **19.04** Un cœur qui écoute **19.30** Échos du Créateur **19.57** A la Une **20.05** Vêpres à Notre-Dame de Paris **20.35** Au risque de l'Histoire **21.30** Reportage **21.40** Églises du monde **22.11** A la Une **22.19** Lumière intérieure **23.15** Michael Praetorius – Messe de Noël **00.39** Chapelet à Lourdes

AB3

05.07 Emissions jeunesse
09.02 Malcolm Saison 3 n°9 à 12/22
10.27 Une histoire, une urgence Saison 2 n°71, 80, 90, 91, 97 et 98. (rediff.)
13.13 The Resident Saison 1 n°10 à 13/14. (rediff.) ⓘ
16.16 Gilmore Girls Saison 3 n°12 à 16/22. (rediff.)
20.15 CLEANERS LES EXPERTS DU MÉNAGE Téléréalité. Bernard et Sandy Les locataires de Bernard sont partis, laissant la maison dans un état de chaos indescriptible. Sandy n'a jamais réussi à s'installer dans son nouveau logement.
02.25 Premiers baisers Saison 1 n°16 et 17/318. Série sentimentale
03.13 Emissions jeunesse

VTM

- 11.50 Familie n° 98/220
 12.20 Milo n° 75/200
13.00 VTM Nieuws
 13.30 Het weer
 13.40 Familie n° 138/220. (rediff.)
 14.20 Wittekerke Saison 2 n° 11. (rediff.)
15.30 New York Police Blues
 Saison 3 n° 9/22. (rediff.) ⑩
16.40 Verschoten & Zoon
 Saison 2 n° 11/13. (rediff.)
17.15 Sergio over de grens
 18.25 Milo n° 76/200
19.00 VTM Nieuws
19.55 Het weer
20.05 Familie n° 99/220
20.40 BOER ZKT Vrouw Téléréalité.
 Présenté par Dina Tersago
22.00 Moordzaken : Eeuwige Twijfel
23.10 Telefacts
00.10 New York Police Blues
 Saison 3 n° 9/22. (rediff.) ⑩

VIER

- 05.00 Emissions jeunesse**
09.00 Geen uitzending
10.40 De Gastentafel Divertissement
11.30 DIY (Do It Yourself)
11.55 Geen uitzending
13.05 Komen eten Magazine culinaire
13.45 Big Brother Documentaire
14.50 Vietnjam met Quyén
15.10 Roger van Damme – Goud
15.35 Vlaanderen Kookt Documentaire
15.50 Blind Gekocht Documentaire
17.00 Huizenjagers Documentaire
18.00 Alex Agnew – Wake Me Up When It's Over One man show
19.05 Blind Gekocht
20.15 HUIZENJAGERS Documentaire (Belgique, 2025). Waasland dag 4
 Trois agents immobiliers montent à bord d'un van et sillonnent la Belgique, rivalisant d'imagination pour dénicher la maison idéale pour les acheteurs potentiels.
21.15 James & Co
22.20 Big Brother
23.35 De Expeditie – Groenland

Comprendre,
c'est pardonner.

Madame de Staël | La Libre

VRT1

- 13.30 WinWin (TT)
 13.55 Thuis (rediff.)
14.20 Villa Politica (TT)
15.50 Clips
16.00 Dierendokters 24/7 (TT)
16.25 De dag van vandaag (TT)
17.15 Professor T. Saison 2 n° 4/13
18.10 Dagelijkse kost (TT)
18.30 Blokken (TT)
19.00 VRT NWS journaal (TT)
19.45 WinWin (TT)
20.20 THUIS Feuilleton sentimental. Avec Lauren Müller, Mathias Vergels, Vanya Wellens, Daphne Paelinck... Pour Judith, c'est le moment de faire une magnifique trouvaille. De son côté, Lowie ne va pas baisser les bras aussi facilement que ça. Britney est tendue.
20.45 De rugzak (TT)
21.35 De dag van vandaag (TT)
22.25 VRT NWS laat (TT)
22.55 Kunnen we overeenkomen? (TT)
23.50 Thuis (rediff.)

KETNET

- 15.55 Samson & Marie** Saison 1 n° 51/109
16.05 Les Schtroumpfs Saison 1 n° 40/52
16.15 Imago Saison 1 n° 8/26. (rediff.)
16.35 Dodo Saison 2 n° 4/20
16.45 Hoodie Saison 2 n° 37/52
17.30 De Faker Jeu
17.45 Zig & Sharko Saison 4 n° 14/78
17.55 Karrewiet Magazine d'information
18.05 Meisjes Saison 1 n° 9/10
18.25 Shaun le mouton Saison 4 n° 27/30
18.30 Hallo Kroket Musical
18.50 Gamekeepers Saison 1 n° 3/10
19.15 DE RAAD VAN SOEKIE
 Saison 1 n° 12/20. (rediff.)
19.30 Shaun le mouton Saison 5 n° 10/20
19.35 La méthode Flore Saison 1 n° 1/16
19.45 Karrewiet Magazine d'information
19.55 Little Birds Saison 1 n° 4/20
20.15 VRT NWS journaal met VGT En direct

CANVAS

- 09.00 Winterbeelden**
12.00 Radio 1 : Nieuwe Feiten
13.00 Winterbeelden
16.00 Radio 1 : De wereld vandaag
17.10 Captains of Za'atari
18.25 Sheryl
20.00 Terzake (TT)
20.35 DE AFSpraak
 En direct. Présenté par Bart Schols
21.20 Beest
22.35 Israel & Gaza : Into the Abyss
00.10 Terzake (TT)
00.45 De afspraak (TT)

LES CHAÎNES ÉTRANGÈRES

HOL1

- 20.00 NOS Journaal** 20.35 De slimste mens 21.20 Welkom bij de familie 22.20 Bar Laat 23.20 NOS Journaal 23.50 Midsomer Murders Saison 23 n° 3/4 01.25 Bar Laat

HOL2

- 19.50 Boeddha in de polder** 20.30 Tom Jones Saison 1 n° 4/4 21.30 Nieuwsuur 22.10 Palingdans 23.15 Francis naar Assisi 23.50 De nachtzoen 00.05 Nieuwsuur

HOL3

- 19.25 First Dates** 20.25 De Onmisbare 21.05 Thuiszoekers 21.45 Louis Theroux's Forbidden America 22.55 Pandore Saison 2 n° 1/6

RAI UNO

- 16.00 Il paradiso delle signore**
16.55 TG 1 17.05 La vita in diretta
18.45 L'Eredità 20.00 Telegiornale 20.35 Affari tuoi 21.30 Un passo dal cielo 23.40 Porta a porta

TVE1

- 17.35 La promesa** 18.30 Valle salvaje n° 70 19.30 El cazador 20.30 Aquí la tierra 21.00 Telediario 2 21.40 La revuelta 22.50 MasterChef Junior 01.30 La noche en 24H

DAS ERSTE

- 20.00 Tagesschau** 20.15 Nord bei Nordwest 21.45 Kontraste 22.15 Tagesthemen 22.50 extra 3 23.35 Reschke Fernsehen

ZDF

- 20.15 Mountain Medic** Saison 18 n° 2/8 21.45 Heute-journal 22.15 Schatzinseln im Pazifik – Leben mit dem Ozean 23.00 Markus Lanz 00.15 heute journal update

RTL+

- 17.40 Das Strafgericht** Magazine judiciaire 20.15 Monk Saison 4 n° 14 à 16/16 22.45 Monk Saison 5 n° 1/16 23.35 Monk Saison 4 n° 14/16

WDR

- 20.00 Tagesschau** 20.15 Was kann der Mensch? 21.45 WDR aktuell 22.15 Was kann der Mensch? 23.45 Arcadia Saison 1 n° 1 et 2/8

BE 1

- 19.00 Comme un prince** Comédie d'Ali Marhyar (France, 2023). (rediff.)
20.30 TERMINAL
 Saison 1 n° 11 et 12/12. Série humoristique. Avec Ramzy Bedia, Camille Chamoux, Bérangère McNeese...
21.30 Opération fortune : ruse de guerre Film d'action de Guy Ritchie (Etats-Unis - Chine - Grande-Bretagne, 2023)
23.20 En eaux très troubles Film d'action de Ben Wheatley (Etats-Unis - Chine, 2023). Avec Jason Statham, Jing Wu... ⑩

TV 5 MONDE

- 12.49 Outremer.l'info**
13.00 Un si grand soleil n° 1489
13.23 Appelle-moi poésie Divertissement
13.30 Le journal de la RTBF
14.03 Irresponsable Saison 3 n° 5 à 7/10
15.20 Un autre monde Film documentaire
16.17 Version française
16.50 Mise au point Magazine d'actualité
17.46 Tendance XXI Express
18.00 64', le monde en français
18.50 L'invité Magazine d'actualité
19.00 64' l'essentiel
19.08 Tout le monde veut prendre sa place
19.51 Stars à croquer Documentaire
20.00 Journal (RTS)
20.30 Journal (France 2)
21.02 LAISSEZ-VOUS GUIDER
 Magazine de découvertes
23.07 L'actu news
23.41 Toute la vie
 Saison 2 n° 19 et 20/24. Série dramatique
01.10 TV5MONDE, le journal Afrique

C8

- 06.30 Gym direct**
07.27 Télé-achat
09.35 Chez Jordan De Luxe (TT)
10.40 Inspecteur Barnaby
 Saison 3 n° 3/4. Série policière ⑩
12.36 William à midi (TT)
14.12 Inspecteur Barnaby Saison 9 n° 6 et 7/8. Série policière. Avec John Nettles, Jason Hughes, Jane Wymark... (rediff.) ⑩
17.54 Pascale, Eric, Yann et les autres (TT)
18.49 La tribu de Baba (TT)
19.52 Touche pas à mon poste !(TT)
21.19 Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMpte
 Magazine de société. Présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine
 Sur le plateau, les animateurs Laurent Fontaine et Pascal Bataille reçoivent des personnes qui entreprennent une démarche qui leur tient fortement à cœur.
00.50 L'éphéméride (TT)
00.51 Y'a que la vérité qui compte (TT)

BBC1

- 19.00 BBC News** 20.00 The One Show 20.30 EastEnders n° 7047
21.00 Dragons' Den 22.00 The Traitors 23.00 BBC News 23.40 Moulin Rouge! 01.45 BBC News

BBC2

- 20.00 Celebrity Antiques Road Trip**
21.00 Digging for Britain 22.00 Miriam Margolyes Almost Australian 23.00 The Traitors : Uncloaked 23.30 Newsnight 00.05 Lucy Worsley Investigates 01.05 Gavin & Stacey : A Fond Farewell n° 10

RADIOS

LA PREMIÈRE

- 05.00 Matin Première - 10.00 Tendances Première - 11.30 Ca vaut vraiment le détour ! - 12.30 Les Clés - 13.00 Un jour dans l'Histoire - 14.30 La playlist - 15.00 L'heure H - 16.00 Entrez sans frapper - 17.30 Le Monde en direct - 19.00 La Semaine Des 5 Heures - 20.00 Le monde est un village - 21.00 Sacré français ! - 22.00 Par où dire - 23.00 Entrez sans frapper - 00.00 Rediffusions choisies

MUSIQ'3

- 07.08 La matinale de Musiq'3 - 09.06 L'odyssée - 12.02 Le top du classique - 13.00 Concert de 13h - 15.00 Le temps suspendu - 17.08 Bonjour, bonsoir ! - 18.00 La Dolce Vita - 20.00 Concert de 20h - 22.00 Jazz - 23.00 Les nuits de Musiq'3

KLARA

- 06.00 Espresso - 09.00 Ampersand - 12.00 Music Matters - 14.00 Maestro - 17.00 Pompidou - 18.00 Django - 20.00 Klara Shift - 22.00 Undercover - 23.00 Klara Continuo

FRANCE INTER

- 08.20 Le grand entretien - 08.46 La revue de presse - 08.52 Un monde nouveau - 09.00 Journal - 09.10 Le débat du 7/10 - 09.20 L'interview - 09.47 Charline explose les faits - 09.51 Nouvelles têtes - 10.00 Grand bien vous fasse ! - 11.00 La bande originale - 12.30 Carnets de campagne - 12.45 Le jeu des 1000 euros - 13.00 Le 13/14 - 13.02 Journal - 13.30 L'invité(e) du 13/14h - 13.46 Une semaine dans leurs vies - 13.54 C'est la France - 13.56 C'est une chanson - 14.00 La Terre au carré - 15.00 Affaires sensibles - 16.00 Zoom zoom zen - 18.00 Journal - 18.16 Un jour dans le monde - 19.00 Journal - 19.20 Le téléphone sonne - 20.05 Les p'tits bateaux - 20.10 La 20^e Heure - 21.00 Very Good Trip - 22.00 Côté club - 23.00 Journal - 23.12 Affaires sensibles

FRANCE MUSIQUE

- 05.00 Stars du classique - 06.29 Les Grands Entretiens - 07.00 Journal - 07.03 Musique matin - 09.00 En pistes ! - 10.30 Allegretto - 12.00 Au cœur de l'orchestre - 12.30 Les grands concerts de la Maison de la Radio et de la Musique - 13.24 Création mondiale - 13.30 Les essentiels - 15.00 Relax ! - 16.30 Stars du classique - 18.00 Banzai - 19.00 Au cœur du jazz - 20.00 Le concert du soir - 22.00 Les Grands Entretiens - 22.25 Création mondiale - 22.30 Les Trésors de France Musique - 23.30 Les essentiels - 00.59 Banzai - 01.59 Les nuits de France Musique

FRANCE CULTURE

- 06.40 Les enjeux internationaux - 06.52 Avec sciences - 06.57 L'Humour du jour - 07.00 Journal - 07.15 La question du jour - 07.22 Les échos d'ailleurs - 07.25 Le reportage de la rédaction - 07.30 Journal de l'économie - 07.36 Revue de presse internationale - 07.42 France Culture va plus loin - Partie 1 - 08.00 Journal - 08.15 Le billet politique - 08.20 France Culture va plus loin - Partie 2 - 08.45 Journal - 08.52 Un monde connecté - 08.55 Le regard culturel - 09.00 Le Cours de l'Histoire - 10.00 Avec philosophie - 10.55 Le pourquoi du comment - Philosophie - 11.00 Cultures Monde - 12.00 Les midis de Culture - Le débat critique - 12.30 Journal - 12.50 Le point culture - 13.00 Les midis de Culture - La rencontre - 13.30 Les Pieds sur terre - 14.00 Entendez-vous l'éco ? - 15.00 Le book club - 15.55 Lectures internationales - 16.00 La science, CQFD - 16.52 Avec sciences - 17.00 LSD, la série documentaire - 18.00 Questions du soir - 18.20 Le débat - 19.00 Les infos du soir - 19.02 L'idée - 19.30 À voix nue - 20.00 La suite dans les idées - 21.00 Le Feuilleton - 21.30 L'instant poésie - 21.35 Lectures du soir - 22.00 Le book club - 23.00 LSD, la série documentaire - 00.00 Les nuits

AVIS NÉCROLOGIQUES

Le Docteur (+) et Madame (+) Lambert MEAN - POLUS, Monsieur (+) et Madame (+) Paul COPIS - POLUS, Monsieur (+) et Madame (+) Etienne VREVEN - POLUS, Monsieur (+) et Madame Georges FABRY - POLUS, **ses sœurs et beaux-frères;**
 Monsieur et Madame Guy WILLEMS - COPIS, enfants et petits-enfants, Monsieur Antoine COPIS et Madame Anne-Marie PEETERS, enfant et petits-enfants, Monsieur et Madame (+) Félix COPIS - STRAUVEN et Madame Maggy VANRUSSEL, enfants et petits-enfants, Madame Marie-Paule COPIS et Monsieur Jan SNIJDERS, enfants et petits-enfants, Monsieur Paul KLINKERS, Le Baron et la Baronne Patrick de SCHAETZEN - VREVEN et enfant, Monsieur Georges VREVEN, Le Docteur et Madame Nicolas SCHOCKAERT - FABRY et enfants, **ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, arrière-petits-neveux et arrière-petites-nièces;**
 Les familles POLUS, CHARLIER, LAMBERT et VROON van GESTEL, Ses très nombreux amis

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

**MONSIEUR
Fernand POLUS
(dit COCO)**

Pianiste autodidacte

né à Hasselt le 18 novembre 1928 et y décédé le 7 janvier 2025.

La messe des funérailles, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, sera célébrée en la Basilique Virga Jesse, Kapelstraat à 3500 Hasselt, le SAMEDI 11 JANVIER 2025 à 10 h 30.

Réunion à l'église à partir de 10 heures.

Nous remercions chaleureusement le Dr. Ernens, Diane, Denise, An, Tom, Maarten, Charles et le personnel de Zorgplus pour leur gentillesse et bons soins.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Vos condoléances sur : www.uitvaartzorg-smeets.be
 Pompes Funèbres: Smeets – DELA (Famille POLUS), Hendrik van Veldekesingel 38, 3500 Hasselt

Uitvaartzorg Smeets
 011 28 35 88 | www.uitvaartzorg-smeets.be | Hasselt | Partner van DELA

Si vous désirez insérer une petite annonce, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à petitesannonces@ipmgroup.be pour connaître nos tarifs et recevoir un devis.

2175999

Car l'amour
ne s'éteint pas



S · Ergo & Poncelet
FUNÉRAILLES

02 648 75 06 | ERGO.PONCELET@SERENI.BE

Christine BEAUVOIS,
 Michèle et Christian LA GRANGE,
 Olivier BEAUVOIS,
ses enfants et son beau-fils;

Antoine LA GRANGE,
 Jérôme LA GRANGE et Céline VAN HAVERMAET,
 Martin LA GRANGE et Antoinette GOUBEAU,
 Stéphanie SCHIMMELPENINCK,
 Cédric VAN MELLAERT,
ses petits-enfants;

Nina, Lucien, Nathan, Félicie, Ambre, Azur, Suzanne,
 Aymeline,
ses arrière-petits-enfants;

Clément POIRRIER,
son petit-filleul;

Les familles DE DEKEN, BEAUVOIS, ERKES et apparentées
 ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

**Madame
André ERKES
née
Denise DE DEKEN**

Née à Anvers le 31 juillet 1926
 Décédée à Gesves le 5 janvier 2025.

Les funérailles auront lieu dans l'intimité familiale.

Denise repose au funérarium CALS-SERENI,
 350 Chaussée de Ciney à Coutisso, où les visites auront
 lieu ce vendredi 10 janvier 2025 de 16 heures à 19 heures.

*La famille remercie de tout cœur l'ensemble du personnel
 qui s'est investi ces dernières années avec gentillesse
 et dévouement pour "Mamy Denise".*

Condoléances : funeraillescals.be/condoleances-cals

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. Thierry CALS www.pf-thierrycals.be - info@pf-thierrycals.be - 085 61 14 39

2176014

Madame Joseph WEYLAND,
son épouse;

Monsieur Serge WEYLAND, Madame Géraldine DUFAY,
 Monsieur et Madame Philippe WEYLAND,
ses enfants et belles-filles;

Camille, Manon, Maud, Paul, Adrien, Charlie,
ses petit-enfants;

Monsieur et Madame Pierre WEYLAND,
 Anna et Claire,
son frère, sa belle-sœur, ses nièces;

Le Baron et la Baronne Baudouin de MONTBLANC,
 leurs enfants et petits-enfants,
 Monsieur et Madame BOUCQUÉAU,
 leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces;

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès
 de son Excellence

**Monsieur l'Ambassadeur
Joseph WEYLAND**

né à Luxembourg, le 24 avril 1943
 et décédé le 6 janvier 2025 à Luxembourg.

La cérémonie aura lieu
 le SAMEDI 11 JANVIER 2025 à 13h30
 au cimetière de Merl (Luxembourg).

Les personnes qui désirent honorer la mémoire
 de Joseph pourront faire un don au profit de l'association
 "Médecins Sans Frontières Luxembourg a.s.b.l."
 au CCPULL LU75111000048480000
 avec la mention "Don Joseph Weyland".

2175702

**Comment faire paraître
un avis nécrologique ?**

**Le plus simple est
 de vous adresser
 à l'entrepreneur
 de pompes funèbres :
 il connaît la procédure
 et les tarifs,**
**peut vous proposer
 des textes modèles
 et faire les démarches
 à votre place.**

Ou envoyez-nous
 directement
 la demande par e-mail :

necrologies@ipmgroup.be

COLLECTIONS

Dardenne Collectionneur achète cher bandes dessinées, livres et jouets anciens, militaria 14-18 et 40-45, photos anciennes, montres, cartes postales et archives diverses. Estimation gratuite.

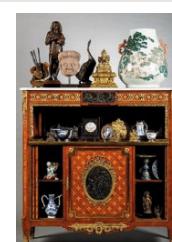
Tél. 0475 82 01 71
dardennedaniel@gmail.com

2147693

DIVERS**ARGENTERIE/OR**

Expertises gratuites ss engagement. Achat ou dépôt : couverts dépareillés ou ménagères complètes, plats, services à café, bijoux en or, pièces, montres de marque, ... Chez vous ou à Namur. Salle de Ventes Rops : 02 742 96 96 - 0475 25 99 99

2170303

ANTIQUITÉS

Recherche pour nos clients internationaux peintures et sculptures du XV^e au XX^e siècle, art asiatique et bouddhiste (porcelaines et bronzes) montres-bracelets de marque pour hommes, sacs à main, argenterie, bijoux, objets de collection.

Loeckx antiquités 0473 592 337
xkclp@outlook.com

2143926

**DAME
DE COMPAGNIE**

DAME motorisée, offre serv. garde-malade, dame compagnie Expér., bonnes réf. Fais petits soins, petite cuis./ courses, petit ménage. Dispo jour et nuit. 0499/ 72 61 88

2171914

VIAGER

Vendez votre maison ou appt (libre ou occupé). Bouquet et rente indexée. Notaire de votre choix - garantie. Pas de commission d'agence. 02 742 96 96 ou 0475 25 99 99.

2170327

Pour recevoir le devis d'une petite annonce, envoyez votre texte à :
petitesannonces@ipmgroup.be

Nouvelle année, nouveau logo.

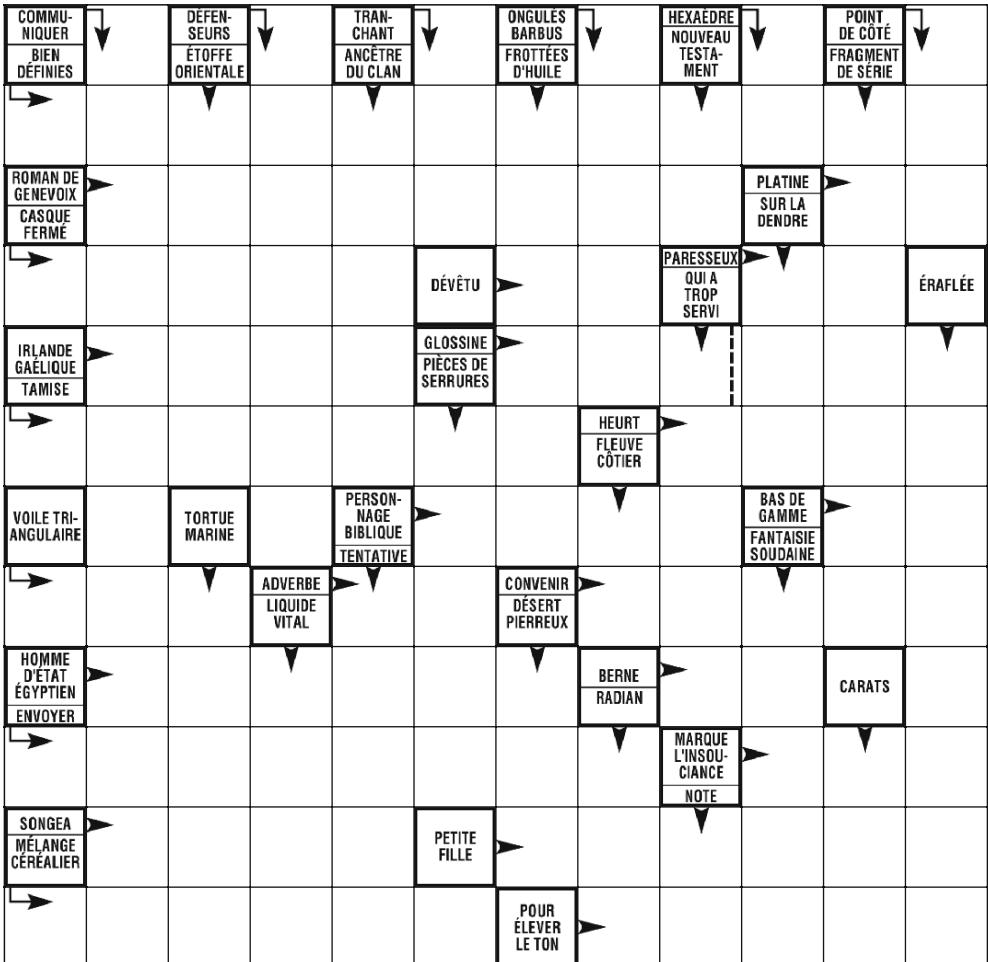
LNRadio

le meilleur de la musique.



In.radio | Inradio.be

MOTS FLÉCHÉS



SUDOKU

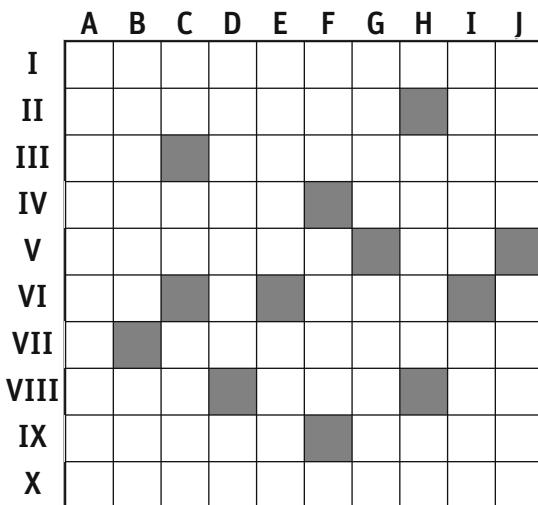
3	6	9	2	4	8				
4		5	3	8					
8	1	4	7	2	3				
2	4	9			6	3	7		
	6	3				1			
7	1	8			5	2	4		
6	4	7	1	9	2				
8	6	2	3						
	2	8	9	3					

MOYEN

6	9		1	8	2		4	5	
	8	4						1	
	2			5				7	
2			7	9	5				
		9				2			
			2	4	3				
	7			2			9		
	4		5				6		
3	1		9	7	6		2	4	

DIFFICILE

MOTS CROISÉS PAR PHÉNIX



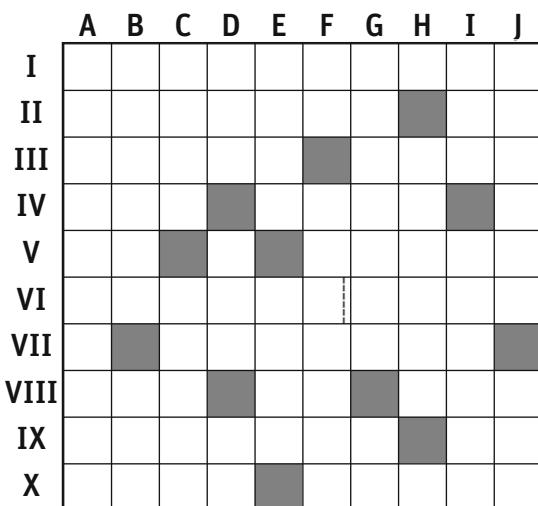
HORizontalement

- I. Excès de langage. II. Violence naturelle. Tour de cadran. III. Services de police. Dix livres. IV. Pièce d'attelage. Tombe. V. Peintre français. Déesse changée en génisse. VI. Article défini. Affaibli. VII. Petite propriété. VIII. Sincère salutation. Fils de Noé. Encouragement explicite. IX. Parfois des éclats. De générosité. X. Epithète explosive.

Verticalement

- A. Petit train lent. B. Rabot de chirurgien. Parcours initiatique. C. Ancienne cité. Métal symbolique. Ruminant à bois. D. Dans l'armée. Article espagnol. E. Cité savoyarde. Montagne de Thessalie. F. Usé. Ville du Piémont. G. Greffa. Prendre ses distances. H. Boule-de-neige. Donne le ton. I. Passereau casqué. Fut réputé terrible. J. Formule. Être fabuleux.

MOTS CROISÉS PAR ORACLE



HORizontalement

- I. Petit dessert. II. Interdites. Station thermale de l'Ariège. III. S'époumoner. Occupe le devant de la scène. IV. Au cheval. Commune du Morbihan. V. Nouveau Testament. Mouvements subits. VI. Ménure. VII. Morigénées. VIII. Rivière d'Éthiopie. Titane. Inspira Lamartine. IX. Qui ressemble à la graisse. Thallium. X. Ouverture de violon. Vent régulier.

Verticalement

- A. Pépinière d'entreprises. B. Stupide individu. Plaças. C. Ligne de front. Arrêts. D. Familiar des salons. A la gorge serrée. Directions opposées. E. Irlande. Contre. F. Largeur de tissu. Descendit. G. Sans connaissance. Article importé. H. Est bien connu des mélomanes. I. Une voie chinoise. Produit de substitution. J. Félicité. Moyen d'accès.

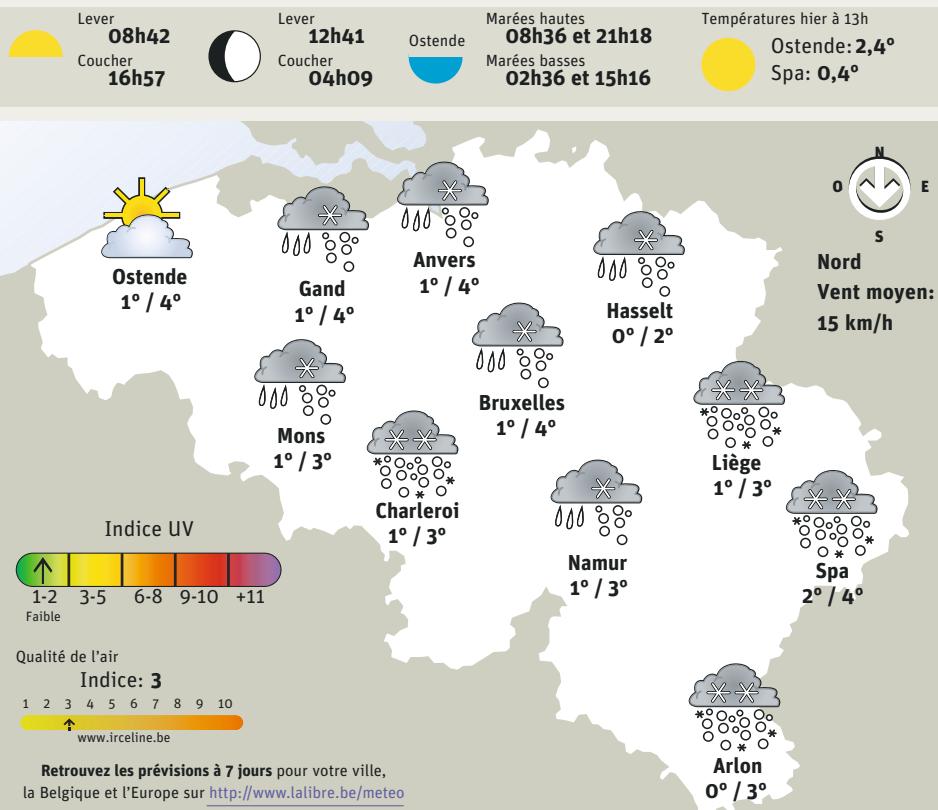
A	E	P	I	C	S	S	U	Y	R	P	S		
G	T	E	I	N	T	E	E	W	G	M	U	L	
M	N	N	B	F	T	E	N	A	B	A	R	O	U
S	A	C	H	I	E	N	S	T	N	I	E	U	M
I	S	H	L	B	T	A	U	T	A	N	T	S	U
N	P	E	E	S	R	N	E	M	E	O	R	T	R
A	E	I	O	O	A	N	L	A	H	B	E	I	E
C	R	M	L	R	U	A	S	N	T	A	O	C	N
I	M	T	I	O	Q	L	E	C	A	V	A	L	E
L	E	U	P	T	C	E	T	I	N	A	M	T	
L	A	A	I	N	L	O	E	E	G	L	N	B	H
A	E	L	L	E	N	U	R	P	A	T	R	O	N
G	I	B	E	T	S	A	B	L	E	C	T	I	
T	R	A	N	S	P	A	R	E	N	C	E	E	E

MOT MYSTÈRE

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le mot mystère : «DONNE LE TON»

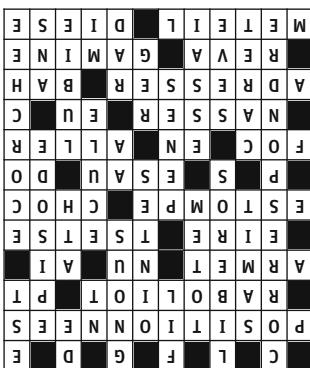
ABLAUT	ETHNIE	RENOVI
AGNATHE	GALICANISME	ROSBIF
AMANITE	GIBETS	SANTÉ
ANNALE	LAVABO	SAUMUR
ASPERME	LOUSTIC	SENSUELS
AUTANT	MURÈNE	STABLE
BROCOLI	PATRON	STENTOR
CAVALE	PENCHÉ	TEINTE
CHIENS	PRUNELLE	TRANSPARENCE
CLABOT	PUANTE	ULTIME
ÉLITES	QUARTETTE	URÈTRE
ÉOLIPILE	RABANE	WATTMAN
ÉPICES	RARETÉ	
ESSUYER	RASAGE	

Météo



SOLUTIONS DU JOUR

MOTS FLÉCHÉS



MOYEN

1	7	2	8	4	9	3	6	5
9	8	5	6	2	3	7	4	1
6	3	4	7	5	1	9	8	2
7	1	8	3	9	6	5	2	4
5	6	3	2	7	4	8	1	9
2	4	9	1	8	5	6	3	7
8	9	1	4	6	7	2	5	3
4	2	7	5	3	8	1	9	6
3	5	6	9	1	2	4	7	8

DIFFICILE

3	1	5	9	7	6	8	2	4
9	4	2	5	1	8	7	6	3
8	7	6	3	2	4	5	9	1
7	6	8	2	4	3	1	5	9
4	5	9	8	6	1	2	3	7
2	3	1	7	9	5	4	8	6
1	2	3	4	5	9	6	7	8
5	8	4	6	3	7	9	1	2
6	9	7	1	8	2	3	4	5

AMBINANCE : MOT MYSTÈRE

MOTS CROISÉS PHÉNIX

GEANT.
OBIER. LA, I. CALAO. TIAN. J. EMET.
OSSA. F. LAS. USUE. G. ENTA. SEMER. H.
MG. CERE. D. CAPORAL. EL. E. UGINE.
A. TORILLARD. B. RUGINE. VIE. C. UR.
VERTICATELLEMENT
DELAGRAT.
VIII. AEE. SEM. VA. IX. RIES. ELAN. X.
GRES. IO. VI. LE. USE. VII. CLOSERIE.
RG. PISTOLE. IV. TIMON. ABAT. V. NI.
I. TRUCULENCE. II. OURAGAN. AM. III.
HORIZONTALLEMENT
CLÉ.

MOTS CROISÉS ORACLE

A. TECHNOPOL. B. ABRTU. MIS. C.
VERTICATELLEMENT
ESS. ALIZÉ.
VIII. OMO. TI. LAC. IX. LIPOIDE. TI. X.
RUES. VI. OSIEAU-LYRE. VII. TANCÉES.
CRIER. SPOT. D. THE. REA. DE. E. EIRÉ.
RAIE. STOPS. D. THE. REA. DE. E. EIRÉ.
I. TARETTE. II. BEAHIÉS. AX. III.
HORIZONTALLEMENT
UNIVERSAL JEUX
OO 33 4 91 27 01 16

LOTERIE NATIONALE

Euromillions | 07/01

20-33-35-41-47 / 4-12

5exactset~~00~~
Ogagnant 0,00 €
5exactset~~0~~
1gagnant 521898,30 €
5exacts
5gagnants 24395,20 €
4exactset~~00~~
14gagnants 2713,70 €
4exactset~~0~~
412gagnants 169,80 €
3exactset~~00~~
924gagnants 80,00 €
4exacts
1026gagnants 50,60 €
2exactset~~00~~
13140gagnants 19,70 €
3exactset~~0~~
19699gagnants 14,70 €
3exacts
48369gagnants 11,10 €
1exactset~~00~~
71968gagnants 9,00 €
2exactset~~0~~
293098gagnants 7,00 €
2exacts
731851gagnants 4,50 €

Lotto | 08/01

6 exacts
5 exacts + Bonus
5 exacts
4 exacts + Bonus
4 exacts
3 exacts + Bonus
3 exacts
2 exacts + Bonus
1 exact + Bonus

Joker+ | 08/01

6 exacts et signe
6 exacts
5 exacts
4 exacts
3 exacts
2 exacts
1 exact



02 - 03 - 06 - 35 - 39 - 41 / 37

0 0,00 €
1 85335,60 €
36 2249,90 €
93 435,40 €
2183 34,30 €
3038 13,10 €
41713 6,25 €
30954 3,75 €
114945 1,25 €

Keno | 08/01

1 - 1 - 0 - 3 - 5 - 6
0 0,00 €
0 20 000,00 €
2 2000,00 €
30 200,00 €
284 20,00 €
2806 5,00 €
28161 2,00 €
13421 1,50 €

Pick3 | 08/01

0 - 5 - 1
0 0,00 €
0 0,00 €
4 135,60 €
306 46,20 €
4842 5,90 €
27644 2,50 €

Europe

Amsterdam.....	0°/5°
Athènes.....	12°/19°
Berlin.....	-1°/3°
Berne.....	4°/10°
Bucarest.....	8°/15°
Budapest.....	5°/9°
Copenhague.....	1°/3°
Genève.....	7°/11°
Helsinki.....	-3°/1°
Lisbonne.....	14°/18°
Londres.....	0°/5°
Luxembourg.....	2°/7°
Madrid.....	8°/15°
Moscou.....	-2°/1°
Oslo.....	-6°/2°
Paris.....	8°/10°
Rome.....	11°/16°
Varsovie.....	-2°/5°
Vienne.....	6°/11°

L'Almanach

Record

Le 9 janvier 1965, le pluviomètre d'Amblève recueillait 56 litres de précipitations par mètre carré.

Dicton

Un mois de janvier sans gelée n'annonce jamais une bonne année.

Aujourd'hui

Sainte-Alix

Demain

Saint-Guillaume

WetterKontor
www.WetterKontor.be

La Libre **02/744.44.44**

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
Le samedi de 8 h à 13 h.

Rue des Francs, 79 - 1040 Bruxelles

T.V.A.: BE0403.508.716

R.C.B.: 185.436

Vice-président du CA: Patrice le Hodey
Administrateur délégué-éditeur responsable:

François le Hodey

Directeur général: Denis Pierrard

Rédacteur en chef: Dorian de Meeùs

Rédacteurs en chef adjoints: Xavier Ducarme, Jonas Legge et François Mathieu

Rédaction: 02/211.28.11

Courriel: LLB.redaction@lalibre.be

Internet: www.lalibre.be

Publicité IPM Advertising: 02/211.31.88

Courriel: adv@ipmadvertising.be

Nécrologie, Carnet familial, Annonces classées (jusqu'à 18H00): 02/211.31.88

Internet: www.carnetfamilial.be

Abonnements: 02/744.44.44

Abonnement intégral (papier + numérique et Sélection LaLibre.be) à partir de 42 €/mois

Abonnement Digital+ à partir de 14,50 €/mois

Courriel: contact@ipmgroup.be

Internet: https://aboshop.lalibre.be

Bibliothèques: 02/744.44.77

Imprimerie:

Rossel Printing Company

Av. Robert Schuman 101

140 Nivelles

Ce journal est protégé par le droit d'auteur. Si vous souhaitez copier, scanner, stocker et/ou diffuser sous quelque forme que ce soit un article, une photo, une infographie, veuillez contacter la société COPIEPRESSE au 02/558.97.80 ou via info@copierepresse.be. Pour plus d'infos consultez le site www.copierepresse.be



duBus



■ Belgique

Politique | Les subsides fédéraux ne sont pas assez contrôlés, faute de moyens, ressort-il d'un rapport présenté mardi à la Chambre. →p. 10

F1 | Le Grand Prix de Francorchamps est confirmé jusqu'en 2031. Il n'y aura cependant pas d'édition en 2028 et en 2030. →p. 11

■ International

Italie | La journaliste



Cecilia Sala, arrêtée le 19 décembre en Iran, a été libérée et est rentrée en Italie. →p. 15



■ Planète

Santé | Des chercheurs de l'UZ Brussel ont transplanté du tissu testiculaire immature congelé depuis 16 ans chez un patient stérile qui avait été traité par chimiothérapie lorsqu'il était enfant. Une première mondiale. →pp. 20-21

■ Économie

Transports | Ryanair réclame 15 000 euros à un passager qui, selon elle, a obligé un avion à se dérouter. →p. 23

Automobile | La Febiac a dévoilé les voitures les plus populaires en Belgique en 2024. →p. 25

■ Sports

Football | Didier Deschamps va bien quitter l'équipe de France en 2026. →pp. 30-31

Hockey | Rein van Eijk est le nouvel entraîneur des Red Panthers. →p. 33

ÉDITO Par Dorian de Meeûs

Twitter, Facebook... La fin d'une ère

Le fondateur de Facebook a retourné sa veste. Il est loin le temps où Mark Zuckerberg bloquait le compte de Donald Trump et ses appels à la violence. Quatre ans plus tard, le CEO du groupe Meta abandonne l'utilisation de vérificateurs de faits indépendants sur les plateformes Facebook et Instagram. Ils seront remplacés, comme sur le réseau X d'Elon Musk, par de simples "notes" laissées par d'autres utilisateurs. L'ouverture des vannes sur X avait déjà transformé l'ex-Twitter en déchetterie publique.

Ces décisions dépassent la seule question de la modération. Sous couvert de défendre la liberté d'expression, Mark Zuckerberg s'aplatit lamentablement devant le président élu Donald Trump. Ce dernier, inventeur des faits "alternatifs" et pourfendeur des médias traditionnels, use et abuse à l'envi de mensonges et de fake news... avec l'efficacité que l'on sait.

Un monde où les postures remplacent les faits constitue une menace directe pour les démocraties, fragilisées par leur dépendance aux géants technologiques américains et par l'addiction aux plateformes X, Facebook et Instagram. L'influence politique d'Elon Musk, proche de l'administration Trump, est déjà palpable. Sans la moindre retenue, il soutient l'extrême droite, insulte et attaque des dirigeants, pas uniquement européens...

Cette dérive représente un crash-test pour la résilience de nos systèmes démocratiques face aux ingérences étrangères et à l'influence des réseaux sociaux. Sous la férule d'un président imprévisible, les patrons des Gafam pourraient devenir les faiseurs de rois des mouvements radicaux et extrémistes.

Il ne fait plus de doute que les boîtes noires des réseaux sociaux sont des armes redoutables pour les populistes de tous bords. Les algorithmes qui s'y cachent peuvent nous enfermer dans nos convictions ou nous noyer dans les eaux troubles du complotisme et du mensonge, éhonté, répété, assumé. Les victimes des bulles numériques et des avalanches de fake news nous rappellent à quel point le rôle d'une presse indépendante et plurielle s'avère plus essentiel que jamais.

MÉTÉO

INDICES



Aujourd'hui
Min 0°C - Max 4°C
Météo complète P. 47



BEL 20
4299,28
-0,03



Dow Jones
42429,64
-0,23



CAC 40
7452,42
-0,49



EuroStoxx50
4992,67
-0,38



Euro/Dollar
1,03
-1,03



LE SITE DE NEWS MAGAZINE

REPORTAGE, TENDANCE, CULTURE, VIDÉO, MUSIQUE,
PLANÈTE, FOOD...

PARIS MATCH.be

WWW.PARISMATCH.BE

